

CLIO

CLIO

CLIO



RENAULT  
CLIO



RENAULT a choisi ELF

Moteurs  
tous types

**ELF EXCELLIUM LDX 5W-40**

Performances optimales, protection maximale dans les conditions les plus sévères  
*Tous types de conduite*

ACEA A3 / B4

**ELF EVOLUTION SXR 5W-40**

Performances optimales  
*Tous types de conduite*

ACEA A3 / B4

Moteurs essence  
tous types

**ELF EVOLUTION SXR 5W-30**

Economie de carburant, protection moteur et respect de l'environnement  
*Tous types de conduite*

ACEA A5 / B5

Moteurs  
tous types

**ELF COMPETITION ST 10W-40**  
**ELF TURBO DIESEL 10W-40**

Autres lubrifiants homologués RENAULT, pour usage normal

ACEA A3 / B4  
ACEA B3 / B4

Boîte mécanique 5 vit.  
Boîte mécanique 6 vit.  
Boîte automatique

*Elf développe des lubrifiants spécifiques à chaque transmission RENAULT :  
Tranself TRJ 75W80, Tranself TRT 75W80, Tranself TRP 75W80, Tranself TRX 75W80  
pour boîtes manuelles, Renaultmatic D3Syn et Renaultmatic D2 pour boîtes automatiques.  
Ces fluides participent activement aux prestations de votre véhicule. (\*)*

RENAULT recommande les lubrifiants ELF homologués, pour vos appoints et vidanges.

(\*) Pour connaître l'huile adaptée à votre véhicule, reportez-vous au carnet d'entretien.

Consultez votre Représentant RENAULT ou visitez le site [www.lubrifiants.elf.com](http://www.lubrifiants.elf.com)



# Bienvenue à bord de votre nouvelle RENAULT

---

Cette notice d'utilisation et d'entretien réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

- de bien connaître votre RENAULT et, par là même, de bénéficier pleinement, et dans les meilleures conditions d'utilisation, de tous les perfectionnements techniques dont elle est dotée.
- d'obtenir la permanence d'un fonctionnement optimum par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien.
- de faire face, sans perte de temps excessive, aux incidents bénins qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.

Les quelques instants que vous consacrerez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en retirerez, les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Et si certains points vous restent encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feront un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire que vous souhaiteriez obtenir.

Pour vous aider dans la lecture de cette notice vous trouverez le symbole suivant :



Pour indiquer une notion de risque, de danger ou une consigne de sécurité.

La description des modèles, déclinés dans cette notice, a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. **La notice regroupe l'ensemble des équipements (de série ou optionnels) existants pour ces modèles, leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation.**

















**De même certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document.**

Bonne route au volant de votre RENAULT.

Reproduction ou traduction, même partielle, interdite sans autorisation écrite de RENAULT, 92100 Billancourt 2005.



# Coup d'œil rapide

	- Pression de gonflage des pneumatiques .....	0.04
	- Clé/carte RENAULT .....	1.02 ➔ 1.10
	- Réglages des sièges et du poste de conduite .....	1.18 ➔ 1.25
	- Dispositifs de retenue pour enfants .....	1.34 ➔ 1.49
	- Témoins lumineux (tableau de bord) .....	1.54 ➔ 1.82
	- Démarrage/arrêt moteur .....	2.04 - 2.09
	- Conduite .....	2.02 ➔ 2.49
	Système de surveillance de la pression des pneumatiques .....	2.18 ➔ 2.20
	Contrôle dynamique de conduite : E.S.P. ....	2.21 - 2.22
	Système antipatinage : A.S.R. ....	2.23 - 2.24
	Assistance au freinage d'urgence .....	2.27
	Régulateur-limiteur de vitesse .....	2.28 ➔ 2.36
	- Aide au parking .....	2.49 - 2.50
	- Chauffage/air conditionné .....	3.02 ➔ 3.17
	- Capot moteur/entretien .....	4.02 ➔ 4.14
	- Conseils pratiques (changement de lampes, fusibles, dépannages, anomalies de fonctionnement) .....	5.02 ➔ 5.41
	- Roue de secours .....	5.02 ➔ 5.04

# S O M M A I R E

## Chapitres

Faites connaissance avec votre voiture .....

1

La conduite .....

2

Votre confort .....

3

Entretien .....

4

Conseils pratiques .....

5

Caractéristiques techniques .....

6

Index alphabétique .....

7

## PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (en bar ou kg/cm<sup>2</sup> à froid)

<b>Dimensions des pneumatiques</b>	165/65 R15 81 T 185/60 R15 84 H	195/50 R16 88 V	185/60 R15 88 H	175/65 R 15 88 H	185/65 R15 88V
<b>Dimensions des jantes</b>	5,5 J 15 6 J 15	6,5 J 16	6 J 15	6 J 15	6 J 15
<b>Utilisation hors autoroute</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Avant</li><li>• Arrière</li></ul>	2,2 2	2,4 2,2	2,3 2	2,5 2,3	2,2 2,0
<b>Utilisation autoroute (1)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Avant</li><li>• Arrière</li></ul>	2,3 2	2,5 2,2	2,4 2	2,6 2,4	2,2 2,0
<b>Roue de secours</b>	2,3	2,5	2,4	2,6	2,2

### Véhicules équipés du système de surveillance de la pression des pneumatiques

Toutes les pressions de gonflage doivent être augmentées de 0,2 bar.

### Sécurité pneumatique et monte de chaînes

Reportez-vous au paragraphe « pneumatiques » du chapitre 5 pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule.

(1) **Particularité des véhicules utilisés à pleine charge** (Masse Maxi Autorisée en Charge) **et tractant une remorque.**

La vitesse maximale doit être limitée à **100 km/h** et la pression des pneumatiques augmentée de **0,2 bar**.

Pour connaître les masses, reportez-vous au paragraphe « masses » au chapitre 6.

## PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (en psi à froid)

<b>Dimensions des pneumatiques</b>	165/65 R15 81 T 185/60 R15 84 H	195/50 R16 88 V	185/60 R15 88 H	175/65 R15 88H	185/65 R15 88V
<b>Dimensions des jantes</b>	5,5 J 15 6 J 15	6,5 J 16	6 J 15	6 J 15	6 J 15
<b>Utilisation hors autoroute</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Avant</li><li>• Arrière</li></ul>	32 29	35 32	33 29	36 33	32 29
<b>Utilisation autoroute (1)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Avant</li><li>• Arrière</li></ul>	33 29	36 32	35 29	38 35	32 29
<b>Roue de secours</b>	33	36	35	38	32

### Véhicules équipés du système de surveillance de la pression des pneumatiques

Toutes les pressions de gonflage doivent être augmentées de 3 PSI.

### Sécurité pneumatique et monte de chaînes

Reportez-vous au paragraphe « pneumatiques » du chapitre 5 pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule.

- (1) **Particularité des véhicules utilisés à pleine charge** (Masse Maxi Autorisée en Charge) **et tractant une remorque.**  
La vitesse maximale doit être limitée à **100 km/h** et la pression des pneumatiques augmentée de **3 psi**.  
Pour connaître les masses, reportez-vous au paragraphe « masses » au chapitre 6.

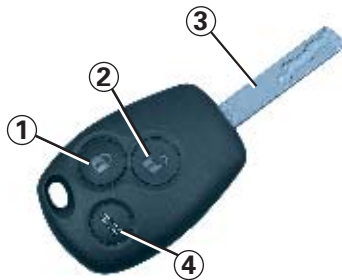




# Chapitre 1 : Faites connaissance avec votre voiture

Clé/Télécommande à radiofréquence : généralités, utilisation, super-condamnation .....	1.02	→	1.04
Cartes RENAULT : généralités, utilisation, super-condamnation .....	1.05	→	1.10
Portes .....	1.11	→	1.15
Condamnation automatique des ouvrants en roulage .....	1.16		
Système antidémarrage .....	1.17		
Appui-tête - Sièges .....	1.18	→	1.21
Ceintures de sécurité .....	1.22	→	1.25
Dispositifs de retenue complémentaires .....	1.26	→	1.32
aux ceintures avant .....	1.26	→	1.29
aux ceintures arrière .....			1.30
latéraux .....			1.31
Pour la sécurité des enfants .....	1.33	→	1.49
Poste de conduite .....	1.50	→	1.53
Tableau de bord .....	1.54	→	1.82
Ordinateur de bord .....	1.70	→	1.82
Afficheurs d'informations .....			1.83
Heure et température extérieure .....	1.84	-	1.85
Volant de direction .....			1.86
Rétroviseurs .....	1.87	-	1.88
Avertisseurs sonore et lumineux .....			1.89
Éclairage et signalisations extérieurs .....	1.90	→	1.94
Réglage des projecteurs .....			1.95
Essuie-vitres / Lave-vitres .....	1.96	→	1.98
Réservoir carburant (remplissage carburant) .....	1.99	-	1.100

# CLÉ / TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : généralités



## Télécommande à radiofréquence

- 1 - Verrouillage de tous les ouvrants.
- 2 - Déverrouillage de tous les ouvrants.
- 3 - Clé de contacteur-démarrateur et de la porte conducteur.
- 4 - Verrouillage/Déverrouillage du coffre seul (pour les télécommandes avec trois boutons).

## Portée de la télécommande à radiofréquence

Elle varie selon l'environnement : attention donc aux manipulations de la télécommande pouvant verrouiller ou déverrouiller le véhicule par appuis intempestifs sur les boutons.

## Interférence

La présence de certains objets (objets métalliques, téléphones portables, zone soumise à de fort rayonnement électromagnétique...), à proximité de la clé peut créer des interférences et gêner le fonctionnement du système.



## Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule clé sur le contact en y laissant un enfant (ou un animal). En effet, celui-ci pourrait faire démarrer le moteur ou faire fonctionner des équipements électriques, par exemple lève-vitres, et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main,...).

Risque de blessures graves.

En cas de perte ou si vous désirez un autre jeu de clés (ou télécommande), adressez-vous exclusivement à votre Représentant RENAULT.

- En cas de remplacement d'une clé, il sera nécessaire d'amener le véhicule et toutes ses clés chez votre Représentant RENAULT pour initialiser l'ensemble.
- Impossibilité d'utiliser plus de quatre télécommandes pour un véhicule.

## Défaillance de la télécommande :

Assurez-vous d'avoir toujours des piles en bon état, leur durée de vie est d'environ deux ans.

Dans ce cas : reportez-vous au paragraphe « télécommande à radiofréquence : piles » en chapitre 5

# CLÉ / TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : utilisation



25027

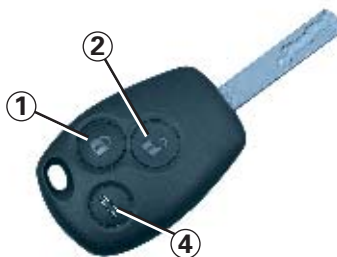
## Déverrouillage des portes

Pressez le bouton de déverrouillage **2**.

Le déverrouillage est visualisé **par un clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

**Particularités** (pour certains pays) :

- un appui sur le bouton **2** permet de déverrouiller uniquement la porte conducteur et la trappe à carburant,
- deux appuis successifs sur le bouton **2** permettent de déverrouiller les autres portes.



25028

## Verrouillage des portes

Pressez le bouton de verrouillage **1**.

Le verrouillage est visualisé **par deux clignotements** des feux de détresse et des répéteurs latéraux :

Si un ouvrant (porte, hayon) est ouvert ou mal fermé, il y a une condamnation puis une décondamnation rapide des ouvrants et pas de clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

## Déverrouillage/verrouillage du coffre seul (pour certains pays)

Pressez le bouton **4** pour déverrouiller ou pour verrouiller le coffre.

Le déverrouillage est visualisé par un clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux si les portes du véhicule sont verrouillées.

Le verrouillage du coffre est visualisé par deux clignotements des feux de détresse et des répéteurs latéraux si les portes du véhicule sont verrouillées.

**Nota** : moteur tournant, contact mis et en position accessoires, les boutons de la clé sont inactifs.

# CLÉ / TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : super condamnation



## Super condamnation des ouvrants (pour certains pays)

Celle-ci permet de verrouiller les ouvrants et d'empêcher l'ouverture des portes par les poignées intérieures (cas d'un bris de glace suivi d'une tentative d'ouverture des portes par l'intérieur).

## Pour activer la super condamnation

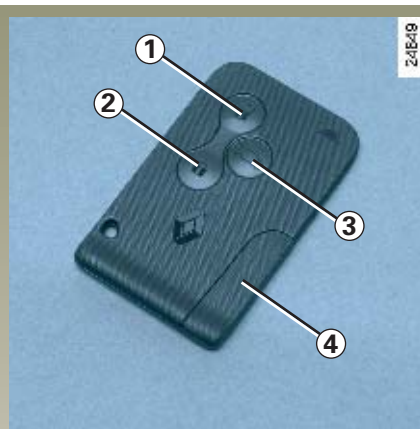
Exercez deux impulsions rapprochées sur le bouton **1**.

Le verrouillage est visualisé par **cinq** clignotements des feux de détresse et des répéteurs latéraux.



N'utilisez jamais la super condamnation des portes s'il reste quelqu'un à l'intérieur du véhicule !

# CARTES RENAULT : généralités



## Carte RENAULT

- 1 - Déverrouillage de tous les ouvrants.
- 2 - Verrouillage de tous les ouvrants.
- 3 - Verrouillage/Déverrouillage de la porte de coffre.
- 4 - Clé de secours.

## La carte RENAULT permet :

- le verrouillage/déverrouillage des ouvrants (portes, coffre) et de la trappe à carburant (reportez-vous aux pages suivantes) ;
- le démarrage du moteur, reportez-vous au paragraphe « mise en route du moteur » en chapitre 2.

## Autonomie

Elle est alimentée par une pile qu'il convient de remplacer lorsque le message « Pile carte à changer » apparaît au tableau de bord (reportez-vous au paragraphe « carte RENAULT : pile » en chapitre 5).

## Portée de la carte RENAULT

Elle varie selon l'environnement : attention donc aux manipulations de la carte RENAULT pouvant verrouiller ou déverrouiller le véhicule par appuis intempestifs sur les boutons.

## Conseil

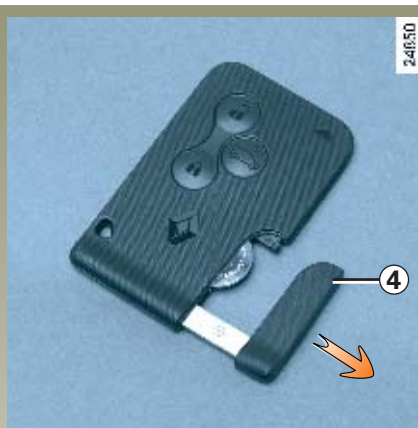
Ne rangez pas la carte RENAULT dans un lieu où elle pourrait être tordue, voire même détériorée involontairement : ceci est le cas, par exemple, lorsqu'on s'assoit sur la carte rangée dans une poche arrière de vêtement.



## Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, carte RENAULT à l'intérieur, en y laissant un enfant (ou un animal). En effet, celui-ci pourrait faire démarrer le moteur ou faire fonctionner des équipements électriques, par exemple lève-vitres, et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, mains...). Risque de blessures graves.

## CARTES RENAULT : généralités (suite)



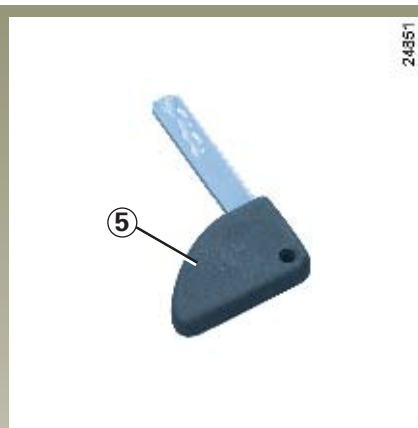
### Clé de secours intégrée 4 ou indépendante 5 (suivant véhicule)

Son utilisation est exceptionnelle, elle sert à verrouiller ou déverrouiller la porte avant gauche lorsque la carte RENAULT ne peut pas fonctionner :

- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques ;
- utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte ;
- usure de la pile de la carte RENAULT, batterie déchargée...

Pour l'utilisation de la clé de secours, reportez-vous au paragraphe « verrouillage/déverrouillage des portes ».

**Une fois entré dans le véhicule à l'aide de la clé de secours, introduisez la carte RENAULT dans le lecteur de carte pour pouvoir démarrer.**



### Remplacement, besoin supplémentaire d'une carte RENAULT

En cas de perte ou si vous désirez une autre carte RENAULT, adressez-vous exclusivement à votre Représentant RENAULT.

En cas de remplacement d'une carte RENAULT, il sera nécessaire d'amener le véhicule et **toutes ses cartes RENAULT** chez votre Représentant RENAULT pour initialiser l'ensemble.

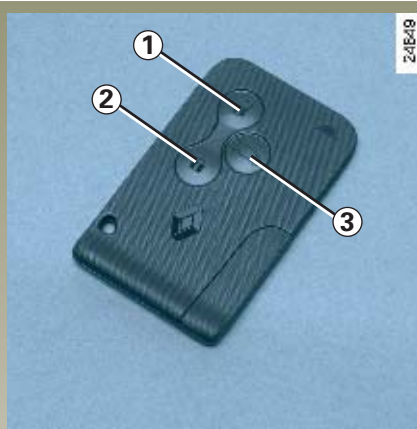
Vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre cartes RENAULT par véhicule.

### Défaillance de la carte RENAULT.

Assurez-vous d'avoir une pile en bon état, sa durée de vie est d'environ deux ans.

Reportez-vous au paragraphe « carte RENAULT : piles » en chapitre 5.

# CARTE RENAULT : utilisation en mode télécommande



## Déverrouillage des portes

Appuyez sur le bouton de déverrouillage **1**.

Le déverrouillage est visualisé par **un** clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

## Verrouillage des portes

Pressez le bouton de verrouillage **2**.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse et des répéteurs latéraux :

- si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, ou si une carte RENAULT est restée dans le lecteur, il y a une condamnation puis une décondamnation rapide des ouvrants et pas de clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

## Déverrouillage/verrouillage du coffre seul

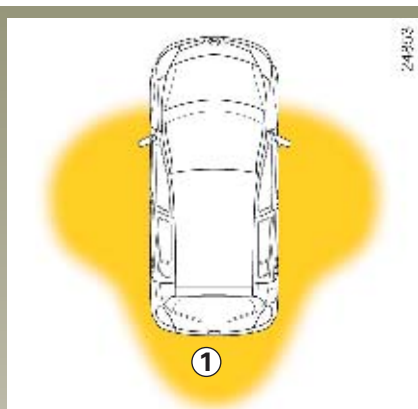
Pressez le bouton **3** pour déverrouiller ou pour verrouiller le coffre.

Le déverrouillage est visualisé par un clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux si les portes du véhicule sont verrouillées.

Le verrouillage du coffre est visualisé par deux clignotements des feux de détresse et des répéteurs latéraux si les portes du véhicule sont verrouillées.

**Nota :** moteur tournant, contact mis, et carte dans le lecteur, les boutons de la carte sont inactifs.

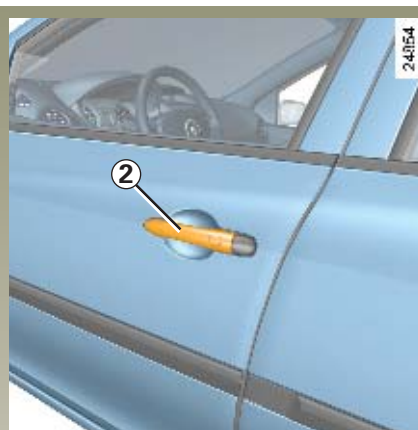
# CARTE RENAULT : utilisation en mode mains libres



## Carte RENAULT : utilisation en mode mains libres

Elle permet en plus des fonctionnalités du mode télécommande, sans manipulation (en mode mains libres) :

- le déverrouillage/verrouillage des ouvrants (portes, coffre et de la trappe à essence) si la carte est présente dans la zone d'accès **1** ;
- le démarrage moteur si la carte est présente dans l'habitacle (reportez-vous au paragraphe « démarrage moteur » en chapitre 2).



## Déverrouillage des portes et du coffre

Carte RENAULT sur vous, approchez-vous du véhicule.

Dès que vous passez la main derrière la poignée **2** d'une porte, tous les ouvrants du véhicule se déverrouillent. Lorsque vous appuyez sur le bouton du coffre **3**, seul le coffre se déverrouille.

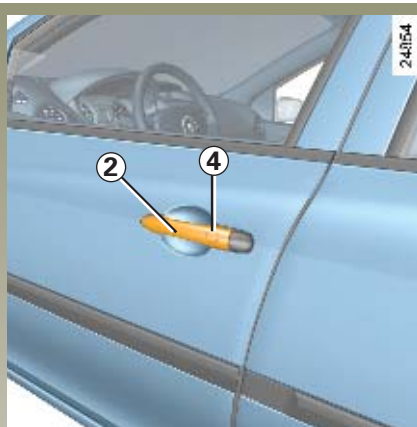
Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.



Ne quittez jamais votre véhicule en laissant une carte RENAULT à l'intérieur.



## CARTE RENAULT : utilisation en mode mains libres (suite)



### Verrouillage des portes et du coffre

Carte RENAULT sur vous, portes et coffre fermés, appuyez sur le bouton 4 situé sur une des poignées 2 ou le bouton 5 de la porte de coffre.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

**Nota :** la présence d'une carte RENAULT est obligatoire dans la zone d'accès du véhicule pour permettre le verrouillage par les boutons.



Si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, ou si une carte est présente dans le lecteur, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide et pas de clignotement des feux de détresse ni des répéteurs latéraux.

Si vous désirez vérifier la condamnation, après un verrouillage par la carte RENAULT ou par les boutons situés dans les poignées, vous disposez d'environ **trois** secondes pour actionner les poignées de portes sans déverrouillage.

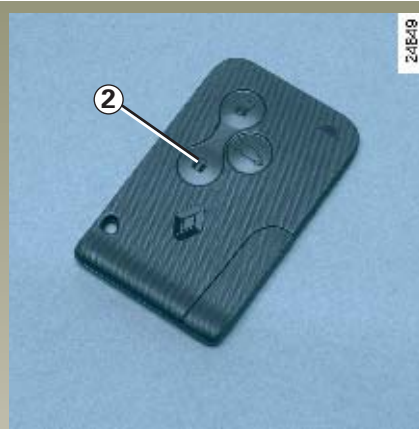
Ensuite le mode mains libres est de nouveau actif et toute action sur la poignée provoque le déverrouillage des portes.



### Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, carte RENAULT à l'intérieur, en y laissant un enfant (ou un animal). En effet, celui-ci pourrait faire démarrer le véhicule ou faire fonctionner des équipements électriques (lève-vitres), et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, mains...). Risque de blessures graves.

## CARTE RENAULT : super condamnation



### Super condamnation des ouvrants (pour certains pays)

Celle-ci permet de verrouiller les ouvrants et d'empêcher l'ouverture des portes par les poignées intérieures (cas d'un bris de glace suivi d'une tentative d'ouverture des portes par l'intérieur).

### Pour activer la super condamnation

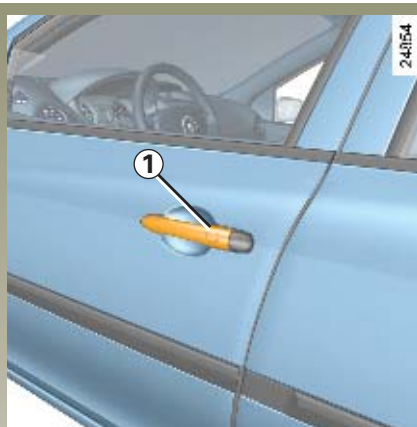
- exercez deux impulsions rapprochées sur le bouton 2.
- ou exercez deux impulsions rapprochées sur le bouton des poignées de portes extérieures ou du logo du coffre.

Le verrouillage est visualisé par **cinq** clignotements des feux de détresse.



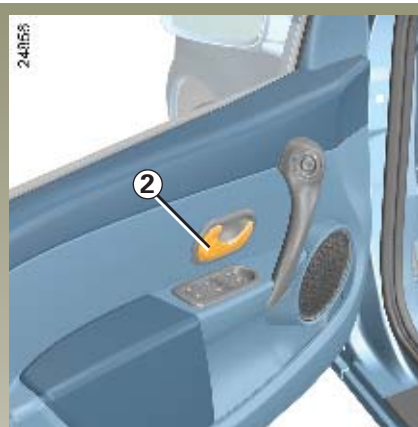
N'utilisez jamais la super condamnation des portes s'il reste quelqu'un à l'intérieur du véhicule !

# OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES



## Ouverture de l'extérieur

Après déverrouillage du véhicule à l'aide de la télécommande, de la clé ou carte RENAULT sur vous, tirez la poignée **1**.



## Ouverture de l'intérieur

Manceuvrez la poignée **2**.

## Alarme sonore d'oubli d'éclairage

A l'ouverture d'une porte, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé.

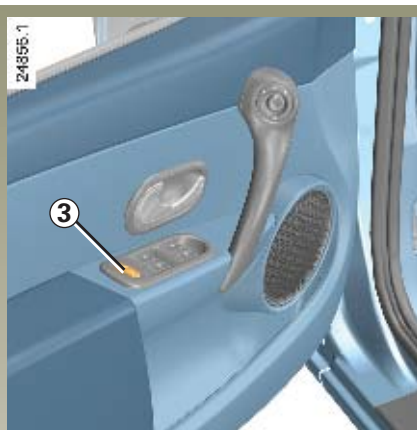
## Alarme d'oubli de fermeture d'un ouvrant

Si un ouvrant (porte ou hayon) est ouvert ou mal fermé, dès que le véhicule atteint environ 7 km/h, un témoin apparaît au tableau de bord accompagné suivant véhicule d'un des messages « coffre ouvert » ou « portes ouvertes ».

## Alarme d'oubli de carte

A l'ouverture de la porte conducteur, si la carte est restée dans le lecteur, le message « retirer la carte » apparaît au tableau de bord accompagné d'un bip sonore.

## OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (suite)



### Sécurité enfants

#### Véhicules équipés du contacteur 3

Appuyez sur le contacteur **3** pour condamner l'ouverture des portes arrière de l'intérieur et le fonctionnement des lève-vitres électriques arrière.

L'allumage du témoin intégré au contacteur confirme la condamnation des portes.



En cas de défaillance, un bip sonore vous en avertit et le témoin intégré ne s'allume pas.



Après un débranchement de la batterie, la condamnation des portes arrière doit être réactivée en appuyant sur le contacteur **3**. La condamnation est effective lorsque le témoin est allumé.

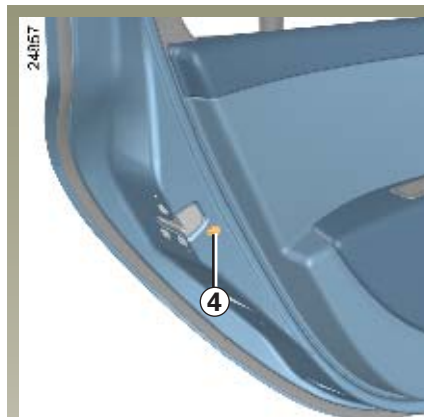


### Sécurité occupants arrière

Le conducteur peut interdire le fonctionnement des lève-vitres et des portes arrière en appuyant sur le contacteur **3**.

### Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule clé sur le contact ou carte RENAULT à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal). En effet, celui-ci pourrait faire fonctionner les lève-vitres électriques et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...) ce qui pourrait lui occasionner des blessures graves. En cas de coincement, inversez aussitôt le sens de la course en appuyant sur le contacteur concerné.



### Autres cas

Pour rendre impossible l'ouverture des portes arrière de l'intérieur, baissez le levier **4** et vérifiez de l'intérieur que les portes sont bien condamnées.

Pour décondamner les portes arrière, levez le levier **4** et vérifiez de l'intérieur que les portes sont bien décondamnées.

# VERROUILLAGE / DÉVERROUILLAGE DES PORTES

## Verrouillage / déverrouillage de l'extérieur

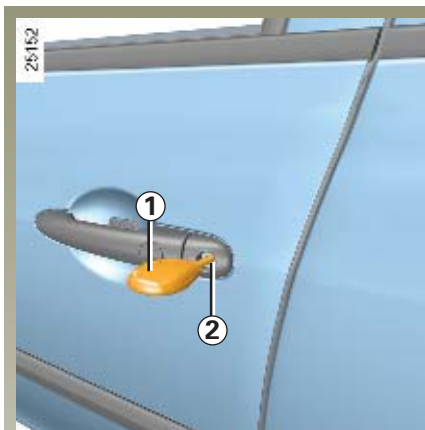
Il se réalise à l'aide de la télécommande RENAULT : reportez-vous aux paragraphes « clé / télécommande à radiofréquence : généralités » et « carte RENAULT : généralités ».

Dans certains cas, la clé / télécommande à radiofréquence et la carte RENAULT peuvent ne pas fonctionner :

- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques ;
- utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphone portable...) ;
- usure de la pile de la carte RENAULT, batterie déchargée.

Il y a alors quatre possibilités :

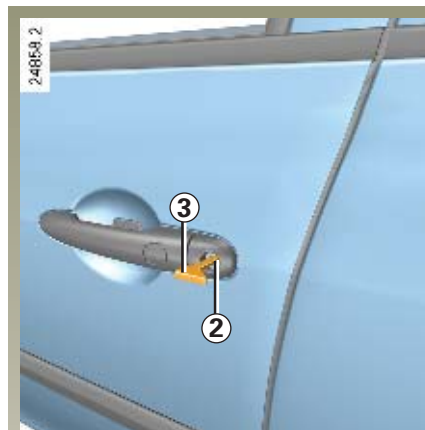
- utilisation de la clé/télécommande ou de la carte RENAULT à proximité du rétroviseur extérieur gauche ;



- utilisation suivant véhicule de la clé de la télécommande **1**, de la clé de secours intégrée à la carte (ou indépendante **3**) pour la porte avant gauche seulement ;

- verrouillage manuel de chacune des portes (reportez-vous aux pages suivantes) ;

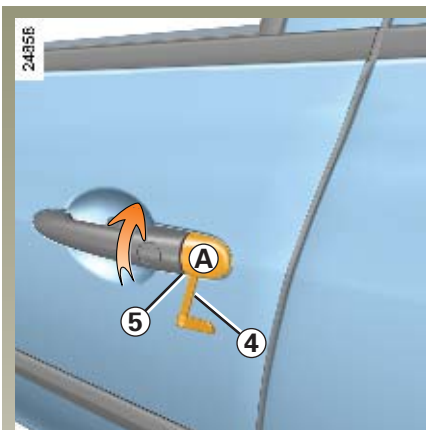
- utilisation de la commande intérieure de verrouillage/déverrouillage des portes (reportez-vous aux pages suivantes).



### Utilisation de la clé **1** ou **3**

Introduisez la clé dans la serrure **2** puis verrouillez ou déverrouillez.

## VERROUILLAGE / DÉVERROUILLAGE DES PORTES (suite)

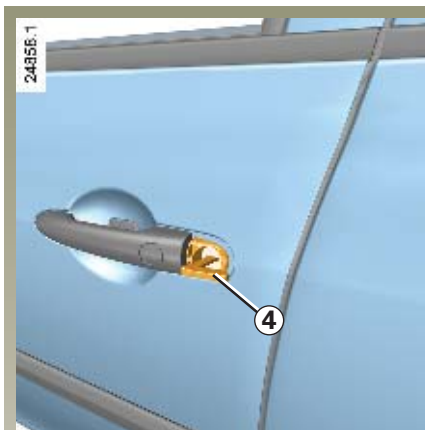


### Verrouillage/déverrouillage des portes de l'extérieur (suite)

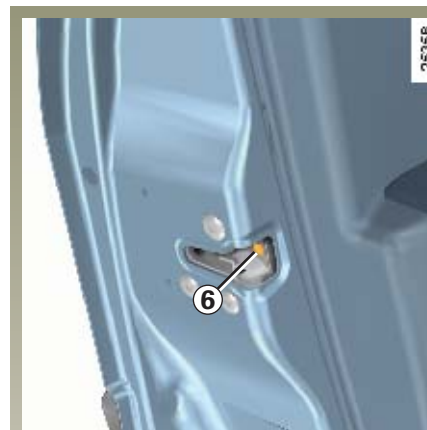
#### Utilisation de la clé de secours intégrée 4 à la carte RENAULT

Insérez l'embout de la clé de secours 4 au niveau de l'encoche 5.

Effectuez un mouvement vers le haut pour ôter le cache A.



Introduisez la clé 4 dans la serrure et verrouillez ou déverrouillez la porte avant gauche.



### Verrouillage manuel de chacune des portes

Porte ouverte, faites pivoter la vis 6 à l'aide de la clé et refermez la porte. Celle-ci est désormais verrouillée de l'extérieur.

L'ouverture des portes ne pourra se faire que de l'intérieur par une action sur les commandes d'ouverture intérieures ou par la clé pour la porte avant gauche.

## VERROUILLAGE / DÉVERROUILLAGE DES PORTES (suite)

### Verrouillage/déverrouillage de l'extérieur (suite)

#### Utilisation de la commande intérieure de verrouillage/déverrouillage des portes.

Moteur arrêté, une porte avant ouverte, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur 7.

A la fermeture de la porte tous les ouvrants seront verrouillés.

Le déverrouillage de l'extérieur du véhicule ne sera possible qu'avec la clé, la carte RENAULT ou la clé de secours.

**Nota : assurez-vous d'avoir votre clé et votre carte RENAULT sur vous avant de quitter votre véhicule**

### Verrouillage / déverrouillage de l'intérieur : bouton 7

Il commande simultanément les ouvrants (portes et coffre) et la trappe à carburant.

Si un ouvrant est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage / déverrouillage rapide des ouvrants.



Pour verrouiller le véhicule avec un ouvrant ouvert (transport d'objet dans le coffre ouvert...), ou lorsqu'il est situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques : moteur arrêté, appuyez plus de cinq secondes sur le bouton 7.

### Témoin d'état des ouvrants

Le témoin intégré au bouton 7 vous informe de l'état de verrouillage des ouvrants :

- lorsque les ouvrants sont verrouillés, le témoin est allumé ;
- lorsque les ouvrants sont déverrouillés, le témoin est éteint.

Lorsque vous condamnez les portes, le témoin reste allumé pendant environ une minute puis s'éteint.



### Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule clé sur le contact ou carte RENAULT à l'intérieur.

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès aux secours dans l'habitacle en cas d'urgence.

# CONDAMNATION AUTOMATIQUE DES OUVRANTS EN ROULAGE

Vous devez avant tout décider si vous souhaitez activer la fonction.

## Pour l'activer

Suivant véhicule, contact mis ou moteur tournant, appuyez sur le bouton **1** de condamnation électrique des portes pendant environ 5 secondes, jusqu'à entendre un bip sonore.

## Pour la désactiver

Suivant véhicule, contact mis ou moteur tournant, appuyez sur le bouton **1** de condamnation électrique des portes pendant environ 5 secondes, jusqu'à entendre un bip sonore.



Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.



## Principe de fonctionnement

Au démarrage du véhicule, le système condamne automatiquement les ouvrants dès que vous atteignez environ 7 km/h.

La décondamnation se fait :

- par appui sur le bouton **1** de décondamnation des portes.
- à l'arrêt, par ouverture d'une porte avant.

**Nota :** s'il y a ouverture d'une porte, celle-ci se verrouillera de nouveau automatiquement lorsque le véhicule atteindra environ 7 km/h ;

## Anomalie de fonctionnement

Si vous constatez une anomalie de fonctionnement (pas de condamnation automatique, le voyant intégré au bouton **1** ne s'allume pas à la condamnation des ouvrants...) vérifiez en premier lieu la bonne fermeture de tous les ouvrants. S'ils sont bien fermés, adressez-vous à votre Représentant RENAULT.



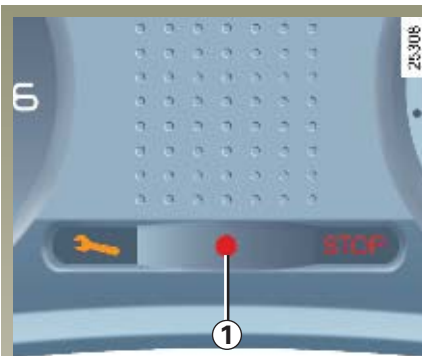
# SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE

Il interdit le démarrage du véhicule à toute personne ne disposant pas de la clé codée contacteur-démarrateur ou de la carte du véhicule.

Le véhicule est automatiquement protégé quelques secondes après l'arrêt du moteur.

## Principe de fonctionnement

Lors du démarrage moteur, le témoin **1** s'allume fixe pendant quelques secondes puis s'éteint (reportez-vous au paragraphe « démarrage moteur » en chapitre 2).



### Témoin de protection du véhicule

Après la coupure moteur, le témoin **1** clignote, le véhicule est protégé.



### Témoin d'anomalie de fonctionnement

Après une tentative de démarrage, si le témoin continue à clignoter ou reste fixe, cela indique une défaillance dans le système.

Dans ce cas, utilisez la seconde clé ou la seconde carte (livrée avec le véhicule). Si le problème persiste consultez votre Représentant RENAULT qui est seul habilité à dépanner le système antidémarrage.

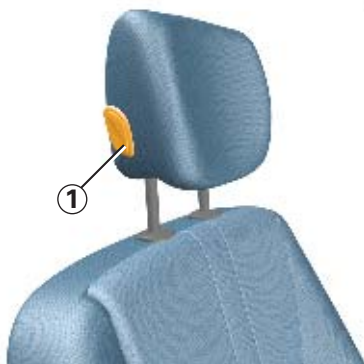
En cas de perturbations et/ou de non reconnaissance de la carte RENAULT mains libres, insérez celle-ci dans le lecteur de carte.



Toute intervention ou modification sur le système antidémarrage (boîtiers électroniques, câblages, etc.) peut être dangereuse. Elle doit être effectuée par le personnel qualifié RENAULT.

# APPUIS-TÊTE AVANT

24/861



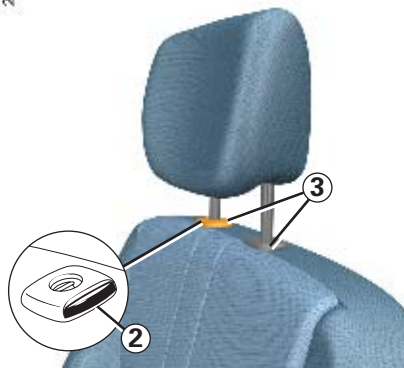
## Pour monter l'appui-tête

Tirez l'appui-tête vers le haut jusqu'à la hauteur désirée.

## Pour descendre l'appui-tête

Appuyez sur le bouton **1** et accompagnez l'appui-tête dans sa descente jusqu'à la hauteur désirée.

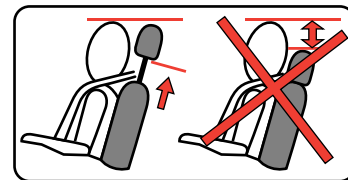
25/241



## Pour enlever l'appui-tête

Montez l'appui-tête dans sa position la plus haute. Appuyez sur le bouton **2** et levez l'appui-tête jusqu'à le libérer.

**Nota :** lorsque l'appui-tête est extrait, veillez à ne pas modifier le positionnement des tiges **3**.



## Pour remettre l'appui-tête

Au cas où le réglage des tiges aurait été modifié, sortez les tiges **3** au maximum en tirant dessus (veillez à leur alignement et à leur propreté), en cas de difficultés, vérifiez que les crans soient vers l'avant.

Introduisez les tiges de l'appui-tête dans les fourreaux (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire).

Enfoncez l'appui-tête jusqu'à son blocage, veillez à son bon verrouillage.

Appuyez sur le bouton **1** et enfoncez l'appui-tête au maximum.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête.

# APPUIS-TÊTE ARRIÈRE



## Positions d'utilisation

En appuyant sur le bouton **A** du verrou **1**, montez l'appui-tête au maximum pour l'utiliser en position haute. Descendez-le jusqu'au blocage pour l'utiliser en position basse.

## Pour l'enlever

Appuyez sur le bouton **A** du verrou **1** puis sortez l'appui-tête.

## Pour le remettre en place

Introduisez les tiges dans les fourreaux, appuyez sur la languette de chaque tige de l'appui-tête et descendez l'appui-tête.

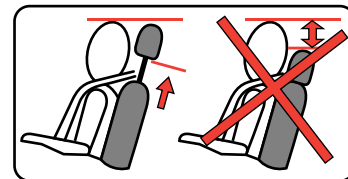


## Position de rangement

Appuyez sur le bouton **A** et abaissez complètement l'appui-tête.

**La position de l'appui-tête complètement abaissée est une position de rangement** : elle ne doit pas être utilisée lorsqu'un passager est assis.

**Nota :** pour les véhicules avec appui-tête enfant intégré, reportez-vous au paragraphe « appui-tête enfant » en chapitre 1



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement.

# SIÈGES AVANT



## Pour avancer ou reculer

Levez la poignée **1** sous le siège pour déverrouiller. A la position choisie, relâcher la poignée et assurez-vous du bon verrouillage du siège.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages voiture à l'arrêt.



## Pour régler la hauteur de l'assise du siège conducteur

Manœuvrez le levier **2** autant de fois que nécessaire :

- vers le haut pour monter ;
- vers le bas pour descendre.

## Sièges chauffants

Contact mis, appuyez sur le contacteur **3** du siège désiré. Le témoin intégré au contacteur s'allume.

Le système, qui est thermostaté, détermine si le chauffage est nécessaire ou pas.

## SIÈGES AVANT (suite)



### Pour incliner le dossier

Tournez la molette **5** et inclinez le dossier jusqu'à la position désirée.

### Pour régler le confort du siège conducteur au niveau des lombaires

Manœuvrez la poignée **4**.



### Accès aux places arrière (versions trois portes)

Soulevez la manette **6**, basculez le dossier, puis faites coulisser le siège vers l'avant.

Pour remettre le siège dans sa position initiale (position mémorisée suivant véhicule) :

- faites coulisser le siège vers l'arrière jusqu'à son verrouillage ;
- relevez le dossier jusqu'à son verrouillage.

Assurez-vous du bon verrouillage du siège.

# CEINTURES DE SÉCURITÉ

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Avant de démarrer, procédez :

- d'abord au réglage de votre position de conduite,
- puis, à l'ajustement de votre ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.



Des ceintures de sécurité mal ajustées risquent de causer des blessures en cas d'accident.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas veillez à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas ventre sans créer de jeu supplémentaire.

## Réglage de la position de conduite

- **Asseyez-vous bien au fond de votre siège** (après avoir retiré votre manteau, blouson...). C'est essentiel pour le bon positionnement du dos.
- **Réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier.** Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet de la pédale d'embrayage. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés.
- **Réglez la position de votre appui-tête.** Pour un maximum de sécurité, la hauteur du sommet de l'appui-tête doit être au niveau de celui de la tête.
- **Réglez la hauteur d'assise.** Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite.
- **Réglez la position du volant.**



## Ajustement des ceintures de sécurité

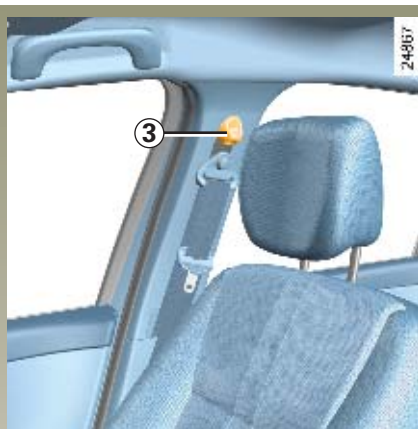
Tenez-vous bien appuyé contre le dossier.

La sangle de boudrier **1** doit être rapprochée le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier.

La sangle de bassin **2** doit être portée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés, etc.

## CEINTURES DE SÉCURITÉ (suite)



### Réglage en hauteur de la ceinture de sécurité

Basculez le bouton **3** pour sélectionner votre position de réglage de telle sorte que la sangle de baudrier **1** passe comme indiqué précédemment.

Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage.



### Verrouillage

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne **4** dans le boîtier **6** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne **4**). S'il se produit un blocage de la sangle avant l'encliquetage, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

### Verrouillage (suite)

Si votre ceinture est complètement bloquée :

- tirez lentement, mais fortement, la sangle pour en extraire environ 3 cm ;
- laissez ensuite la ceinture se rembobiner seule ;
- déroulez à nouveau ;
- si le problème persiste, consultez votre Représentant RENAULT.

### Témoin d'oubli de bouclage de la ceinture conducteur



Il s'allume fixe au démarrage moteur, puis, lorsque le véhicule atteint environ 10 km/h, ceinture conducteur non bouclée, il clignote et un signal sonore retentit pendant environ 90 secondes.

### Déverrouillage

Pressez le bouton **5** du boîtier **6**, la ceinture est rappelée par l'enrouleur.

Accompagnez le pêne pour faciliter cette opération.

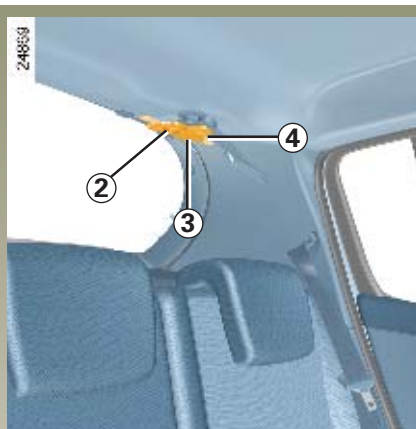


## CEINTURES DE SÉCURITÉ (suite)



### Ceintures arrière latérales 1

Le verrouillage, le déverrouillage et l'ajustement s'effectuent de la même manière que pour les ceintures avant.



### Ceinture arrière centrale

Déroulez lentement la sangle 3 de son logement, puis encliquez le pêne 2 dans le boîtier noir correspondant.



Encliquez le pêne coulissant 4 dans le boîtier rouge correspondant.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation de la banquette arrière.



## CEINTURES DE SÉCURITÉ (suite)

Les informations suivantes concernent les ceintures avant et arrière du véhicule.



- Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations.

Pour des cas particuliers (exemple : installation d'un siège enfant) consultez votre Représentant RENAULT.

- N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (exemples : pince à linge, clip, etc.) car une ceinture de sécurité portée trop lâche risque de provoquer des blessures en cas d'accident.
- Ne faites jamais passer la sangle baudrier sous votre bras, ni derrière votre dos.
- N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.
- La ceinture ne doit pas être vrillée.
- A la suite d'un accident grave, faites remplacer les ceintures qui étaient en service à ce moment. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.
- Lors de la remise en place de la banquette arrière, veillez à bien repositionner la ceinture de sécurité de façon à pouvoir l'utiliser correctement.
- En roulage, si nécessaire, réajustez la position et la tension de la ceinture.
- Veillez à insérer le pêne de la ceinture dans le boîtier approprié.

# DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT

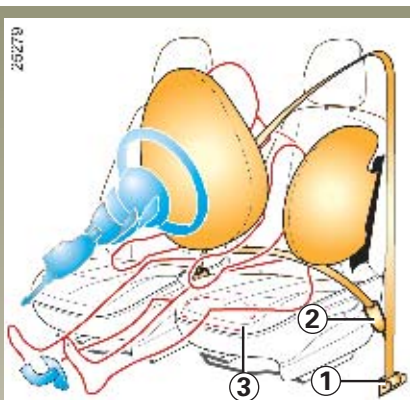
Ils sont constitués de :

- **prétensionneurs,**
- **prétensionneurs de ventrale (pour la version cinq portes),**
- **limiteurs d'effort de thorax,**
- **airbags frontaux conducteur et passager,**
- **airbags antiglisement (pour la version trois portes).**

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux latéraux ou arrière.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de ventrale ou l'airbag antiglisement pour plaquer l'occupant sur son siège, l'airbag frontal « petit volume » et les limiteurs d'efforts;
- l'airbag « grand volume ».



## Prétensionneurs

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher :

- le piston **1** qui rétracte instantanément la ceinture ;
- le piston **2** sur les sièges avant (pour la version cinq portes), ou l'airbag antiglisement **3** (pour la version trois portes).

Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.



- A la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.
- Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.
- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau RENAULT est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.
- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à votre Représentant RENAULT pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

## DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (suite)

### Limiteur d'effort de thorax et de bassin

A partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

### Airbag conducteur et passager

Il équipe les places avant côté conducteur et passager.

Un marquage « Airbag » sur le volant et, suivant véhicule, la planche de bord (zone de l'airbag A) et une vignette en partie inférieure du pare-brise rappellent la présence de cet équipement.

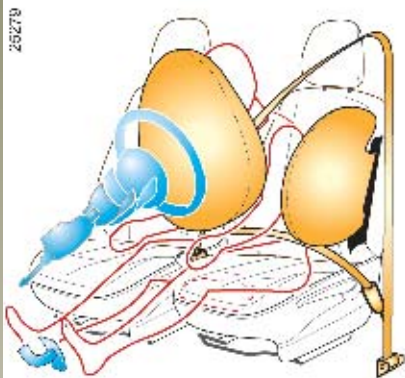
Chaque système Airbag est composé de :

- un airbag et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager ;
- un boîtier électronique intelligent commun intégrant un capteur de choc et la surveillance du système commandant l'allumeur électrique du générateur de gaz ;
- un voyant de contrôle  unique au tableau de bord.



Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit une chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des blessures à la surface de la peau ou autres désagréments.

# DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (suite)



## Fonctionnement

Le système n'est opérationnel que contact mis.

Lors d'un choc violent de type **frontal**, les airbags se gonflent rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord ; puis ils se dégonflent immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.




## Particularité de l'airbag frontal

Suivant la violence du choc, celui-ci possède deux volumes de déploiement :

- airbag « petit volume », c'est le premier degré de déploiement ;
- airbag « grand volume », des lanières se déchirent de manière à libérer un volume plus important du sac (cas de chocs plus violents).



## Anomalies de fonctionnement

Le témoin 1  s'allume au tableau de bord à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT. Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.

## DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (suite)

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



### Avertissements concernant l'Airbag conducteur

- Ne modifier ni le volant, ni son coussin.
- Tout recouvrement du coussin du volant est interdit.
- Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone...) sur le coussin.
- Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau RENAULT).
- Ne pas conduire trop près du volant : adopter une position de conduite avec les bras légèrement pliés (voir paragraphe « réglage de la position de conduite » dans le chapitre 1). Cela assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité corrects du sac.

### Avertissements concernant l'Airbag passager

- Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone...) sur la planche de bord dans la zone de l'Airbag.
- Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets...).
- Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête...) de la planche.
- Réactiver les airbags passager, dès que vous retirez un siège enfant, pour assurer la protection du passager en cas de choc.

### Avertissement concernant l'airbag antiglisement

- Le déploiement de l'airbag antiglisement peut projeter violemment les objets éventuellement posés sur l'assise du siège.

**IL EST INTERDIT D'INSTALLER UN SIÈGE ENFANT DOS À LA ROUTE SUR LE SIÈGE PASSAGER AVANT TANT QUE LES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE PASSAGER AVANT NE SONT PAS DÉSACTIVÉS.**  
(Reportez-vous au paragraphe « désactivation airbags passager avant » en chapitre 1.)

# DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES AUX CEINTURES ARRIÈRE

Suivant véhicule ils sont constitués de :

■ **prétensionneurs de ceintures intégrés aux enrouleurs pour les ceintures latérales,**

■ **limiteur d'effort.**

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, deux cas sont possibles :

- seule la ceinture assure la protection ;
- le prétensionneur se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture.

## **Prétensionneurs de ceintures de sécurité arrière**

Le système n'est opérationnel qu'après la mise sous contact du véhicule.

Lors d'un choc de type **frontal** important, un dispositif enroule à nouveau la ceinture, la plaquant contre le corps et augmentant ainsi son efficacité.



- A la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.
- Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.
- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau RENAULT est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.
- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à votre Représentant RENAULT pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

## **Limiteur d'effort**

A partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

# DISPOSITIFS DE PROTECTION LATÉRALE

## Airbags latéraux

Il s'agit d'un airbag pouvant équiper chaque siège avant qui se déploie sur le côté du siège (côté portière) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

## Airbags rideaux

Il s'agit d'un airbag pouvant équiper chaque côté supérieur de la voiture et qui se déploie le long des vitres latérales avant et arrière afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Un marquage sur le pare-brise et sur l'habillage près de la lunette arrière vous rappelle la présence de dispositifs complémentaires (airbags, prétensionneurs...) dans l'habitacle.



### Avertissement concernant l'airbag latéral

- **Monte de housses** : les sièges équipés d'airbag nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule. Consultez votre Représentant RENAULT pour savoir si de telles housses existent en RENAULT Boutique. L'utilisation de toute autre housse (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnement de ces airbags et porter atteinte à votre sécurité.
  - Ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier, la portière et les habillages intérieurs. Ne pas également couvrir le dossier du siège d'objets tels que vêtements ou accessoires. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement.
  - Les fentes sur les dossiers avant (côté portière) correspondent à la zone de déploiement de l'airbag : il est interdit d'y introduire des objets.
- Tout démontage ou toute modification du siège et des habillages intérieurs, est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau RENAULT.

## DISPOSITIFS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement du sac gonflable et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, et l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.

Le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags en cas de retournement ou de choc arrière même violent n'est pas systématique. Des chocs sous le véhicule de type trottoirs, trous dans la chaussée, pierres... peuvent provoquer le déclenchement de ces systèmes.

- Toute intervention ou modification sur le système complet Airbag (airbag, prétensionneurs, boîtier électronique, câblage...) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau RENAULT).
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau RENAULT est habilité à intervenir sur un système Airbag.
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système Airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.
- Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à votre Représentant RENAULT pour l'élimination du(des) générateur(s) de gaz.



# POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS

L'utilisation d'un dispositif de retenue des bébés et des enfants est réglementée.

En Europe les enfants de moins de 10 ans<sup>(1)</sup> doivent être obligatoirement attachés sur un dispositif homologué et adapté au poids et à la taille de l'enfant.

Le conducteur est responsable de la bonne utilisation de ces dispositifs.

Les dispositifs homologués après janvier 1992 offrent un niveau de sécurité supérieur à ceux homologués avant cette date.

Il est donc conseillé de choisir un dispositif homologué suivant le règlement européen ECE 44.

De tels dispositifs comportent obligatoirement une étiquette orange avec une lettre **E** suivie d'un numéro (celui du pays où il est homologué) et de l'année d'homologation.

Consultez la brochure « Equipements de sécurité enfants » disponible dans le réseau RENAULT pour choisir le siège adapté à votre enfant et recommandé pour votre véhicule.

(1) Respectez obligatoirement les lois en vigueur du pays dans lequel vous vous trouvez. Elles pourraient différer des présentes indications.

Sachez qu'un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres. Autrement dit, ne pas attacher un enfant équivaut à le laisser jouer sur un balcon au quatrième étage sans balustrade !



Les bébés et les enfants ne doivent en aucun cas être transportés sur les genoux des occupants du véhicule.

En cas de choc frontal à 50 km/h, un enfant de 30 kg se transforme en projectile d'une tonne : il vous sera impossible de le retenir même si vous êtes attachés.

Il est aussi particulièrement dangereux de sangler votre enfant quand il est assis sur vos genoux. Ne jamais utiliser une seule ceinture pour attacher deux personnes en même temps.

Certaines places passager ne sont pas autorisées à l'installation des sièges enfant.

Pour connaître les places autorisées et les types de sièges enfants pouvant être installés à chacune des places assises autorisées, reportez-vous au tableau en page suivante.

**Pour installer un siège enfant en place avant** (si l'installation est autorisée)

Lorsque le siège passager en est équipé, procédez aux réglages suivants :

- reculez le siège passager au maximum ;
- inclinez légèrement le dossier ;
- réglez la hauteur de l'assise au maximum ;
- placez la commande de hauteur de ceinture en position basse.

**Pour installer un siège enfant en place arrière latérale** (si l'installation est autorisée) :

- remontez l'appui-tête ou enlevez-le si nécessaire ;
- placez le siège avant dans la position recommandée en page suivante.

## POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)

Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège (2)	Places assises passager		
			Place avant passager (1) (3) (4)	Places arrière latérales	Place arrière centre (6)
<b>Nacelle transversale</b> Homologuée groupe 0	< 10 kg	F - G	X	U - IL (5)	
<b>Coque dos route</b> Homologuée groupe 0 ou 0+	< 13 kg	E	U - IL	U - IL	U
<b>Siège dos route</b> Homologué groupe 0+	< 13 kg	D	U - IL	U - IL	U
<b>Siège dos route</b> Homologué groupe 1	9 kg à 18 kg	C	U - IL	U - IL (7)	U
<b>Siège face route</b> Homologué groupe 1	9 kg à 18 kg	B, B1	X	U - IUF - IL (8) (9)	U
<b>Siège face route</b> Homologué groupe 1	9 kg à 18 kg	A	X	U - IUF - IL (8) (9)	U
<b>Rehausse</b> Homologué groupe 2	15 kg à 25 kg	-	X	U (8) (9)	U
<b>Rehausse ou adaptateur ceinture</b> Homologué groupe 3 (10)	22 kg à 36 kg	-	X	U (8) (9)	U Intégré (11)



(1) **DANGER RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : avant d'installer un siège enfant dos route à cette place vérifiez que le système de désactivation de l'airbag est sur la position **OFF**.

## POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)

**X** : Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant.


**U** : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

**IUF**: Place autorisant la fixation par attaches ISOFIX d'un siège enfant face à la route et homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

**II** : Place autorisant la fixation par attaches ISOFIX d'un siège enfant homologué « Semi-universel » ou « spécifique à un véhicule RENAULT » ; vérifiez qu'il se monte.

**Intégré** : Place équipée d'un système de retenue enfant homologué R44-03 pour les enfants de 6 à 10 ans (se reporter au chapitre « Utilisation de la fonction pack enfant »).

**Consultez la brochure « Equipements de sécurité enfants » mise à votre disposition dans le réseau pour choisir le siège adapté à votre enfant et recommandé pour votre véhicule.**

- (2) La taille du siège enfant avec fixations ISOFIX est repérée par le logo  suivi d'une lettre (A,B,B1,C,D,E,F,G).
- (3) Seul un siège enfant type dos route peut être installé à cette place.
- (4) Il est recommandé de placer le siège du véhicule dans la position la plus reculée et d'incliner le dossier à 25° environ (si réglables).
- (5) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise 2 places - Placez la tête de l'enfant du côté opposé à la porte.
- (6) La ceinture de cette place ne convient pas à la fixation de certains sièges enfant.
- (7) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer le siège enfant puis reculez le siège avant au plus près mais sans contact.
- (8) Placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule ; réglez la hauteur de l'appui tête ou enlevez-le si nécessaire.
- (9) Pour la sécurité de l'enfant ne reculez pas le siège avant au-delà du milieu de réglage de ses glissières et n'inclinez pas son dossier au-delà de 25°.
- (10) A partir de 10 ans ou d'un poids supérieur à 36 kg ou d'une taille supérieure à 1,36 m l'enfant tout comme l'adulte peut être ceinturé directement sur l'assise.
- (11) Suivant véhicule. Consultez votre représentant RENAULT.

## POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)

### Le juste choix

La sécurité de vos enfants dépend aussi de vous.

Votre véhicule est équipé du système Isofix, homologué suivant la nouvelle réglementation ECE 14, ECE 16.

Pour assurer à votre enfant la protection maximum nous recommandons l'utilisation des sièges Isofix pour enfants proposés dans le Réseau RENAULT.

Reportez-vous en chapitre 1, paragraphe « système de fixation des sièges enfants - Isofix ».

Des systèmes de retenue adaptés à toutes les catégories sont proposés. Ces systèmes ont été mis au point en collaboration avec les fabricants et ont été testés dans les véhicules RENAULT.

Prenez conseil auprès de votre Représentant RENAULT et demandez-lui de vous aider à l'installer.



### Catégories 0 et 0+ (de 0 à 13 kg)

Jusqu'à deux ans, le cou de l'enfant est très fragile. De préférence placez votre enfant dans une coque enveloppante et dos à la route.

Cette position renforce sa sécurité.



### Catégorie 1 (de 9 à 18 kg)

Entre 2 et 4 ans, le bassin n'est pas suffisamment formé pour être toujours bien retenu par la ceinture du véhicule aussi l'enfant risque des lésions abdominales en cas de choc frontal. Utilisez un siège enveloppant qui permet le maintien de l'enfant au moyen d'un harnais.

Placez l'appui-tête en position haute ou enlevez-le pour pouvoir bien appuyer le dossier du siège enfant contre le dossier du véhicule.



Afin d'éviter tous risques de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés par RENAULT qui sont adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par RENAULT.

## POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)



### Catégorie 2 (15 à 25 kg) et catégorie 3 (22 à 36 kg)

Pour retenir correctement le bassin de l'enfant jusqu'à 10 ans, d'une taille inférieure à 1,36 m et d'un poids inférieur à 36 kg. Utilisez un coussin rehausseur avec des guides sangle pour obliger la ceinture trois points du véhicule à cheminer à plat sur les cuisses de l'enfant.

Un rehausseur muni en plus d'un dossier réglable en hauteur et un guide sangle est conseillé pour positionner la ceinture le plus près possible du cou sans toutefois être en contact avec celui-ci.

Placez l'appui-tête en position haute ou enlevez-le pour pouvoir bien appuyer le dossier du siège enfant contre le dossier du véhicule.

En cas d'utilisation d'un rehausseur non pourvu d'un dossier, l'appui-tête du véhicule devra être réglé en fonction de la stature de l'enfant ; le bord supérieur de l'appui-tête doit se trouver à la même hauteur que le sommet de la tête de l'enfant et ne jamais être placé en dessous du niveau des yeux.

La norme répartit les dispositifs de retenue enfant en 5 catégories :

Catégorie 0 : de 0 à 10 kg

Catégorie 0+ : de 0 à 13 kg

Catégorie 1 : de 9 à 18 kg

Catégorie 2 : de 15 à 25 kg

Catégorie 3 : de 22 à 36 kg

## POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)

### Système de fixation de sièges enfants Isofix

Le système Isofix a été homologué suivant les règlements ECE 14, ECE16 et permet l'installation de tous les sièges enfant Isofix homologués suivant le règlement ECE 44 « semi-universel » ou « Universel ».

Les sièges enfant sont équipés de deux verrous qui viennent se crocheter sur les deux anneaux.

Les sièges Isofix Universel sont également pourvus d'une sangle pour fixer le dossier du siège enfant.

Pour connaître les places qui en sont équipées, reportez-vous au tableau « places adaptées à l'installation des sièges enfant » en début de paragraphe « pour la sécurité des enfants ».

Le système isofix de votre véhicule est composé de :

- deux anneaux d'ancrage pour fixer la base du siège enfant ;
- d'un anneau pour fixer le dossier des sièges face à la route.

Votre véhicule dispose aussi d'un anneau supplémentaire spécifique RENAULT pour fixer la sangle de certains sièges « dos à la route » proposés dans le réseau RENAULT. Cette sangle améliore le maintien de votre enfant en cas de choc arrière.



L'usage de ce dispositif sur le siège passager avant n'est autorisé que si les airbags passager ont été au préalable **désactivés**.

Reportez-vous au paragraphe « désactivation des airbags passager avant ».

### Principe d'installation

#### Siège enfant face à la route

Lorsque le siège enfant est installé face à la route, le siège avant ne doit pas être reculé au delà du milieu de réglage des glissières et le dossier doit être en position redressée.

#### Coque ou siège enfant dos à la route

Lorsque le siège enfant est installé dos à la route, le dossier du siège avant doit être proche ou en contact avec la coque du siège enfant.

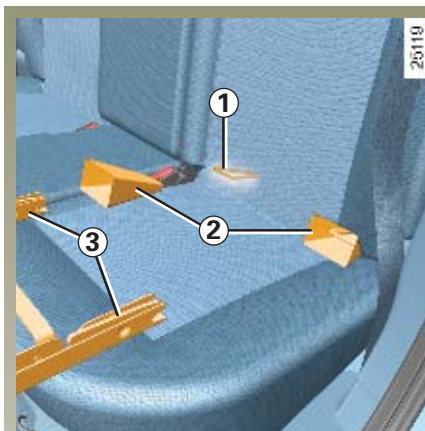


- Assurez-vous que rien ne gêne pour l'installation du siège au niveau des points d'ancrage (exemple : graviers, chiffons, jouets, etc.).
- Dans tous les cas, pensez à verrouiller le système de maintien de l'enfant dans son siège pour tous les déplacements.

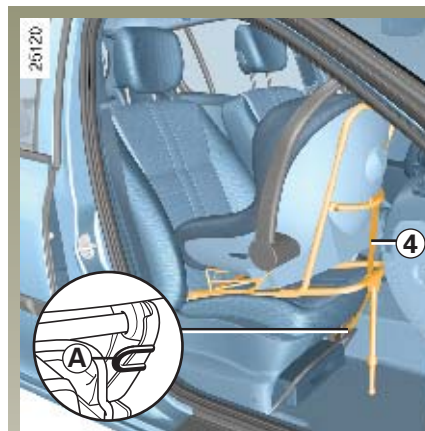
## POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)

### Fixation de la base du siège enfant

- Pour le montage et l'utilisation du siège, lisez avec attention la notice fournie avec le siège.
- Fixez les guides de montage **2** (fournis avec le siège enfant ou en accessoire), sur les anneaux **1** situés entre l'assise et le dossier et repérés par les marquages ISOFIX qui équipent la place.



- Glissez les verrous **3** du siège dans les guides **2** et poussez fortement le siège pour le verrouiller sur les anneaux.
- Assurez-vous du bon verrouillage du siège en exerçant un mouvement gauche/droite et avant/arrière).
- Poussez fortement sur l'embase du siège enfant pour le mettre en compression contre le dossier du véhicule.



### Fixation du dossier du siège enfant

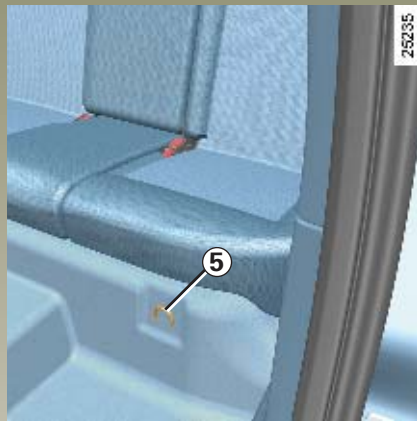
#### Siège Isofix installé dos à la route sur le siège passager avant

Il est recommandé de reculer au maximum le siège passager.

Utilisez la sangle **4** livrée avec le siège :

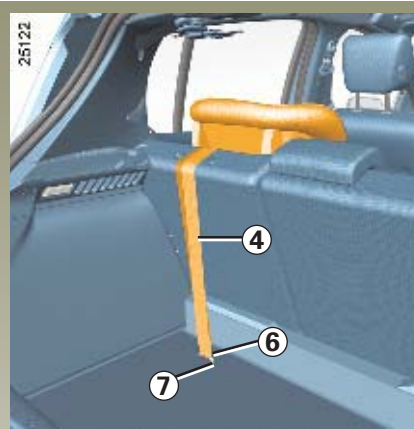
- fixez le crochet de la sangle sur l'anneau **A** situé sous le siège ;
- tendez la sangle.

## POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)



### Anneau de fixation du siège en position dos à la route aux places arrière

- fixez le crochet de la sangle sur l'anneau 5 situé sous l'assise de la banquette arrière ;
- tendez la sangle.



### Anneau de fixation du siège en position face à la route (uniquement aux places arrière)

- mettez l'appui-tête en position haute ou retirez-le ;
- faites passer la sangle 4 (livrée avec le siège) entre les deux tiges de l'appui-tête arrière ;
- fixez le crochet 6 sur l'anneau 7 situé dans le coffre ;
- tendez la sangle.



## POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)



### Pack enfant

**C'est une fonction retenue pour enfant de 6 à 10 ans en place arrière centrale.**

Lorsque le véhicule en est équipé, le pack est composé d'un adaptateur ceinture **1** et d'un appui-tête convertible enfant **2** pour adulte et enfant. Il permet d'adapter la place pour la retenue d'un enfant de 6 à 10 ans sans avoir besoin d'un élément additionnel de type rehausseur.

L'adaptation de la place arrière centrale a été homologuée pour la retenue des enfants d'un poids compris entre 22 kg et 36 kg ; elle répond aux exigences du règlement Européen ECE R44-03. Elle ne convient pas aux enfants d'une taille inférieure à 1,10 m. Au-delà de 10 ans ou d'un poids de 36 kg l'enfant se ceinture comme l'adulte.



Le pack enfant (adaptateur et appui-tête) est exclusivement conçu pour la place arrière centrale de ce véhicule avec banquette arrière en deux parties uniquement. Il ne doit jamais être installé à une autre place. Cet équipement est spécifique, il ne doit pas être installé dans un autre véhicule.

L'appui-tête fourni dans le pack enfant permet 3 fonctions :

- fonction enfant 6-10 ans ;
- fonction adulte ;
- fonction rangement.

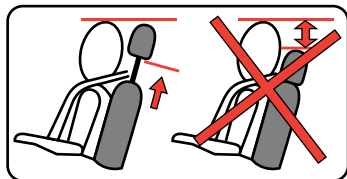
En position 6-10 ans l'appui-tête est conçu pour maintenir latéralement le cou et la base de la tête.

En cas de somnolence de l'enfant ce système réduit la fatigue musculaire du cou tout en conservant une bonne position de l'enfant dans sa ceinture.

Il protège aussi la tête de l'enfant en cas de choc arrière.



La configuration en banquette deux places avec le petit dossier **C** rabattu, interdit l'usage de la place assise centrale compte tenu de l'impossibilité de boucler la ceinture (boîtiers de ceinture inaccessibles).



Cette position d'appui-tête est recommandée pour les enfants de 6-10 ans mais n'est pas imposée. Si l'enfant préfère utiliser l'appui-tête en fonction adulte alors ajustez la hauteur de l'appui-tête de façon à ce que le haut de l'appui-tête soit aligné avec le sommet de la tête de l'enfant.



L'appui-tête est un élément de sécurité veillez à sa présence et son bon réglage.



### Installation du pack pour enfant de 6 à 10 ans

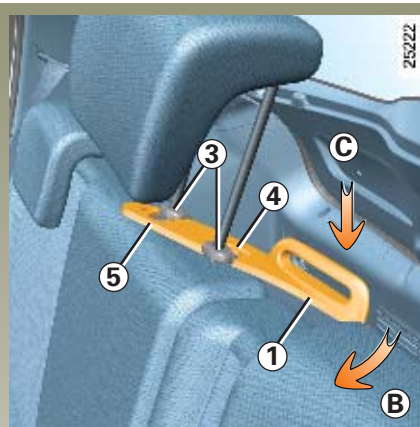
Remplacez l'appui-tête d'origine par l'appui-tête double fonction adulte et enfant ; pour cela appuyez sur le bouton **A** du guide **3** et soulevez simultanément l'appui-tête pour le retirer.



Introduisez les tiges de l'appui-tête dans les fourreaux, appuyez sur le bouton **A** de la commande **3** et abaissez l'appui-tête jusqu'à la hauteur désirée.

Suite à des manipulations du dossier, vérifiez le bon positionnement de l'adaptateur **1**.

## POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)



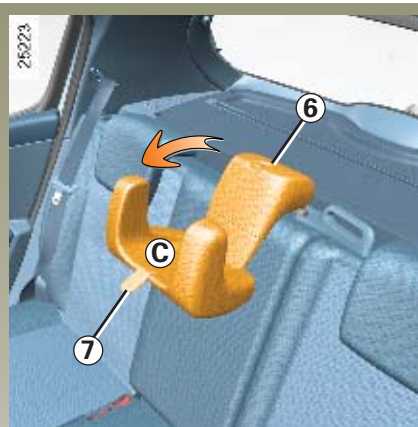
### Montage de l'adaptateur 1

L'adaptateur ceinture se fixe sous les guides **3** de l'appui-tête de la place arrière centrale.

Démontez la tablette arrière (reportez-vous au paragraphe « tablette arrière » en chapitre 3).

Placez l'adaptateur entre les deux guides comme indiqué ci-dessus.

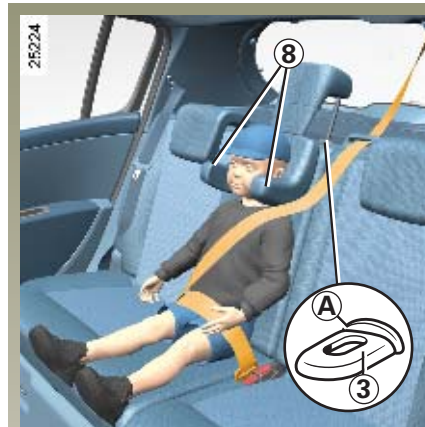
Effectuez un quart de tour vers l'avant du véhicule **B**, en exerçant une légère pression **C** vers le bas, pour glisser les deux encoches **4** et **5** sous les guides **3** jusqu'à blocage.



### Appui-tête en fonction enfant 6-10 ans

Levez le verrou **6**, dégagez la sangle **7** puis rabattez le verrou **6**.

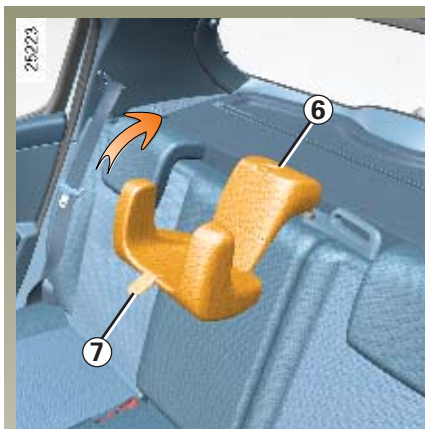
Basculez complètement le coussin **C**.



Réglez la hauteur de l'appui-tête pour positionner les deux maintiens latéraux **8** de l'appui-tête à environ 1 cm au-dessus des épaules de l'enfant. Pour cela appuyez sur le bouton **A** de la commande **3** et soulevez ou abaissez l'appui-tête jusqu'à la hauteur désirée.

## POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)

Si, en position la plus haute, les maintiens latéraux sont en contact avec l'épaule alors l'enfant est trop grand pour cette fonction.

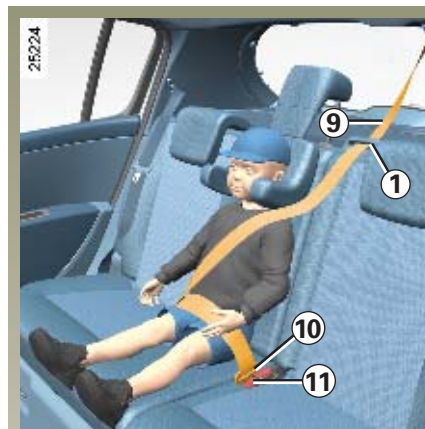


### Appui-tête en fonction adulte

Relevez l'appui-tête pour le placer dans la position adulte.

Levez le verrou **6** puis engagez complètement la sangle **7** dans le trou sous le levier. Abaissez le levier pour bloquer la sangle.

Vérifiez que le levier est complètement basculé sinon refaites l'opération.



### Installation et ceinturage de l'enfant de 6 à 10 ans

Déroulez lentement la sangle **9** puis passez le pêne **10** dans l'adaptateur **1** et encliquez-le dans le **boîtier 11 le plus en avant**.

L'enfant est assis directement sur l'assise arrière en place centrale et son bassin doit être reculé au maximum pour être en contact avec le dossier.



La position ouverte de l'appui-tête est exclusivement conçue pour un enfant de 6 à 10 ans. Son utilisation est interdite pour l'adulte.

## POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)



Ceinturez l'enfant en encliquetant le pêne coulissant **12** dans le **boîtier 13 le plus avancé**.

La sangle de baudrier doit passer sur l'épaule gauche de l'enfant et le plus près possible de la base du cou.

La sangle de bassin doit passer le plus bas possible sur les cuisses. Elle ne doit jamais prendre appui sur le ventre de l'enfant.



Veillez à ce que votre enfant reste bien appuyé contre le dossier.



L'adaptateur ceinture est exclusivement conçu pour un enfant de 6 à 10 ans. Son utilisation est interdite pour l'adulte.

## POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)



### Pour régler la hauteur de l'appui-tête

Appuyez sur le bouton **A** de la commande **3**, puis montez ou descendez l'appui-tête.

### Pour placer l'appui-tête en fonction rangement :

Appuyez sur le bouton **A** de la commande **3** au pied de la tige d'appui-tête et abaissez complètement l'appui-tête jusqu'à le mettre en contact avec le dossier.

Cette position augmente la visibilité arrière du conducteur.

**La position de l'appui-tête complètement abaissée est une position de rangement :** elle ne doit pas être utilisée lorsqu'un passager est assis.



L'appui-tête est un élément de sécurité veillez à sa présence et son bon réglage.

## POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)

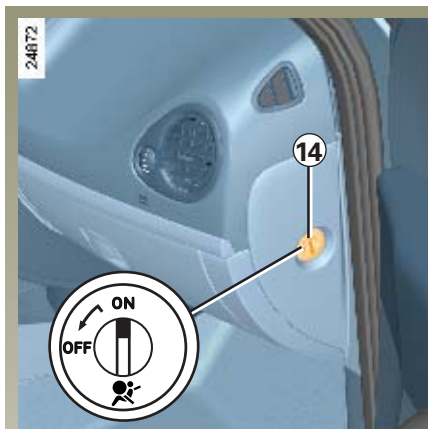


### SÉCURITÉ ENFANTS

- Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations.
- Suivez précisément les instructions portées sur la notice de montage du fabricant du dispositif de retenue.
- Evitez les vêtements trop épais, n'intercalez pas d'objets entre l'enfant et son dispositif de retenue.
- La ceinture du véhicule doit être bien tendue pour solidariser au mieux le siège enfant au véhicule. Contrôlez régulièrement la tension.
- Ne faites jamais passer la sangle baudrier sous le bras, ni derrière le dos.
- Le harnais ou la ceinture doit être bien tendu et le plus ajusté possible au corps de l'enfant.
- N'autorisez jamais votre enfant à rester debout ou s'agenouiller sur les sièges pendant la marche.
- Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant le trajet notamment en position sommeil.
- Fixez le siège avec la ceinture de sécurité même si celui-ci n'est pas occupé ; en cas de choc il peut constituer un projectile pour les occupants.
- A la suite d'un accident grave, faites vérifier les ceintures ou la fixation Isofix des sièges et changez votre siège enfant.
- Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans un véhicule, même installé dans son moyen de retenue.
- Enclenchez le système de verrouillage des portières arrière (si votre véhicule en possède).
- Veillez à ce que l'enfant ne descende pas du côté de la voie de circulation.
- Donnez le bon exemple à vos enfants en bouclant votre ceinture.
- En cas de fort ensoleillement, avant d'installer l'enfant, vérifiez que le pack enfant ne soit pas trop chaud.

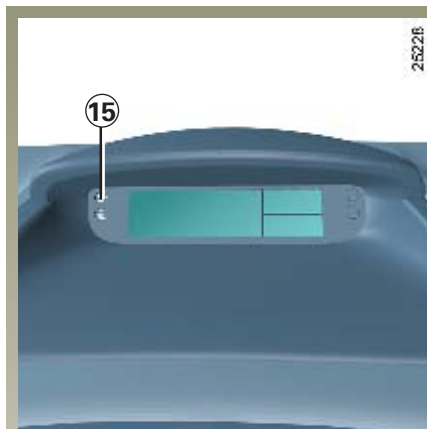


## POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)



### Désactivation des airbags passager avant

Pour pouvoir installer un siège enfant dos à la route sur le siège passager avant, vous devez **impérativement** désactiver les dispositifs complémentaires à la ceinture de sécurité passager avant (airbags frontal, latéral et l'airbag antiglisement pour la version trois portes, prétensionneur de ventrale).



**Pour désactiver les airbags** : coupez le contact, poussez et tournez le verrou **14** sur la position **OFF**.

Contact mis, vérifiez **impérativement** que le voyant **15, AIRBAG OFF**, est bien allumé sur l'afficheur de la planche de bord.

**Ce voyant reste allumé en permanence pour vous confirmer que vous pouvez installer un siège enfant.**



### DANGER

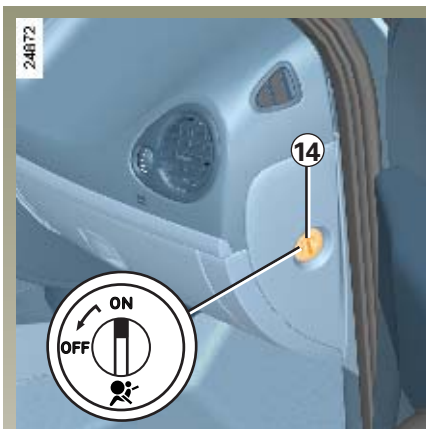
Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, il est interdit d'installer ce siège dans cette position sauf dans le cas où le véhicule est équipé d'un dispositif de désactivation de l'airbag.

Risque de blessures très graves en cas de déploiement de l'airbag.

L'étiquette (sur la planche de bord) et les marquages (sur les pare-soleil) vous rappellent ces instructions.



## POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)



### Activation des airbags passager avant

Dès que vous enlevez le siège enfant du siège passager avant, réactivez les airbags afin d'assurer la protection du passager avant en cas de choc.

**Pour réactiver les airbags** : coupez le contact, poussez et tournez le verrou **14** sur la position **ON**.

Contact mis, vérifiez que le voyant, **AIRBAG OFF**, est éteint. Les dispositifs complémentaires à la ceinture de sécurité passager avant sont activés.

### Anomalies de fonctionnement

En cas d'anomalie du système activation/désactivation d'airbags passager avant, l'installation d'un siège enfant dos à la route sur le siège avant est interdite.

L'installation de tout autre passager n'est pas recommandée.

Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.



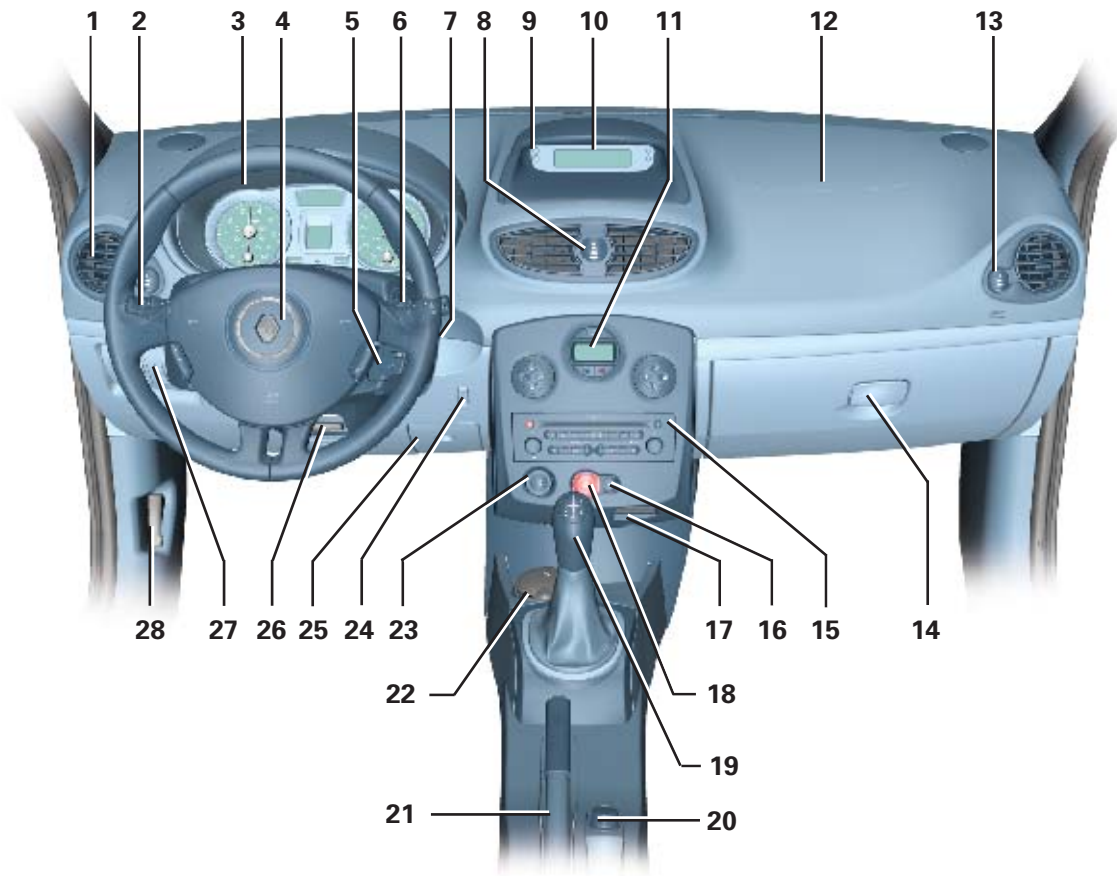
L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **contact coupé**.

En cas de manipulation contact mis, les témoins  et 

s'allument : l'airbag passager est désactivé.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

# POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE



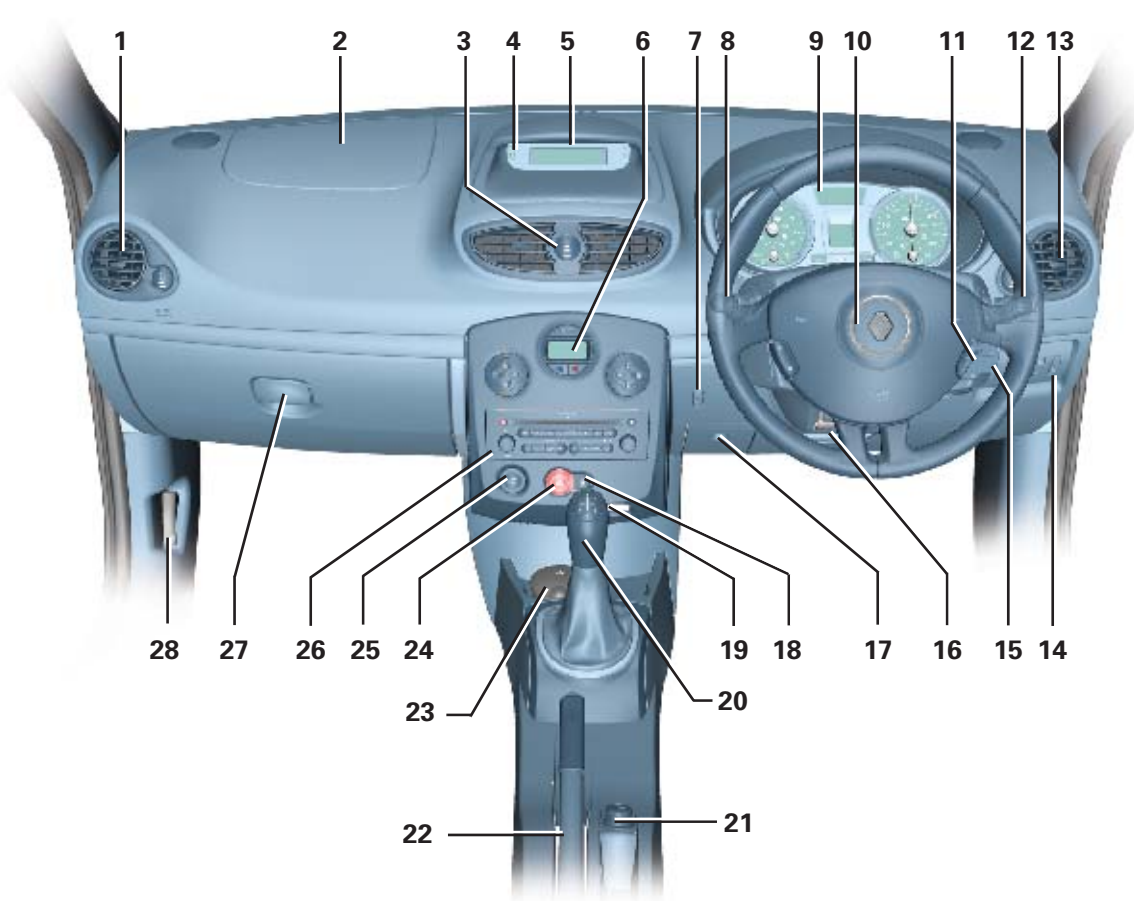
24874

## POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (suite)

La présence des équipements décrits ci-après dépend de la version et des options du véhicule ainsi que du pays.

- 1 Aérateur latéral.
- 2 Manette de:
  - feux indicateur de direction ;
  - éclairage extérieur ;
  - feux de brouillard avant ;
  - feux de brouillard arrière.
- 3 Tableau de bord.
- 4 Emplacement Airbag conducteur, avertisseur sonore, commandes de régulateur/limiteur de vitesse.
- 5
  - Commande à distance radio.
  - Commande intégrée de téléphone mains libres.
- 6 Manette de :
  - essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la vitre arrière ;
  - défilement des informations de l'ordinateur de bord.
- 7 Contacteur de démarrage (véhicule avec clé).
- 8 Aérateurs centraux.
- 9 Témoins de :
  - oubli bouclage ceinture conducteur ;
  - désactivation de l'airbag passager avant.
- 10 Affichage, suivant véhicule, de l'heure, de la température, des informations radio, du système de navigation...
- 11 Commandes de chauffage ou de climatisation.
- 12 Emplacement Airbag passager.
- 13 Aérateur latéral.
- 14 Boîte à gants.
- 15 Emplacement pour radio, système de navigation,...
- 16 Contacteur de condamnation électrique des portes.
- 17 Lecteur de carte RENAULT (véhicule avec carte RENAULT).
- 18 Contacteur de feux de détresse.
- 19 Levier de vitesses.
- 20 Allume-cigares.
- 21 Frein à main.
- 22 Emplacements pour portegobelet, cendrier,...
- 23 Commande de démarrage ou arrêt du moteur (véhicule avec carte RENAULT).
- 24 Commande de l'aide au parking.
- 25 Compartiment à fusibles.
- 26 Commande de réglage en hauteur de la colonne de direction.
- 27 Commande de :
  - régulateur et limiteur de vitesse ;
  - système antipatinage et ESP ;
  - réglage électrique de la hauteur des feux avant ;
  - rhéostat d'éclairage tableau de bord.
- 28 Commande de déverrouillage du capot.

# POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE



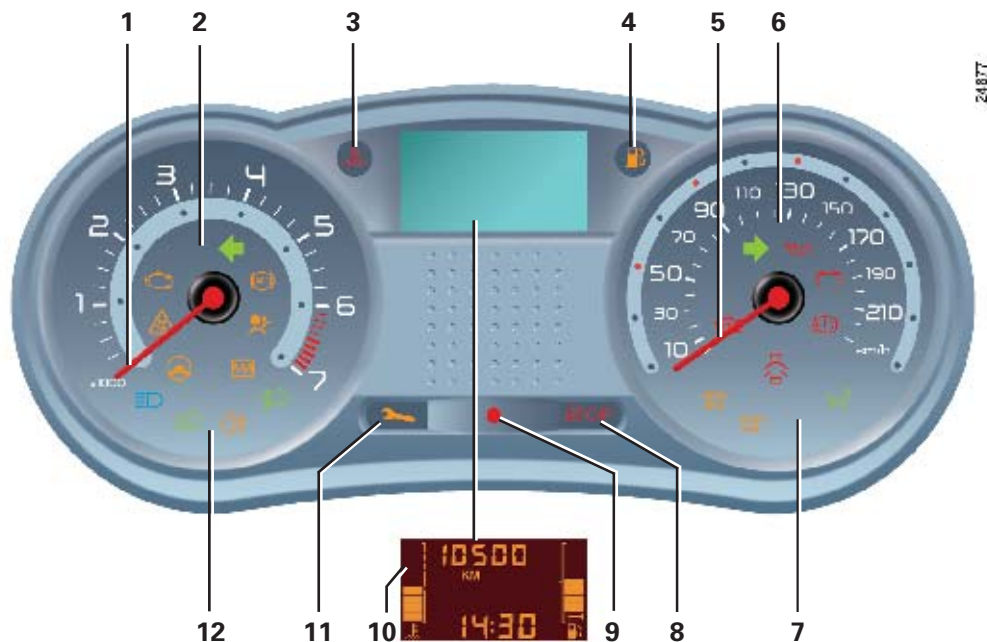
## POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE (suite)

La présence des équipements décrits ci-après dépend de la version et des options du véhicule ainsi que du pays.

- |  |  |   |
|--|--|---|
| <p><b>1</b> Aérateur latéral.</p> <p><b>2</b> Emplacement Airbag passager.</p> <p><b>3</b> Aérateurs centraux.</p> <p><b>4</b> Témoins de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• oubli bouclage ceinture conducteur ;</li><li>• désactivation de l'airbag passager avant.</li></ul> <p><b>5</b> Affichage, suivant véhicule, de l'heure, de la température, des informations radio, du système de navigation...</p> <p><b>6</b> Commandes de chauffage ou de climatisation.</p> <p><b>7</b> Commande de l'aide au parking.</p> <p><b>8</b> Manette de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la vitre arrière ;</li><li>• défilement des informations de l'ordinateur de bord.</li></ul> | <p><b>9</b> Tableau de bord.</p> <p><b>10</b> Emplacement Airbag conducteur, avertisseur sonore, commandes de régulateur/limiteur de vitesse.</p> <p><b>11</b> • Commande à distance radio.<br/>• Commande intégrée de téléphone mains libres.</p> <p><b>12</b> Manette de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• feux indicateur de direction ;</li><li>• éclairage extérieur ;</li><li>• feux de brouillard avant ;</li><li>• feux de brouillard arrière.</li></ul> <p><b>13</b> Aérateur latéral.</p> <p><b>14</b> Commande de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• régulateur et limiteur de vitesse ;</li><li>• système antipatinage et ESP ;</li><li>• réglage électrique de la hauteur des feux avant ;</li><li>• rhéostat d'éclairage tableau de bord.</li></ul> <p><b>15</b> Contacteur de démarrage (véhicule avec clé).</p> <p><b>16</b> Commande de réglage en hauteur de la colonne de direction.</p> | <p><b>17</b> Compartiment à fusibles.</p> <p><b>18</b> Contacteur de condamnation électrique des portes.</p> <p><b>19</b> Lecteur de carte RENAULT (véhicule avec carte RENAULT).</p> <p><b>20</b> Levier de vitesses.</p> <p><b>21</b> Allume-cigares.</p> <p><b>22</b> Frein à main.</p> <p><b>23</b> Emplacements pour portegobelet, cendrier,...</p> <p><b>24</b> Contacteur de feux de détresse.</p> <p><b>25</b> Commande de démarrage ou arrêt du moteur (véhicule avec carte RENAULT).</p> <p><b>26</b> Emplacement pour radio, système de navigation,...</p> <p><b>27</b> Boîte à gants.</p> <p><b>28</b> Commande de déverrouillage du capot.</p> |
|--|--|---|

## TABLEAU DE BORD

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.




Le témoin **STOP** vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.


Le témoin  vous recommande un arrêt prochain chez un Représentant RENAULT.

Si aucune information n'apparaît sur le tableau de bord, cela impose un arrêt immédiat compatible avec les conditions de circulation.

## TABLEAU DE BORD (suite)

1 **Compte-tours**  
(graduations × 1000)

2  **Témoin des feux indicateurs de direction gauche**


 **Témoin antiblocage des roues**

Il s'allume au démarrage moteur puis s'éteint.

S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues.


Le système de freinage est alors assuré comme sur une voiture non équipée du système ABS.

Consultez rapidement votre Représentant RENAULT.

2  **Témoin d'Airbag**  
Il s'allume au démarrage moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.

 **Témoin de défaillance électronique ou de présence d'eau dans le gazole**


Il clignote à la mise sous contact (moteur non tournant), reste fixe pendant quelques secondes puis s'éteint.

S'il s'allume en roulant cela peut indiquer une défaillance du calculateur d'injection ou de la boîte de vitesses automatique ou une présence d'eau dans le gazole. Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.

2  **Témoin de direction à assistance variable**

Il s'éteint dès que le moteur tourne.

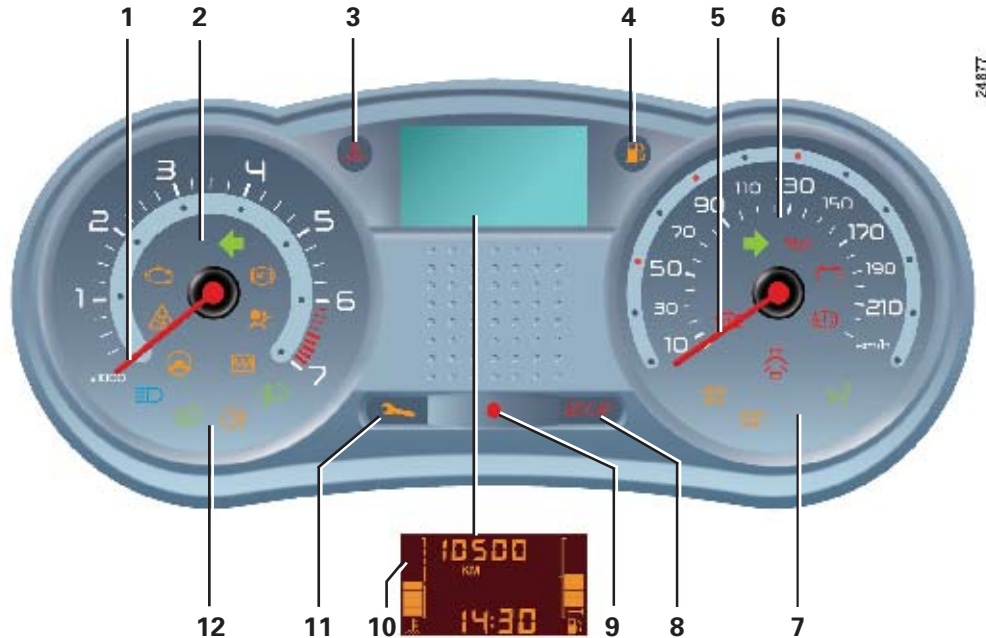
S'il s'allume en roulant, cela indique une défaillance du système, consultez au plus tôt un Représentant RENAULT.

 **Témoin contrôle dynamique de conduite (E.S.P.) et système antipatinage (A.S.R.)**

Il existe plusieurs cas d'allumage du témoin : reportez-vous aux paragraphes « contrôle dynamique de conduite : E.S.P. » et « système antipatinage : A.S.R. » en chapitre 2.

## TABLEAU DE BORD (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.



Le témoin **STOP** vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

Le témoin **🛑** vous recommande un arrêt prochain chez un Représentant RENAULT.

Si aucune information n'apparaît sur le tableau de bord, cela impose un arrêt immédiat compatible avec les conditions de circulation.



## TABLEAU DE BORD (suite)

### 2 **Témoin de contrôle du système antipollution**

Pour les véhicules qui en sont équipés, il s'allume au démarrage moteur puis s'éteint.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.
- S'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement.

Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.

Reportez-vous au paragraphe « conseils antipollution, économies de carburant, conduite » en chapitre 2.

### 3 **Témoin d'alerte de température du liquide de refroidissement**

- S'il clignote il indique une défaillance du système d'injection.

Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant RENAULT.

### 3 **Témoin d'alerte de température du liquide de refroidissement**

- S'il s'allume fixe arrêtez-vous et laissez tourner le moteur au ralenti une ou deux minutes. La température doit s'abaisser et le témoin s'éteindre. Sinon, arrêtez le moteur. Laissez-le refroidir avant de vérifier le liquide de refroidissement.

Faites appel à un Représentant RENAULT.

### 4 **Témoin d'alerte mini carburant**

Il s'éteint quelques secondes après le démarrage moteur.

S'il s'allume, ou reste allumé, faites le plein dès que possible.

### 5 **Indicateur de vitesse (km ou miles par heure)**

#### **Alarme sonore de survitesse**

Suivant véhicule, une alarme sonore retentit pendant environ 10 secondes toutes les 40 secondes, tant que le véhicule dépasse 120 km/h.

### 6 **Témoin des feux indicateurs de direction droit**



### **Témoin de pression d'huile**

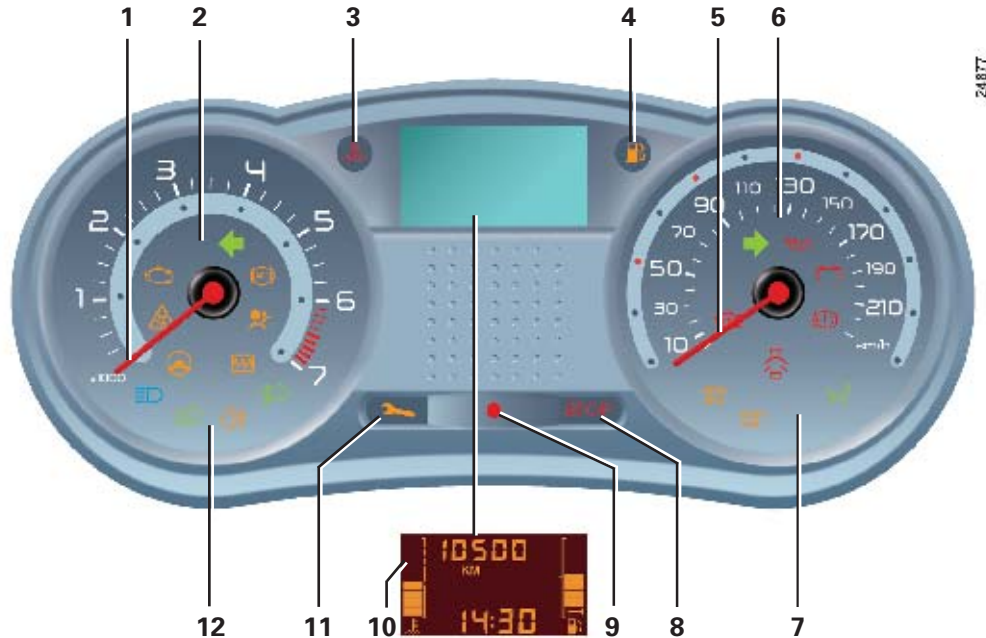
Il s'allume au démarrage moteur puis s'éteint au bout de quelques secondes. S'il s'allume sur route, accompagné du

témoin **STOP** et d'un bip

sonore, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact. Vérifiez le niveau d'huile. Si le niveau est normal, cela provient d'une autre cause. Faites appel à un Représentant RENAULT.

## TABLEAU DE BORD (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.



Le témoin **STOP** vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.


Le témoin **🛑** vous recommande un arrêt prochain chez un Représentant RENAULT.

Si aucune information n'apparaît sur le tableau de bord, cela impose un arrêt immédiat compatible avec les conditions de circulation.

## TABLEAU DE BORD (suite)

### 6 **Témoin de charge de batterie**

Il s'allume au démarrage moteur puis doit s'éteindre dès que le moteur tourne.


S'il s'allume sur route accompagné du voyant  et d'un bip

sonore, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique.

Arrêtez-vous et faites vérifier le circuit.

### **Témoin de serrage du frein à main et témoin détecteur d'incident sur circuit de freinage**

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le frein à main est desserré.

S'il s'allume au freinage, accompagné du voyant  et d'un

bip sonore, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits ou d'un incident sur le système de freinage.

Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant RENAULT.

### 6 **Témoin de porte(s) ouverte(s)**

### **Témoin d'alerte grave injection**

S'il s'allume sur route, il signale une défaillance du système d'injection. Arrêtez-vous immédiatement, coupez le contact et faites appel à un Représentant RENAULT.

### 7 **Témoin du limiteur de vitesse et du régulateur de vitesse**

Pour connaître son fonctionnement, reportez-vous aux paragraphes « régulateur de vitesse » et « limiteur de vitesse » en chapitre 2.

### **Non utilisé**

### 7 **Témoin de préchauffage (version diesel)**

Contact mis, il doit s'allumer ; il indique que les bougies de préchauffage sont en fonctionnement. Il s'éteint quand le préchauffage est obtenu, le moteur peut démarrer.

### 8 **Témoin d'arrêt impératif**

Il s'éteint dès que le moteur tourne.

Il s'allume conjointement avec d'autres témoins et/ou message, et est accompagné d'un bip sonore.

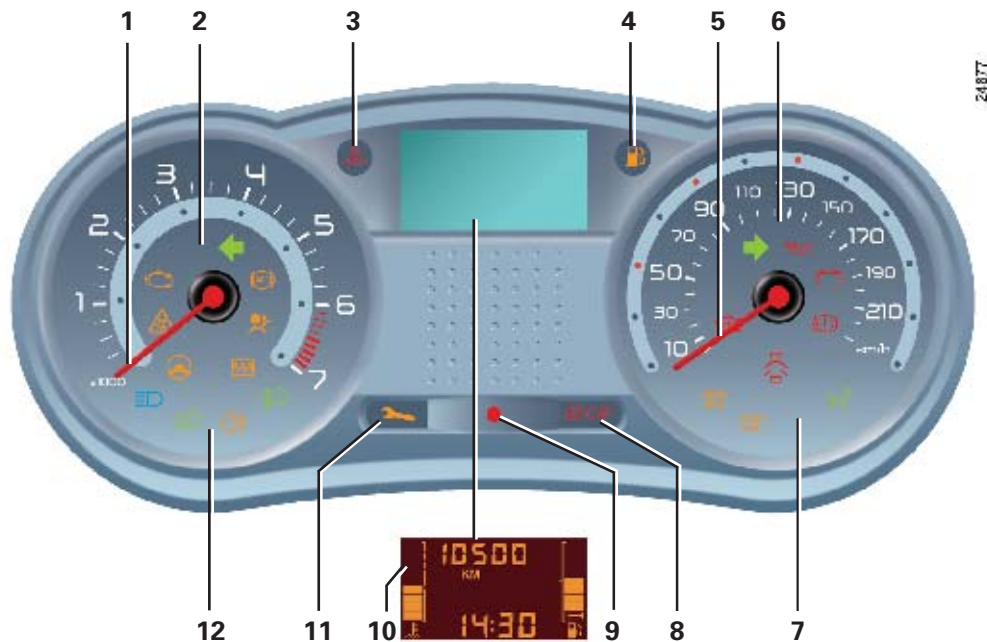
Il impose un arrêt immédiat (compatible avec les conditions de circulation).

### 9 **Témoin système anti-démarrage**

Reportez-vous au paragraphe « système antidémarrage » en chapitre 1.

## TABLEAU DE BORD (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.



Le témoin **STOP** vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

Le témoin **🛑** vous recommande un arrêt prochain chez un Représentant RENAULT.

Si aucune information n'apparaît sur le tableau de bord, cela impose un arrêt immédiat compatible avec les conditions de circulation.

## TABLEAU DE BORD (suite)

### 10 Afficheur

#### Indicateur de température du liquide de refroidissement

Il n'y a alerte que si le témoin



et



s'allument,

accompagnés d'un message au tableau de bord et d'un bip sonore.

#### Niveau d'huile.

Pour être valable, la lecture doit se faire sur un sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

### 10 Afficheur

#### Alerte niveau huile moteur minimum

Au démarrage moteur, et pendant 30 secondes, l'afficheur alerte sur le niveau minimum d'huile moteur. Reportez-vous au paragraphe « niveau huile moteur » en chapitre 4.

### 10 Ordinateur de bord

Au terme des 30 secondes, l'afficheur bascule en fonction ordinateur de bord : reportez-vous au paragraphe « ordinateur de bord » en chapitre 1.

### 11 Témoin d'alerte

Il s'allume au démarrage moteur, puis s'éteint après quelques secondes. Il peut s'allumer avec d'autres témoins ou messages au tableau de bord.

S'il s'allume en roulant, il recommande un arrêt prochain chez votre Représentant RENAULT.

### 12 Témoin des feux de brouillard avant

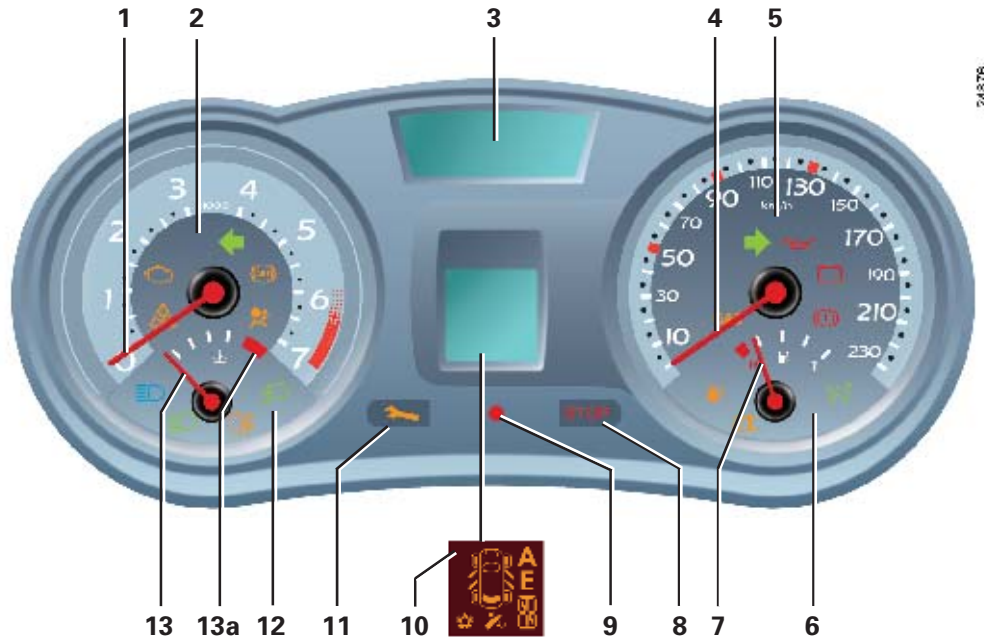
### Témoin de feu de brouillard arrière

### Témoin des feux de croisement

### Témoin des feux de route

## TABLEAU DE BORD (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.




Le témoin **STOP** vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

Le témoin  vous recommande un arrêt prochain chez un Représentant RENAULT.

Si aucune information n'apparaît sur le tableau de bord, cela impose un arrêt immédiat compatible avec les conditions de circulation.

## TABLEAU DE BORD (suite)

1 **Compte-tours**  
(graduations × 1000)

2  **Témoin des feux indicateurs de direction gauche**




**Témoin antiblocage des roues**

Il s'allume au démarrage moteur tournant puis s'éteint.

S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues.

Le système de freinage est alors assuré comme sur une voiture non équipée du système ABS.

Consultez rapidement votre Représentant RENAULT.

2  **Témoin d'Airbag**  
Il s'allume au démarrage moteur puis s'éteint après quelques secondes.


S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.



**Témoin contrôle dynamique de conduite (E.S.P.) et système antipatinage (A.S.R.)**

Il existe plusieurs cas d'allumage du témoin : reportez-vous aux paragraphes « contrôle dynamique de conduite : E.S.P. » et « système antipatinage : A.S.R. » en chapitre 2.

2  **Témoin de contrôle du système antipollution**

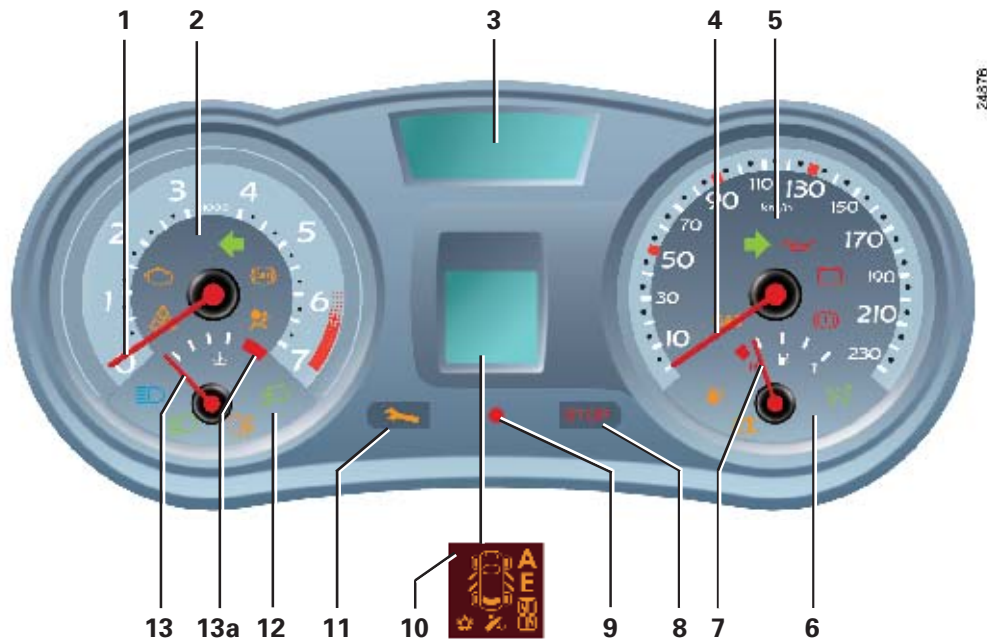
Pour les véhicules qui en sont équipés, il s'allume au démarrage moteur puis s'éteint.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.
- S'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement.

Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.

## TABLEAU DE BORD (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.



Le témoin **STOP** vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

Le témoin  vous recommande un arrêt prochain chez un Représentant RENAULT.

Si aucune information n'apparaît sur le tableau de bord, cela impose un arrêt immédiat compatible avec les conditions de circulation.



## TABLEAU DE BORD (suite)

### 3 Afficheur Niveau d'huile

Au démarrage moteur, et pendant environ 30 secondes, l'afficheur alerte sur le niveau minimum d'huile moteur. Reportez-vous au paragraphe « niveau d'huile moteur » en chapitre 4.

### 3 Ordinateur de bord

Au terme des 30 secondes, l'afficheur bascule en fonction ordinateur de bord : reportez-vous au paragraphe « ordinateur de bord » en chapitre 1.

### 4 Indicateur de vitesse (km ou miles par heure)

#### Alarme sonore de survitesse

Suivant véhicule, une alarme sonore retentit pendant environ 10 secondes toutes les 40 secondes, tant que le véhicule dépasse les 120 km/h.

### 5 Témoign des feux indicateurs de direction droit

### 5 Témoign de pression d'huile

Il s'allume au démarrage moteur puis s'éteint au bout de quelques secondes. S'il s'allume sur route, accompagné du

témoign **STOP** et d'un bip sono-

re, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact. Vérifiez le niveau d'huile. Si le niveau est normal, cela provient d'une autre cause.

Faites appel à un Représentant RENAULT.

### Témoign de charge de batterie

Il s'allume au démarrage moteur puis doit s'éteindre dès que le moteur tourne. S'il s'allume sur route accompagné du

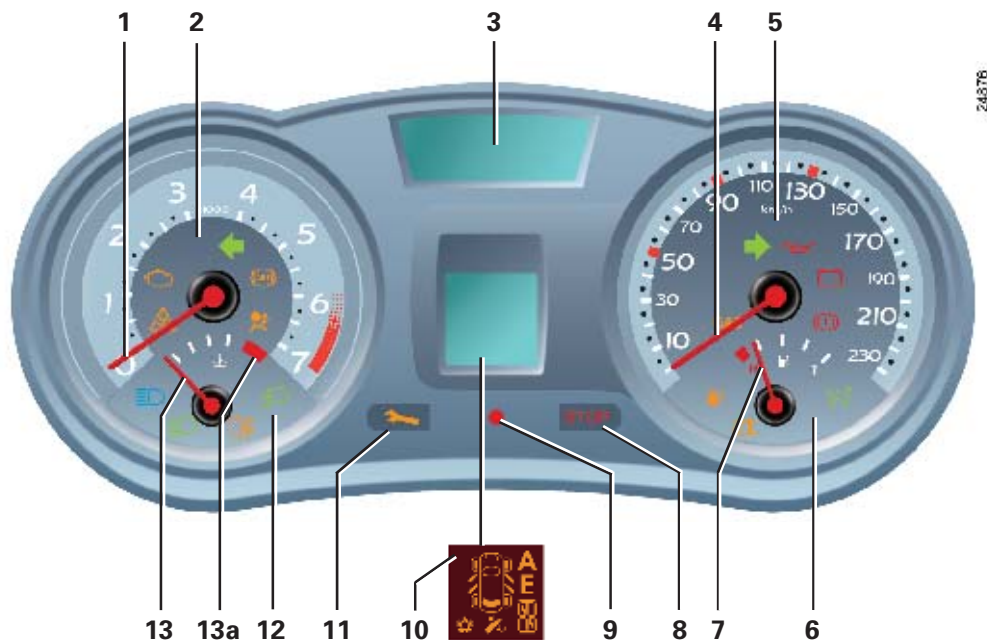
voyant **STOP** et d'un bip sono-

re, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique.

Arrêtez-vous et faites vérifier le circuit.

## TABLEAU DE BORD (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.




Le témoin **STOP** vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.


Le témoin  vous recommande un arrêt prochain chez un Représentant RENAULT.

Si aucune information n'apparaît sur le tableau de bord, cela impose un arrêt immédiat compatible avec les conditions de circulation.

## TABLEAU DE BORD (suite)

- 5  **Témoin de serrage du frein à main et témoin détecteur d'incident sur circuit de freinage**


Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le frein à main est desserré.

S'il s'allume au freinage, accompagné du voyant  et d'un

bip sonore, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits ou d'un incident sur le système de freinage.

Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant RENAULT.

 Non utilisé

- 6  **Témoin du limiteur de vitesse et du régulateur de vitesse**

Pour connaître son fonctionnement, reportez-vous aux paragraphes « régulateur de vitesse » et « limiteur de vitesse » en chapitre 2.



**Témoin d'alerte mini carburant**

Il s'éteint quelques secondes après le démarrage moteur.

S'il s'allume, ou reste allumé, faites le plein dès que possible.



Non utilisé

- 7 Indicateur de niveau carburant

- 8  **Témoin d'arrêt impératif**

Il s'éteint dès que le moteur tourne.

Il s'allume conjointement à d'autres témoins et/ou messages, et est accompagné d'un bip sonore.

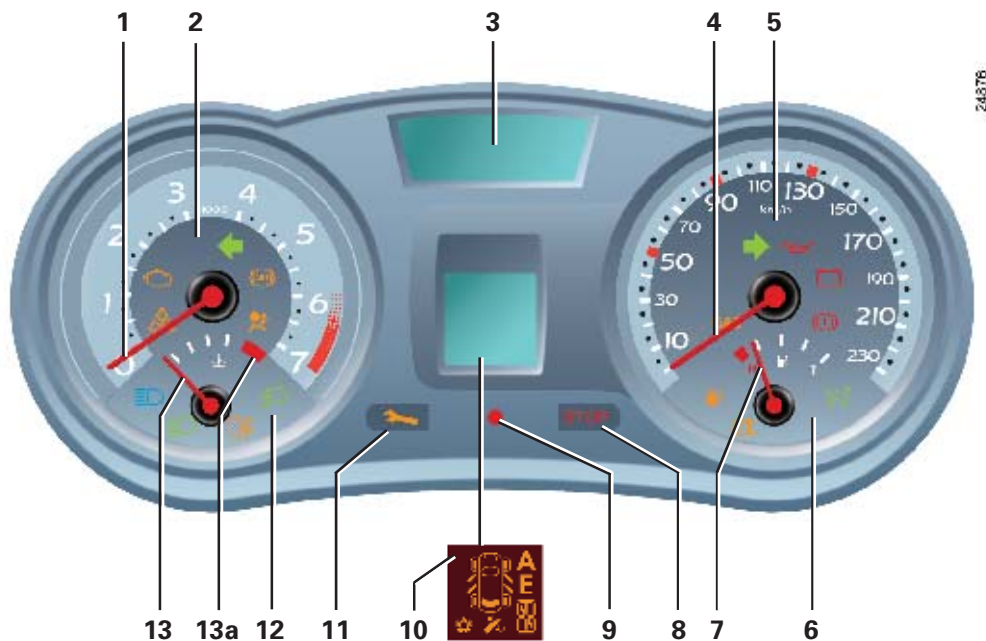
Il impose un arrêt immédiat (compatible avec les conditions de circulation).

- 9  **Témoin système anti-démarrage**

Reportez-vous au paragraphe « système antidémarrage » en chapitre 1.

## TABLEAU DE BORD (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.



Le témoin **STOP** vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

Le témoin  vous recommande un arrêt prochain chez un Représentant RENAULT.

Si aucune information n'apparaît sur le tableau de bord,  
cela impose un arrêt immédiat compatible avec les conditions de circulation.

## TABLEAU DE BORD (suite)

### 10 Témoin ouvrant ou afficheur multifonction (suivant véhicule)

#### Témoin ouvrant

Il indique lorsqu'un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé.

OU

#### Afficheur multifonction

Il indique lorsqu'un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, l'état de gonflage des pneumatiques (reportez-vous au paragraphe « système de surveillance de la pression des pneumatiques » en chapitre 2) et le rapport de boîte engagé (pour les véhicules équipés d'une boîte automatique).

### 11 Témoin d'alerte

Il s'allume au démarrage moteur, puis s'éteint après quelques secondes.

Il peut s'allumer avec d'autres témoins ou messages au tableau de bord.

S'il s'allume en roulant, il recommande un arrêt prochain chez votre Représentant RENAULT.

### 12 Témoin des feux de brouillard avant



### Témoin de feu de brouillard arrière



### Témoin des feux de croisement



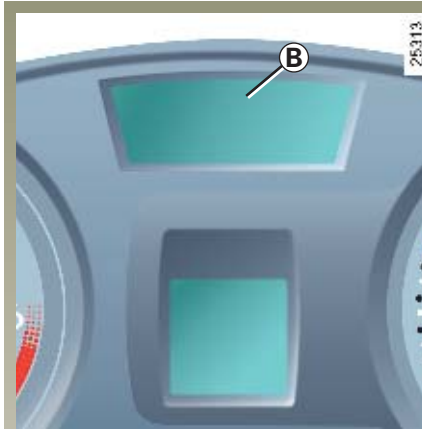
### Témoin des feux de route

### 13 Indicateur de température du liquide de refroidissement

En marche normale, l'aiguille doit se trouver en dessous de la zone **13a**. Elle peut s'en approcher en cas d'utilisation « sévère ». Il n'y a alerte que si


le témoin  s'allume, accompagné d'un message au tableau de bord et d'un bip sonore.

# ORDINATEUR DE BORD

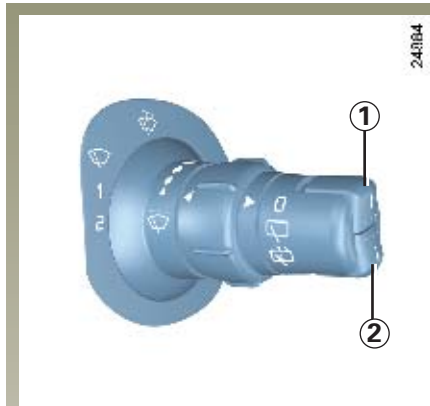


## Ordinateur de bord

Il regroupe sur l'afficheur **A** ou **B** au tableau de bord (emplacement différent suivant véhicule) :

- les messages d'information (paramètres de voyage...);
- les messages d'anomalie de fonctionnement (généralement associés au témoin );
- les messages d'alerte (associés au témoin ).

## ORDINATEUR DE BORD (suite)



### Touches de sélection de l'affichage 1 et 2

Faites défiler les informations suivantes dans l'ordre ou l'ordre inverse par appuis successifs et brefs.

- a) totalisateur général de distance parcourue ; totalisateur partiel de distance parcourue,
- b) paramètres de voyage :
  - carburant utilisé,
  - consommation moyenne,
  - consommation instantanée (suivant véhicule),
  - autonomie prévisible,
  - distance parcourue.

- c) autonomie de vidange,
- d) vitesse de consigne (limiteur de vitesse/régulateur de vitesse),
- e) journal de bord, défilement des messages d'informations et d'anomalie de fonctionnement.



### Touches de mise à zéro du totalisateur partiel 1 et 2

Pour faire une mise à zéro du totalisateur partiel, l'affichage sélectionné doit être sur « totalisateur partiel », puis exercez un appui long sur la touche **1** ou **2** ou un appui long sur les touches **1** et **2** simultanément.

### Touches de mise à zéro des paramètres de voyage 1 et 2

Affichage sélectionné sur l'un des paramètres de voyage, exercez un appui long sur la touche **1** ou **2** ou sur les deux touches simultanément.

### Interprétation de certaines valeurs affichées après un Top Départ

Les valeurs de consommation moyenne, autonomie, vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top Départ est importante.

Sur les premiers kilomètres parcourus après un Top Départ, vous pouvez constater :

- Que l'autonomie augmente en roulant.

Ceci est normal, la consommation moyenne peut diminuer quand :

- la voiture sort d'une phase d'accélération ;
- le moteur atteint sa température de fonctionnement (Top Départ : moteur froid) ;
- vous passez d'une circulation urbaine à une circulation routière.

- Que la consommation moyenne augmente véhicule arrêté au ralenti.




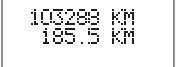
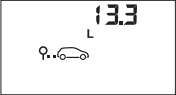
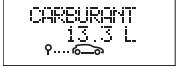
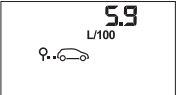

Ceci est normal car le module tient compte de l'essence consommée au ralenti.

### Mise à zéro automatique des paramètres de voyage

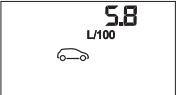



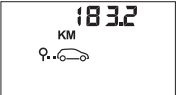
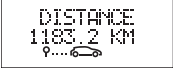


La mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'un des paramètres.







# ORDINATEUR DE BORD (suite)





Exemples de sélection d'affichage par appuis sur la touche 2		Interprétation de l'affichage sélectionné
Afficheur A	Afficheur B	
 <p>25165</p>	 <p>25161</p>	<p><b>a) Totalisateur général de distance parcourue</b> (visible en première ligne de l'afficheur <i>B</i>)</p>
 <p>25186</p>	 <p>25161</p>	<p><b>Totalisateur partiel de distance parcourue</b> (visible en deuxième ligne de l'afficheur <i>B</i>)</p>
 <p>25187</p>	 <p>25162</p>	<p><b>b) Paramètres de voyage</b> Carburant consommé depuis le dernier Top Départ.</p>
 <p>25188</p>	 <p>25163</p>	<p><b>Consommation moyenne</b> depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres et tenant compte de la distance parcourue et du carburant utilisé depuis le dernier Top Départ.</p>

# ORDINATEUR DE BORD (suite)

Exemples de sélection d'affichage par appuis sur la touche 2		Interprétation de l'affichage sélectionné
Afficheur A	Afficheur B	
 <p>25178</p>	 <p>25158</p>	<p><b>Consommation instantanée</b> Valeur affichée après avoir atteint une vitesse de 30 km/h.</p>
 <p>25179</p>	 <p>25164</p>	<p><b>Autonomie prévisible avec le carburant restant</b> Cette autonomie tient compte de la consommation moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres. Quelques minutes après l'allumage du témoin d'alerte mini carburant, il n'y a plus d'affichage de l'autonomie prévisible.</p>
 <p>25180</p>	 <p>25159</p>	<p><b>Distance parcourue</b> depuis le dernier Top Départ.</p>
 <p>25181</p>	 <p>25160</p>	<p><b>Vitesse moyenne</b> depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.</p>

Exemples de sélection d'affichage par appuis sur la touche 2		Interprétation de l'affichage sélectionné
Afficheur A	Afficheur B	
		<p><b>c) Autonomie vidange/entretien</b>            Distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine révision.            Plusieurs cas se présentent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• autonomie inférieure à <b>1 500 km</b> ou date de la prochaine révision prévue <b>avant deux mois</b>. Le message « vidange à prévoir » s'affiche.</li> <li>• autonomie de vidange égale à <b>0 km</b> ou date de révision atteinte. Le message « faire vidange rapidement » s'affiche lorsque l'affichage sélectionné est « autonomie de vidange » accompagné du symbole  et du voyant .</li> </ul> <p><b>Réinitialisation de l'afficheur après la révision conforme au programme d'entretien</b>            L'autonomie de vidange/entretien ne doit être réinitialisée qu'après une révision conformément aux préconisations du carnet d'entretien.            Si vous décidez de faire des vidanges plus rapprochées, ne réinitialisez pas cette donnée à chaque changement d'huile. Ceci pour éviter tout dépassement de périodicité de remplacement des autres pièces prévues dans le programme d'entretien.            Pour réinitialiser l'autonomie de vidange/entretien, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur l'une des touches de mise à zéro de l'affichage jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de vidange.</p>

# ORDINATEUR DE BORD (suite)

Exemples de sélection d'affichage par appuis sur la touche 2		Interprétation de l'affichage sélectionné
Afficheur A	Afficheur B	
 <p>Afficheur A: 70 KMH</p>	 <p>Afficheur B: LIMITEUR 70 KMH</p>  <p>Afficheur B: REGULATEUR 70KMH</p>  <p>Afficheur B: ECLAIRAGE AUTO DES FEUX OFF</p>	<p><b>d) Vitesse de consigne du régulateur-limiteur de vitesse</b> (suivant véhicule) Reportez-vous en chapitre 2, paragraphe « limiteur de vitesse » et « régulateur de vitesse ».</p> <p><b>e) Journal de bord</b> Affichage successif :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- des messages d'informations (suivant véhicule : allumage automatique des phares...),</li><li>- des messages d'anomalies de fonctionnement (injection à contrôler...).</li></ul>

## ORDINATEUR DE BORD (suite)


### Les messages d'information

Ceux-ci peuvent soit aider dans la phase de mise en route du véhicule, soit informer d'un choix ou d'un état de conduite.

Des exemples de messages d'information sont donnés en pages suivantes.

### Les messages d'anomalies de fonctionnement

Ils recommandent un arrêt prochain chez votre Représentant RENAULT pour une intervention sur votre véhicule.


Ces messages apparaissent avec le témoin  .

Ils disparaissent par un appui sur la touche de sélection de l'affichage ou au bout de quelques secondes et sont mémorisés dans le journal de bord.

Le témoin  reste allumé. Des exemples de messages d'anomalie de fonctionnement vous sont donnés en pages suivantes.

### Les messages d'alerte




Ils imposent un arrêt immédiat (compatible avec la circulation) et l'appel d'un Représentant RENAULT.

Ils apparaissent généralement avec le témoin  . Des exemples de messages d'alerte vous sont donnés en pages suivantes.

**Nota :** les messages apparaissent sur l'afficheur soit isolément, soit en alternance (lorsqu'il y a plusieurs messages à afficher), ils peuvent être accompagnés d'un voyant et/ou d'un bip sonore.

# ORDINATEUR DE BORD (suite)

## Exemples de messages d'information

Messages	Interprétation des messages
 <p>25201</p>	<p><b>"Coffre ouvert"</b> Indique que le hayon est resté ouvert.</p>
 <p>25155</p>	<p><b>"Niveau d'huile correct"</b> Indique à la mise sous contact que le niveau d'huile est correct.</p>
 <p>25197</p>	<p><b>"Eclairage auto des feux off"</b> Indique que la fonction d'allumage automatique des feux est désactivée.</p>

# ORDINATEUR DE BORD (suite)

## Exemples de messages d'anomalie de fonctionnement

Ils s'allument conjointement au témoin  et recommandent un arrêt prochain chez votre Représentant RENAULT

Messages	Interprétation des messages
<div data-bbox="143 356 368 445" style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">ESP A CONTROLER</div> <div data-bbox="374 356 393 397" style="text-align: right; font-size: small;">25140</div> <div data-bbox="143 546 368 636" style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">FILTRE GAZOLE A PURGER</div> <div data-bbox="374 546 393 588" style="text-align: right; font-size: small;">25199</div> <div data-bbox="143 748 368 837" style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">DEFAILLANCE ELECTRONIQUE</div> <div data-bbox="374 748 393 789" style="text-align: right; font-size: small;">25204</div>	<p><b>"ESP à contrôler"</b> Indique une défaillance du système ESP (voir paragraphe « système antipatinage » en chapitre 2).</p> <p><b>"Filtre gazole à purger"</b> Indique une présence d'eau dans le gazole. Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.</p> <p><b>"Défaillance électronique"</b> Indique une défaillance de la gestion électronique de votre véhicule. Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.</p>

## ORDINATEUR DE BORD (suite)

### Exemples de messages d'anomalie de fonctionnement

Ils s'allument conjointement au témoin  et recommandent un arrêt prochain chez votre Représentant RENAULT

Messages	Interprétation des messages
<div data-bbox="143 350 368 442" style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;">BOITE VITESSES A CONTROLER</div> <span data-bbox="374 350 390 392" style="font-size: small; vertical-align: middle;">25200</span>  <div data-bbox="143 546 368 638" style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;">ECLAIRAGE AUTO A CONTROLER</div> <span data-bbox="374 546 390 588" style="font-size: small; vertical-align: middle;">25198</span>  <div data-bbox="143 742 368 834" style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;">DIRECTION A CONTROLER</div> <span data-bbox="374 742 390 784" style="font-size: small; vertical-align: middle;">25191</span>	<p><b>"Boîte vitesses à contrôler"</b> Indique qu'un défaut est survenu dans la boîte de vitesses, consultez rapidement votre Représentant RENAULT.</p> <p><b>"Éclairage auto à contrôler"</b> Indique une défaillance dans le fonctionnement automatique des feux, consultez votre Représentant RENAULT.</p> <p><b>"Direction à contrôler"</b> Indique une défaillance dans le fonctionnement de la direction assistée.</p>



## ORDINATEUR DE BORD (suite)

### Exemples de messages d'alerte





Ils s'allument conjointement au témoin **STOP** et imposent un arrêt immédiat (compatible avec la circulation).

Messages	Interprétation des messages
<div data-bbox="145 356 368 445">PANNE DE L' INJECTION</div> <p data-bbox="374 356 393 396">25138</p> <div data-bbox="142 549 365 639">SURCHAUFFE DU MOTEUR</div> <p data-bbox="371 549 390 590">25189</p> <div data-bbox="142 754 365 844">PANNE RECHARGE BATTERIE</div> <p data-bbox="371 754 390 795">25139</p>	<p data-bbox="480 372 730 396"><b>"Panne de l'injection"</b></p> <p data-bbox="480 404 1188 427">Indique un problème grave au niveau moteur sur le véhicule.</p> <p data-bbox="480 568 757 592"><b>"Surchauffe du moteur"</b></p> <p data-bbox="480 600 1025 623">Indique une surchauffe du moteur du véhicule.</p> <p data-bbox="480 770 777 794"><b>"Panne recharge batterie"</b></p> <p data-bbox="480 801 1180 825">Indique un problème dans le circuit de charge de la batterie.</p>

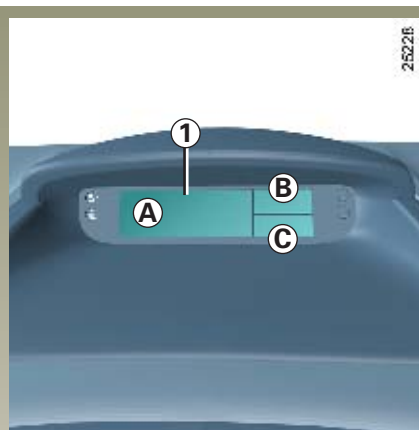
## ORDINATEUR DE BORD (suite)

### Exemples de messages d'alerte

Ils s'allument conjointement au témoin **STOP** et imposent un arrêt immédiat (compatible avec la circulation).

Messages	Interprétation des messages
 25135	<b>"Panne de la direction"</b> Indique un problème sur la direction assistée du véhicule.
 25144	<b>"Boîte vitesses surchauffe"</b> Indique une surchauffe de la boîte de vitesses.
 25196	<b>"Panne du freinage"</b> Indique une défaillance du circuit de freinage
 25137	<b>"Panne pression d'huile"</b> Indique une défaillance de pression d'huile.

# AFFICHEURS D'INFORMATIONS

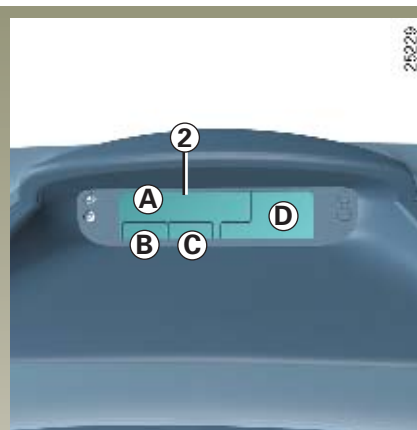


Suivant les véhicules, les afficheurs **1** ou **2** peuvent regrouper :

- la radio (zone **A**) ;
- l'heure (zone **B**) ;
- la température extérieure (zone **C**) ;
- les informations d'aide à la navigation, les informations concernant la commande de téléphone mains-libres intégrée (zone **D**).

## Nota :

Sur l'afficheur **2**, la nature des informations dans les zones **A**, **B**, **C** et **D** peut varier, suivant l'équipement du véhicule.



## Particularité :

Lorsque la température extérieure est comprise entre  $-3\text{ °C}$  et  $+3\text{ °C}$ , les caractères  $\text{°C}$  clignotent (signalisation de risque de verglas).



## Indicateur de température extérieure

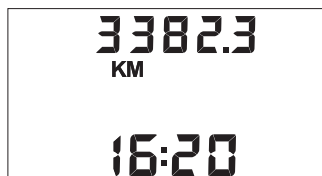
La formation de verglas étant liée à l'exposition, l'hygrométrie locale et la température, l'indication de température extérieure ne peut suffire à elle seule pour détecter le verglas.

En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), les valeurs affichées par la montre perdent leur sens.

Il convient d'effectuer une mise à l'heure.

Nous vous conseillons de ne pas effectuer de corrections en roulant.

(A)



## Afficheur A

L'heure s'affiche contact mis.

Pour accéder à l'affichage **1** dédié au réglage de l'heure, appuyez sur le bouton **2** ou **3**. Attendez quelques secondes.

Les heures et les minutes clignotent, vous êtes en mode réglage, faites un appui long sur le bouton **3** pour régler les heures.

Dès que les heures clignotent, faites des appuis courts ou un appui long sur le bouton **2**, pour les régler.



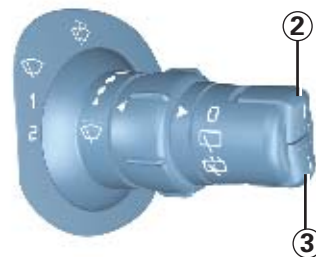
(1)

Ensuite, faites un appui long sur le bouton **3** pour valider le réglage des heures.

Les minutes clignotent, faites des appuis courts ou un appui long sur le bouton **2** pour les régler.

Réglage terminé, les heures et les minutes restent affichées fixe pendant 2 secondes votre réglage est pris en compte.

Vous pouvez changer d'afficheur.



En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), les valeurs affichées par la montre perdent leur sens.

Il convient d'effectuer une mise à l'heure.

Nous vous conseillons de ne pas effectuer de corrections en roulant.

## HEURE ET TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE (suite)



### Afficheur *B*

L'affichage de l'heure et/ou de la température extérieure est obtenu contact mis.

### Mise à l'heure de la montre

Pressez la touche :

**H** pour les heures,  
**M** pour les minutes.

### Indicateur de température extérieure

#### Particularité :

Lorsque la température extérieure est comprise entre  $-3\text{ }^{\circ}\text{C}$  et  $+3\text{ }^{\circ}\text{C}$ , les caractères  $^{\circ}\text{C}$  clignotent (signalisation de risque de verglas).



### Indicateur de température extérieure

La formation de verglas étant liée à l'exposition, l'hygrométrie locale et la température, l'indication de température extérieure ne peut suffire à elle seule pour détecter le verglas.

### Véhicules équipés des systèmes d'aide à la navigation, téléphones...

Reportez-vous à la notice spécifique de la fonction pour connaître les particularités des véhicules liées à la présence de ces équipements.

En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), les valeurs affichées par la montre perdent leur sens.

Il convient d'effectuer une mise à l'heure.

Nous vous conseillons de ne pas effectuer de corrections en roulant.

# VOLANT DE DIRECTION



## Réglage en hauteur et en profondeur du volant (suivant véhicule)

Tirez le levier **1** et mettez le volant dans la position désirée ; poussez le levier pour bloquer le volant.

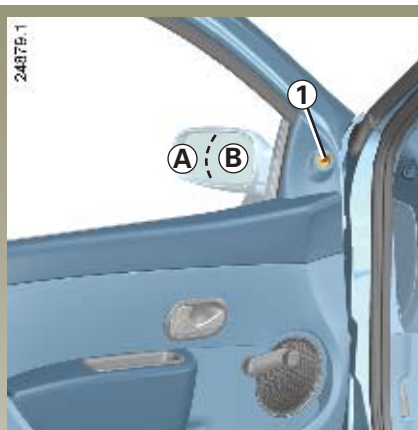


Pour des raisons de sécurité, effectuez ce réglage voiture à l'arrêt.

Ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt.

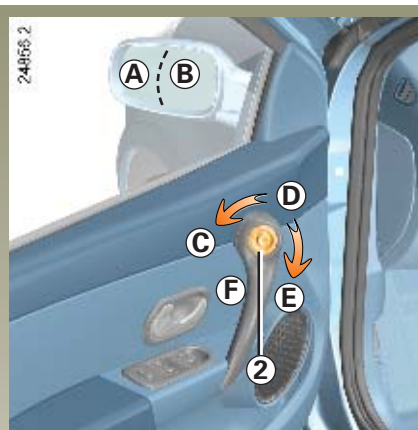
Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).

# RÉTROVISEURS



## Rétroviseurs extérieurs à commande manuelle

Pour orienter le rétroviseur, manœuvrez le levier **1**.



## Rétroviseurs extérieurs électriques

**Contact mis**, manœuvrez le bouton **2** :

- position **C** pour régler le rétroviseur gauche ;
- position **E** pour régler le rétroviseur droit ;

**D** étant la position inactive.

## Rétroviseurs dégivrants

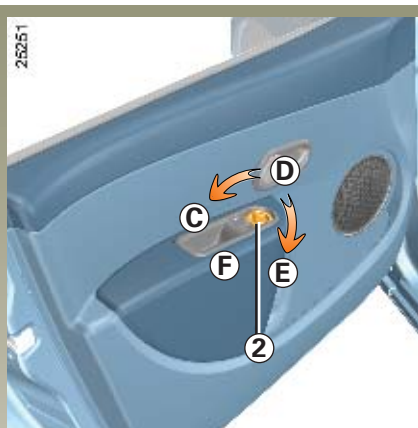
**Moteur tournant**, le dégivrage du miroir est assuré conjointement avec le dégivrage-désembuage de la lunette arrière.



Le miroir du rétroviseur extérieur côté conducteur peut comporter deux zones visiblement délimitées. La zone **B** correspond à ce qui est normalement vu dans un rétroviseur classique. La zone **A** permet d'accroître, pour votre sécurité, la visibilité latérale arrière.

**Les objets dans la zone A apparaissent beaucoup plus éloignés qu'ils ne le sont dans la réalité.**

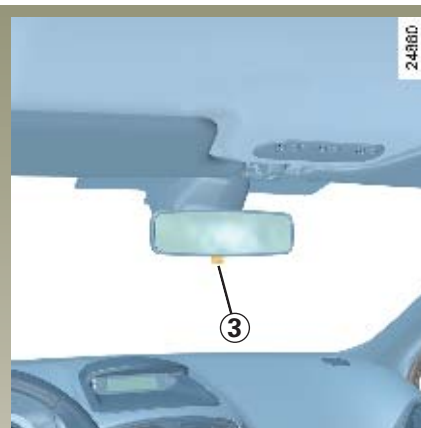
## RÉTROVISEURS (suite)



### Rétroviseurs rabattables

Manœuvrez le bouton **2** en position **F** : les rétroviseurs extérieurs se rabattent. Pour les remettre en position de roulage, revenez en position **C**, **D** ou **E**.

Si vous rabattez manuellement les rétroviseurs avant de les remettre en position de roulage (C,D,E), vous devez d'abord positionner la commande **2** sur **F**.



### Rétroviseur intérieur

Il est orientable. En conduite de nuit, pour ne pas être ébloui par les projecteurs d'une voiture suiveuse, basculez le petit levier **3** situé derrière le rétroviseur.



# AVERTISSEURS SONORES ET LUMINEUX



## Avertisseur sonore

Appuyez sur le coussin du volant A.

## Avertisseur lumineux

Pour obtenir un appel lumineux, même si l'éclairage n'est pas utilisé, tirez la manette **1** vers vous.



## Feux indicateurs de direction

Mancœuvrez la manette **1** dans le plan du volant et dans le sens où vous allez tourner le volant.

En conduite sur autoroute, les manœuvres du volant sont généralement insuffisantes pour ramener automatiquement la manette à **0**. Il existe une position intermédiaire dans laquelle vous devez maintenir la manette pendant la manœuvre.

En relâchant la manette, celle-ci revient automatiquement à **0**.

## Signal « danger »

Appuyez sur le contacteur **2**.



Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants et les répéteurs latéraux.

Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes :

- contraint de vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit ;
- dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.

Suivant véhicule, en cas de très forte décélération volontaire, les feux de détresse peuvent s'allumer automatiquement.

Dans ce cas, vous pouvez éteindre les feux de détresse, en appuyant une fois sur le contacteur **2**.

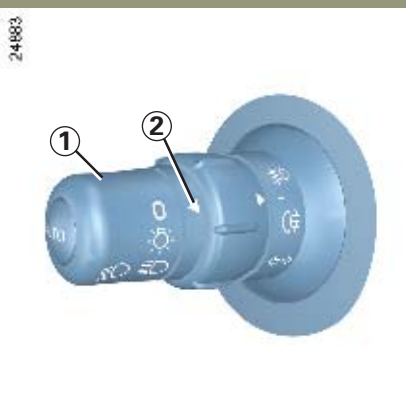
# ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS



## Allumage feux de position

Tournez l'extrémité de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **2**.

Le tableau de bord s'éclaire, on peut en régler l'intensité en tournant la commande **3**.



## Pour régler l'intensité lumineuse du tableau de bord

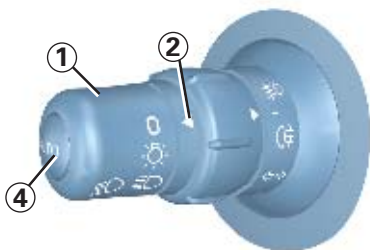
Tournez la commande **3** vers le bas pour baisser l'intensité lumineuse et vers le haut pour l'augmenter.



Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon fonctionnement de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelles). De manière générale, veillez à ce que les feux ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, transport d'objets pouvant les cacher).

## ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (suite)

24883



### Allumage feux de croisement



#### Fonctionnement manuel

Tournez l'extrémité de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **2**.

Dans tous les cas un témoin s'allume au tableau de bord.

#### Fonctionnement automatique (suivant véhicule)

Moteur tournant, les feux de croisement s'allument ou s'éteignent automatiquement en fonction de la luminosité extérieure, sans action sur la manette **1** (position **0**).

Cette fonction peut se désactiver ou se réactiver.

- **Pour l'activer** contact mis, appuyez sur le bouton **4** au moins **quatre** secondes. Un message au tableau de bord confirme cette action.
- **Pour la désactiver**, contact mis véhicule à l'arrêt, appuyez sur le bouton **4** au moins **quatre** secondes. Le message « éclairage auto des feux OFF » apparaît au tableau de bord.

Toute action sur la manette **1** est prioritaire et annule temporairement l'automatisme.

#### Fonction « éclairage extérieur d'accompagnement »

Cette fonction (utile par exemple pour éclairer l'ouverture d'un portail, d'un garage...) vous permet d'allumer momentanément les feux de croisement.

Contact coupé et feux éteints, tirez vers vous la manette **1** : les feux de croisement s'allument pendant environ trente secondes.

Cette action est limitée à quatre fois pour un temps d'allumage maximum de deux minutes.

Pour arrêter l'éclairage avant son arrêt automatique, faites pivoter l'extrémité de la manette **1** puis ramenez-la en position **0**.

## ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (suite)

### Feux additionnels de virage

Suivant véhicule, lors de la prise de virage, si les feux de croisement sont allumés et sous certaines conditions de conduite (vitesse, angle du volant, en marche avant,...), des feux complémentaires s'allument pour éclairer l'intérieur du virage.

**Nota :** sous certaines conditions d'utilisations prolongée, ce système étant prévu pour fonctionner un temps limité, il se coupe automatiquement.

24883



### Allumage feux de route



Feux de croisement allumés, déplacez la manette **1** vers vous.


Lorsque les feux de route sont allumés un témoin s'allume sur le tableau de bord.

Pour revenir en position feux de croisement, déplacez de nouveau la manette **1** vers vous.

### Automatisme d'éclairage en feux de route

Suivant véhicule, lorsque vous passez en feux de route, les lampes des feux de croisement se relèvent pour améliorer l'éclairage.

**Nota :** en cas d'anomalie de fonctionnement sur ce système, en feux de route, lors du retour en feux de croisement, le feu de croisement concerné s'éteint et les feux de brouillard avant s'allument accom-

pagnés du témoin  au tableau de bord et d'un message de défaillance.

Ce mode de fonctionnement n'étant pas une condition normale de roulage, consultez votre Représentant RENAULT le plus rapidement possible.

**Attention :** cette situation n'est pas une condition normale d'utilisation de votre véhicule.

## ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (suite)

24883



### Extinction des feux

#### Fonctionnement manuel

Il existe trois possibilités (suivant véhicule) :

- ramenez la manette **1** à sa position initiale ;
- les feux s'éteignent lors de l'arrêt du moteur à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule. Dans ce cas, au démarrage moteur suivant, les feux se rallumeront dans la position de la manette **1**.
- une temporisation éteindra automatiquement l'éclairage.

#### Fonctionnement automatique (suivant véhicule)

Les feux s'éteignent lors de l'arrêt moteur à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule.

#### Alarme sonore d'oubli d'éclairage

Dans le cas où les feux ont été allumés après la coupure moteur, un bip sonore se déclenche à l'ouverture de la porte conducteur pour vous signaler que les feux sont restés allumés.

## ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (suite)

24883



### Feux de brouillard avant

Tournez l'anneau central **5** de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **6** puis relâchez.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ces feux quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

### Feu de brouillard arrière

Tournez l'anneau central **5** de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **6**, puis relâchez.

Le feu de brouillard ne pourra s'allumer que si les feux de croisement ou les feux de brouillard avant sont allumés.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ce feu quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

**Nota :** le feu de brouillard se situe côté conducteur.

L'allumage du témoin anti-brouillard et d'un message au tableau de bord indique une anomalie de fonctionnement de l'automatisme de l'éclairage en feu de route, reportez-vous au paragraphe « éclairage et signalisations extérieurs » en chapitre 1.

### Extinction

Faites de nouveau pivoter la bague **5** pour amener le repère **6** face au symbole correspondant au feu de brouillard que vous voulez éteindre.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de brouillard avant et arrière

Par temps de brouillard, l'allumage automatique des feux de croisement n'est pas systématique, vous devrez donc les allumer manuellement.

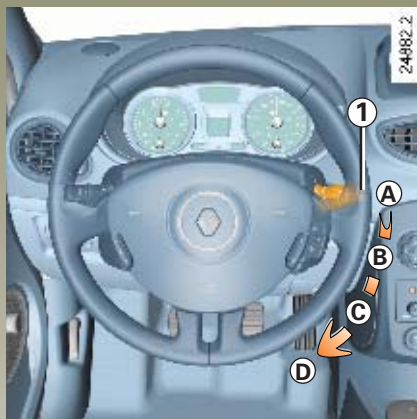
L'allumage des feux de brouillard reste sous le contrôle du conducteur : les témoins au tableau de bord vous informent sur leur allumage (témoin allumé) ou leur extinction (témoin éteint).

## RÉGLAGE ÉLECTRIQUE DE LA HAUTEUR DES FAISCEAUX



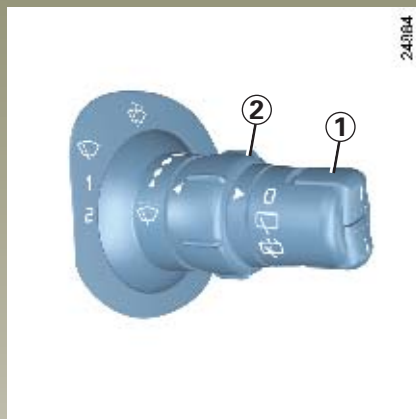
Pour les véhicules qui en sont équipés, la commande **A** permet de corriger la hauteur des faisceaux en fonction de la charge.

Tournez la commande **A** vers le bas pour baisser les projecteurs et vers le haut pour les lever.



Contact mis, manœuvrez la manette 1

- **A arrêt.**
- **B balayage intermittent**  
Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. Il est possible de modifier le temps entre les balayages en tournant l'anneau 2.
- **C balayage continu lent.**
- **D balayage continu rapide.**



## Particularité

**En roulage**, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage. D'une vitesse continue rapide vous passez à une vitesse continue lente.

Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

Toute action sur la manette 1 est prioritaire et annule cet automatisme.

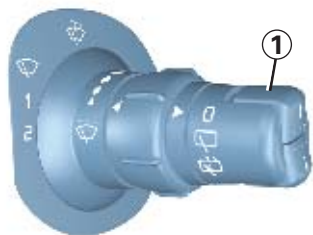
## Véhicules avec fonction essuyage automatique

Moteur tournant, manœuvrez la manette 1

- **A arrêt.**
- **B fonction essuyage automatique**  
Cette position sélectionnée, le système détecte la présence d'eau sur le pare-brise et déclenche des balayages à la vitesse d'essuyage adaptée.  
Il est possible de modifier le temps entre les balayages en tournant l'anneau 2.
- **C balayage continu lent.**
- **D balayage continu rapide.**



## ESSUIE-VITRE / LAVE-VITRE AVANT (suite)



### Lave-vitre, lave-projecteurs (suivant véhicule)

**Contact mis**, tirez la manette **1** vers vous.

- **Projecteurs éteints**

Un appui bref déclenche un aller-retour de l'essuie-vitre.

Un appui prolongé déclenche trois aller-retour suivis d'un dernier aller-retour après quelques secondes.

- **Projecteurs allumés**

Vous actionnez également en même temps le dispositif de lave-projecteurs.

Véhicule à l'arrêt, en cas de blocage mécanique (pare-brise gelé...) le système coupe automatiquement l'alimentation de l'essuie-vitre.

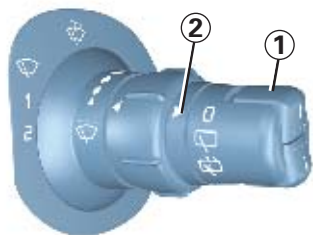
Avant lavage du véhicule, ramenez la manette en position **A** (arrêt) pour éviter notamment les risques de détérioration des balais lors du déclenchement de l'essuyage automatique.

Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Nettoyez régulièrement votre pare-brise.

Si vous coupez le contact moteur avant d'avoir arrêté l'essuie-vitre (position **A**) les balais s'arrêteront dans une position quelconque.

# ESSUIE-VITRE / LAVE-VITRE ARRIÈRE



243804

## Essuie-vitre arrière à cadencement en fonction de la vitesse



Contact mis, pivotez l'extrémité de la manette **1** jusqu'à amener le point de repère **2** en face du symbole.

La fréquence de balayage varie en fonction de la vitesse.

## Essuie-lave vitre arrière



Contact mis, faites pivoter l'extrémité de la manette **1** jusqu'à amener le point de repère **2** en face du symbole.

Lorsque vous relâchez la manette, elle revient en position essuie-vitre arrière.

## Particularité

Si les essuie-vitres avant fonctionnent ou sont en mode automatique il se produit un balayage intermittent de l'essuie-vitre arrière lorsque vous enclenchez la marche arrière.

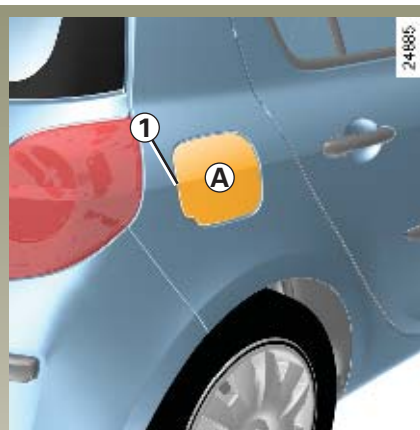
Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitres ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Nettoyez régulièrement votre vitre arrière.

Avant d'utiliser l'essuie-vitre arrière, assurez-vous qu'aucun objet transporté ne gêne la course du balai.

# RÉSERVOIR CARBURANT

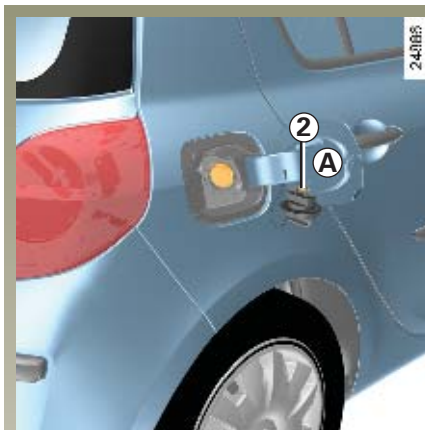


**Capacité utilisable du réservoir :**  
55 litres environ.

Pour ouvrir le portillon **A**, passez le doigt dans la découpe **1** puis tirez la trappe.

Pour le remplissage reportez-vous au paragraphe « remplissage carburant ».

Pendant le remplissage un porte-bouchon **2** est prévu sur le battant de trappe.



Bouchon de remplissage : il est spécifique. Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il soit identique au bouchon d'origine.

Adressez-vous à votre Représentant RENAULT.

Ne pas manœuvrer le bouchon à proximité d'une flamme ou d'une source de chaleur.

Ne lavez pas la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.

## Qualité du carburant

Utilisez un carburant de bonne qualité respectant les normes en vigueur particulières à chaque pays.

### Version essence

Utilisez **impérativement** de l'essence sans plomb. L'indice d'octane (RON) doit être conforme aux indications portées sur l'étiquette située dans la trappe à carburant. Reportez-vous aux « Caractéristiques moteurs » en chapitre 6.

### Version diesel

Utilisez **impérativement** du gazole conforme aux indications portées sur l'étiquette située à l'intérieur de la trappe à carburant **A**.

Lors du remplissage du réservoir, veillez à ce qu'il ne puisse y avoir de pénétration accidentelle d'eau. Le système d'obturation et son pourtour doivent être exempts de poussières.



Ne mélangez pas d'essence au gazole, même en faible quantité.

## RÉSERVOIR CARBURANT (suite)

### Remplissage carburant

#### Versions essence

L'utilisation d'essence au plomb endommagerait les dispositifs de dépollution et pourrait aboutir à une perte de la garantie.

Afin d'empêcher un remplissage avec de l'essence plombée, la goutte de remplissage du réservoir d'essence comporte un étranglement muni d'un système de sécurité qui ne **permet d'utiliser qu'un pistolet distribuant de l'essence sans plomb** (à la pompe).

- Introduisez le pistolet de manière à repousser le clapet et poursuivez jusqu'à amener le pistolet **en butée** avant de le déclencher pour remplir le réservoir, (risque d'éclaboussures).
- Maintenez-le dans cette position pendant toute l'opération de remplissage.

### Remplissage carburant (suite)

#### Versions essence et diesel

À la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.



Toute intervention ou modification sur le système d'alimentation carburant (boîtiers électroniques, câblages, circuit carburant, injecteur, capots de protection...) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité (sauf par le personnel qualifié du Réseau RENAULT).

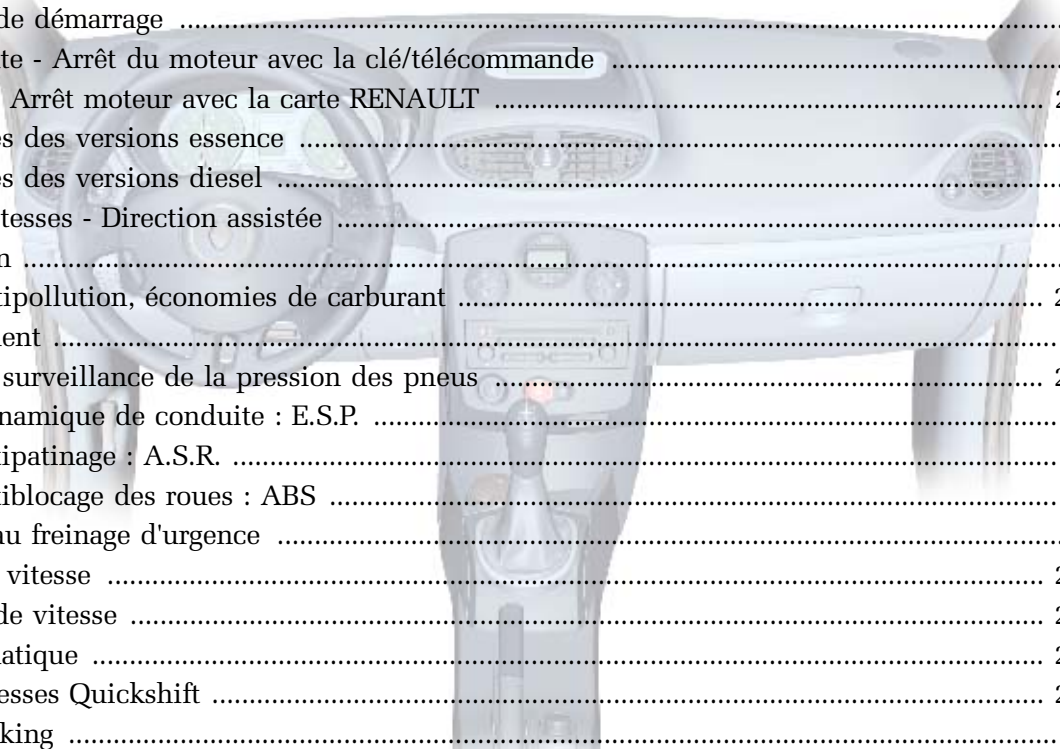
### Odeur persistante de carburant

En cas d'apparition d'une odeur persistante de carburant, veuillez :

- procéder à l'arrêt du véhicule compatible aux conditions de circulation et couper le contact ;
- enclencher le signal de détresse et faire descendre tous les occupants du véhicule et les tenir éloignés de la zone de circulation ;
- ne pas intervenir et ne pas redémarrer avant inspection du véhicule par le personnel qualifié du Réseau RENAULT.

# ***Chapitre 2 : La conduite***

## ***(conseils d'utilisation liés à l'économie et à l'environnement)***



Rodage .....	2.02
Contacteur de démarrage .....	2.03
Mise en route - Arrêt du moteur avec la clé/télécommande .....	2.04
Démarrage - Arrêt moteur avec la carte RENAULT .....	2.05 ➔ 2.08
Particularités des versions essence .....	2.09
Particularités des versions diesel .....	2.10
Levier de vitesses - Direction assistée .....	2.11
Frein à main .....	2.12
Conseils antipollution, économies de carburant .....	2.13 ➔ 2.15
Environnement .....	2.16 - 2.17
Système de surveillance de la pression des pneus .....	2.18 ➔ 2.20
Contrôle dynamique de conduite : E.S.P. ....	2.21 - 2.22
Système antipatinage : A.S.R. ....	2.23 - 2.24
Système antiblocage des roues : ABS .....	2.25 - 2.26
Assistance au freinage d'urgence .....	2.27
Limiteur de vitesse .....	2.28 ➔ 2.31
Régulateur de vitesse .....	2.32 ➔ 2.36
Boîte automatique .....	2.37 ➔ 2.41
Boîte de vitesses Quickshift .....	2.42 ➔ 2.48
Aide au parking .....	2.49 - 2.50

# RODAGE

## ■ Version essence

Jusqu'à **1 000 km**, ne dépassez pas 130 km/h sur le rapport le plus élevé ou 3 000 à 3 500 tr/mn.

**Après 1 000 km**, vous pouvez utiliser votre voiture sans limitation, mais ce n'est pas avant 3 000 km qu'elle donnera toutes ses performances.

**Périodicité des révisions** : reportez-vous au carnet d'entretien du véhicule.

## ■ Version diesel

Jusqu'à **1 500 km**, ne dépassez pas 2 500 tr/mn. Après ce kilométrage vous pourrez rouler plus vite mais ce n'est qu'après 6 000 km environ que votre véhicule donnera toutes ses performances.

Pendant la période de rodage, n'accélérez pas fortement tant que le moteur est froid, ne faites pas non plus tourner trop vite le moteur.

**Périodicité des révisions** : reportez-vous au carnet d'entretien du véhicule.

# CONTACTEUR DE DÉMARRAGE : véhicule avec clé / télécommande à radiofréquence



## Position « Stop et blocage de direction » S

Pour verrouiller, retirez la clé et tournez le volant jusqu'au verrouillage de la direction.

Pour déverrouiller, manœuvrez légèrement clé et volant.

## Position « Accessoires » A

Contact coupé, les accessoires éventuels (radio...) continuent de fonctionner.

## Position « Marche » M

Le contact est mis.

## Position « Démarrage » D

Si le moteur ne part pas, il faut ramener la clé en arrière avant d'actionner à nouveau le démarreur. Lâchez la clé dès que le moteur part.

**Nota :** en version diesel, il peut se passer quelques secondes entre l'action sur la clé et le démarrage du moteur pour permettre le préchauffage du moteur.

## Particularité des véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique

Avant de démarrer, positionnez le levier en position N ou P.

## Particularité des véhicules équipés d'une boîte de vitesses quickshift

Appuyez sur la pédale de frein levier en position N.

## Nota :

Si un autre rapport que le neutre est affiché, celui-ci clignote, le démarrage ne sera possible que si vous appuyez sur la pédale de frein, en maintenant la clé en position démarrage.

# DÉMARRAGE / ARRÊT MOTEUR : véhicule avec clé / télécommande à radiofréquence

## Démarrage du moteur

### ■ Injection essence

#### Moteur froid ou chaud

- Actionnez le démarreur **sans accélérer**.
- Relâchez la clé dès le départ du moteur.

### ■ Injection diesel

#### Moteur froid ou tiède

- Amenez la clé jusqu'à la position « Démarrage » **D sans accélérer**.
- Relâchez la clé dès le départ du moteur.

**Nota :** il peut se passer quelques secondes entre l'action sur la clé et le démarrage du moteur pour permettre le préchauffage du moteur.



## Arrêt du moteur

Moteur au ralenti, ramenez la clé en position « Stop ».



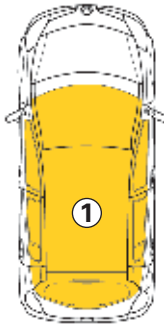
Ne quittez jamais votre véhicule clé sur le contact et en y laissant un enfant (ou un animal), en effet celui-ci pourrait faire démarrer le moteur ou faire fonctionner des équipements électriques, par exemple lève-vitres et risque de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...). Risque de blessures graves.

**Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule**, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que airbags, prétensionneurs.

Le retrait de la clé entraîne le blocage de la direction.



# DÉMARRAGE MOTEUR : véhicule avec carte RENAULT



## Carte RENAULT

La carte doit être dans la zone de détection **1** (habitacle et coffre hormis certaines zones en hauteur telles que pare-soleil, porte-lunettes, partie supérieure de la planche de bord, etc.) ou dans le lecteur de carte **4**.



## Conditions de démarrage

Suivez les instructions de démarrage au tableau de bord **2** décrivant les conditions suivantes :

Pour démarrer, appuyez sur la pédale de frein ou d'embrayage (l'appui sur la pédale doit se faire pendant toute la durée du démarrage) et appuyez sur le bouton **3**.

Si une vitesse est engagée, seul l'appui sur la pédale d'embrayage permettra le démarrage.

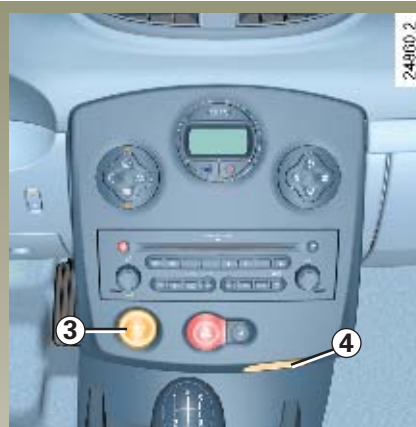


## DÉMARRAGE MOTEUR : véhicule avec carte RENAULT (suite)



### Particularité véhicules à boîte automatique

Appuyez sur la pédale de frein levier en position **N** ou **P**.



### Nota :

- si l'une des conditions de démarrage n'est pas appliquée, les messages : « appuyez sur frein + start », « mettre sur **P** » ou « mettre au point mort » s'affichent au tableau de bord **2**.

- Dans certains cas, il sera nécessaire de manœuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage **3** pour aider au déverrouillage de la colonne de direction ; un message au tableau de bord **2** vous en avertit.

## DÉMARRAGE MOTEUR : véhicule avec carte RENAULT (suite)



### Particularité véhicules à boîte quickshift

Appuyez sur la pédale de frein levier en position N.

#### Nota :

Si un autre rapport que le neutre est affiché, celui-ci clignote, le démarrage ne sera possible que si vous appuyez sur la pédale de frein, la carte RENAULT sur vous.



### Fonction accessoires

Pour disposer de certaines fonctions, moteur à l'arrêt, (radio, navigation...) appuyez seulement sur le bouton 3, sans appuyer sur les pédales, carte RENAULT sur vous.

### Démarrage coffre ouvert

Insérez la carte dans le lecteur de carte 4 si vous désirez démarrer le moteur avec le coffre ouvert.

### Anomalie de fonctionnement

Dans certains cas, la carte RENAULT peut ne pas fonctionner :

- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques ;
- utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphone portable, jeux vidéo...) ;
- usure de la pile de la carte RENAULT, batterie déchargée...

Sur l'afficheur 2 de l'ordinateur de bord apparaît le message « carte non détectée » puis le message « insérer la carte ».

Insérez la carte RENAULT jusqu'en butée dans le lecteur de carte 4.

# ARRÊT MOTEUR : véhicule avec carte RENAULT



## Conditions d'arrêt du moteur

**Avant d'arrêter votre moteur, assurez-vous d'être toujours en possession de votre carte.**

- véhicule arrêté ;
- appuyez sur le bouton 3.

Si la carte n'est plus dans la zone de détection après une première impulsion, les messages « arrêt moteur à confirmer », puis « appuyez deux fois sur STOP » apparaissent au tableau de bord 2.



Pour confirmer l'arrêt moteur, appuyez deux fois sur le bouton 3. La direction se verrouille (par précaution, vérifiez son bon verrouillage).

Moteur arrêté, les accessoires (radio, climatisation...) utilisés à ce moment continuent de fonctionner pendant quelques minutes.

A l'ouverture de la porte conducteur, les accessoires s'arrêtent de fonctionner.



Ne quittez jamais votre véhicule, carte RENAULT à l'intérieur, en y laissant un enfant (ou un animal).

En effet, celui-ci pourrait faire démarrer le véhicule ou faire fonctionner des équipements électriques (lève-vitres...) et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...). Risque de blessures graves.

Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que airbags, prétensionneurs.

## PARTICULARITÉS DES VERSIONS ESSENCE

Des conditions de fonctionnement de votre véhicule telles que :

- roulage prolongé avec témoin mini carburant allumé ;
- utilisation d'essence plombée ;
- utilisation d'additifs pour lubrifiants ou carburant non agréés RENAULT.

Ou des anomalies de fonctionnement telles que :

- allumage défectueux ou panne d'essence ou bougie débranchée se traduisant par des ratés d'allumage et des à-coups au cours de la conduite ;
- perte de puissance,

provoquent un échauffement excessif du pot catalytique, en diminuent l'efficacité, **peuvent amener sa destruction et entraîner des dommages thermiques sur le véhicule.**

Si vous constatez les anomalies de fonctionnement ci-dessus, faites effectuer par votre Représentant RENAULT les réparations nécessaires au plus vite.

En présentant régulièrement votre voiture à votre Représentant RENAULT suivant les périodicités préconisées dans le carnet d'entretien, vous éviterez ces incidents.

### Problème de démarrage

Pour éviter d'endommager votre pot catalytique, **n'insistez pas** dans la tentative de démarrage (en utilisant votre démarreur, ou en poussant ou tirant votre véhicule) **sans avoir identifié et traité la cause de la défaillance.**

Dans le cas contraire, ne tentez plus de démarrer le moteur et faites appel à un Représentant RENAULT.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

## PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL

### Régime moteur diesel

Les moteurs diesel comportent un équipement d'injection **qui ne permet aucun dépassement de régime moteur** quelle que soit la vitesse engagée.

### Panne de carburant

Après remplissage effectué à la suite de **l'épuisement complet du combustible** et à condition que la batterie soit bien chargée, vous pouvez redémarrer normalement.

Toutefois, si au bout de quelques secondes, après plusieurs tentatives, le moteur ne démarre pas, faites appel à un Représentant RENAULT.

### Précautions hivernales

Pour éviter tout incident par temps de gel :

- veillez à ce que votre batterie soit toujours bien chargée,
- veillez à ne jamais laisser trop baisser le niveau de gazole dans le réservoir afin d'éviter la condensation de vapeur d'eau s'accumulant dans le fond du réservoir.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

## LEVIER DE VITESSES



### Passage en marche arrière

Véhicules à boîte manuelle : suivez la grille dessinée sur le pommeau **1**.

**Véhicules à boîte automatique :** reportez-vous au paragraphe « boîte automatique » en chapitre 2.

Les feux de recul s'allument dès l'enclenchement de la marche arrière, contact mis.

## DIRECTION ASSISTÉE

Ne roulez jamais avec une batterie faiblement chargée.

### Direction à assistance variable

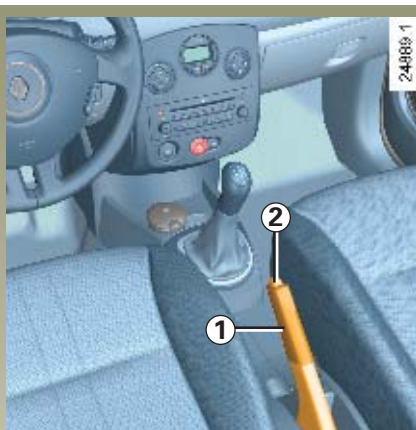
La direction à assistance variable est dotée d'un système à gestion électronique qui adapte le niveau d'assistance en fonction de la vitesse du véhicule.

La direction est plus douce en manœuvre de parking (pour plus de confort) alors que l'effort augmente progressivement avec l'accroissement de la vitesse (pour une meilleure sécurité à grande vitesse).



Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).

## FREIN À MAIN



### Pour desserrer

Tirez le levier **1** légèrement vers le haut, enfoncez le bouton-poussoir **2** et ramenez le levier au plancher.

Si vous roulez avec le frein mal desserré, le témoin lumineux rouge du tableau de bord restera allumé.



Au cours du roulage, veillez à ce que le frein à main soit totalement desserré, risques de surchauffe.

### Pour serrer

Tirez vers le haut, assurez-vous que le véhicule soit bien immobilisé



Selon la pente et/ou la charge du véhicule, il peut être nécessaire d'ajouter au moins deux crans supplémentaires de serrage et d'engager une vitesse (1<sup>re</sup> ou marche arrière) pour les véhicules à boîte mécanique ou la position **P** pour les boîtes automatiques.



# CONSEILS ANTIPOLLUTION, ÉCONOMIES DE CARBURANT, CONDUITE

RENAULT participe activement à la réduction d'émission de gaz polluants et aux économies d'énergie. Par sa conception, ses réglages d'origine, sa consommation modérée, votre RENAULT est conforme aux réglementations antipollution en vigueur. Mais la technique ne peut pas tout. Le niveau d'émission de gaz polluants et de consommation de votre véhicule dépend aussi de vous. Veillez au bon entretien et à la bonne utilisation de votre véhicule.

## Entretien

Il est important de noter que le non respect des réglementations antipollution peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites. De plus, le remplacement des pièces du moteur, du système d'alimentation et de l'échappement, par des pièces autres que celles d'origine préconisées par le constructeur modifie la conformité de votre véhicule aux réglementations antipollution.

Faites effectuer chez votre Représentant RENAULT les réglages et contrôles de votre véhicule, conformément aux instructions contenues dans votre carnet d'entretien.

Il dispose de tous les moyens matériels permettant de garantir les réglages d'origine de votre véhicule.

## Réglages moteur

- **allumage** : celui-ci ne nécessite aucun réglage.
- **bougies** : les conditions optimales de consommation, de rendement et de performances imposent de respecter rigoureusement les spécifications qui ont été établies par nos Bureaux d'Etudes.  
En cas de remplacement de bougies, utilisez les marques, types et écartements spécifiés pour votre moteur. Pour cela consultez votre Représentant RENAULT.
- **ralenti** : celui-ci ne nécessite aucun réglage.
- **filtre à air, filtre à gazole** : une cartouche encrassée diminue le rendement. Il faut la remplacer.

# CONSEILS ANTIPOLLUTION, ÉCONOMIES DE CARBURANT, CONDUITE (suite)

## Contrôle des gaz d'échappement

Le système de contrôle des gaz d'échappement permet de détecter les anomalies de fonctionnement dans le dispositif de dépollution du véhicule.

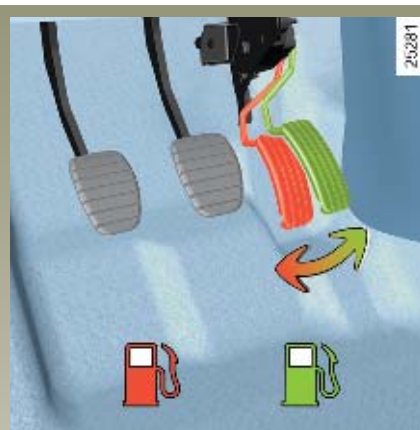
Ces anomalies peuvent entraîner des dégagements de substances nocives ou des dommages mécaniques.



Ce voyant au tableau de bord indique les éventuelles défaillances du système :

Il s'allume à la mise sous contact et s'éteint sous trois secondes.

- s'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT ;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.



## Conduite

- Plutôt que de faire chauffer le moteur à l'arrêt, conduisez avec ménagement jusqu'à ce qu'il ait atteint sa température normale.
- La vitesse coûte cher.
- La conduite « sportive » coûte cher : préférez-lui la conduite « en souplesse ».

- Freinez le moins possible en appréciant suffisamment à l'avance obstacle ou virage, il vous suffira de relever le pied.

- Evitez les accélérations brutales.

- Ne poussez pas le régime moteur sur les rapports intermédiaires.

Utilisez donc toujours le rapport le plus élevé possible sans toutefois fatiguer le moteur.

Sur version avec transmission automatique restez de préférence en position **D**.

- En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position du pied sur l'accélérateur.

- Double débrayage et coup d'accélérateur avant l'arrêt du moteur sont devenus inutiles sur les voitures modernes.

- Intempéries, routes inondées.



Ne roulez pas sur une chaussée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.



## Conseils d'utilisation

- L'électricité « c'est du pétrole », éteignez tout appareil électrique lorsqu'il n'est plus vraiment utile. **Mais** (sécurité d'abord), gardez vos feux allumés dès que la visibilité l'exige (voir et être vu).
- Utilisez plutôt les aérateurs. Rouler glaces ouvertes entraîne à 100 km/h : +4 % de consommation.
- Pour le trajet avec une caravane, pensez à utiliser un déflecteur agréé et n'oubliez pas de le régler.

- **Pour les véhicules équipés du conditionnement d'air**, il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant son utilisation. Pour les véhicules équipés d'un conditionnement d'air sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

## Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

Roulez aérateurs ouverts et vitres fermées.

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

- Evitez le plein de carburant à ras bord, cela évite tout débordement.
- Ne conservez pas une galerie de toit vide.
- Pour le transport des objets volumineux, utilisez plutôt une remorque.



- Evitez l'utilisation en « porte-à-porte », (trajets courts, entrecoupés d'arrêts prolongés), le moteur n'atteint jamais sa température idéale.

## Pneumatiques

- Une pression insuffisante augmente la consommation.
- L'usage de pneumatiques non préconisés peut augmenter la consommation.

## ENVIRONNEMENT

Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter **l'environnement**.

### **Fabrication :**

RENAULT a fabriqué ce véhicule dans une usine respectant les normes les plus sévères en matière d'environnement.

De plus RENAULT a mis en place un système de contrôle de tous les produits composants le véhicule.

### **Emissions :**

Les véhicules sont équipés d'un système de dépollution incluant **le pot catalytique, la sonde lambda** et **le filtre à charbon actif** (ce dernier empêche le rejet à l'air libre des vapeurs d'essence en provenance du réservoir).

### **Recyclage :**

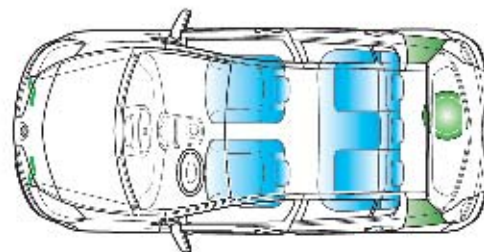
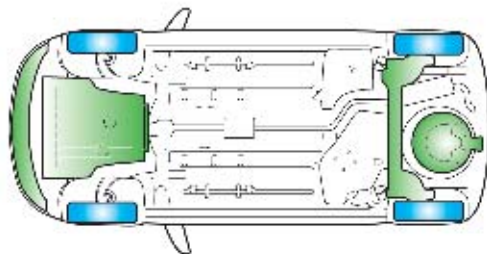
RENAULT a mis tout son savoir-faire, pour réduire au maximum les impacts environnementaux tout au long de la vie de votre véhicule.

Ce véhicule est recyclable à plus de 95 %. Pour faciliter ce recyclage, l'extraction des fluides, la démontabilité des pièces et le choix des matières ont été considérés.

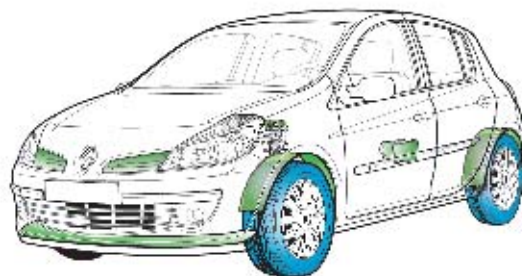
Ce véhicule intègre de nombreuses pièces en matières plastiques recyclées ou en matières renouvelables (bois, coton, caoutchouc naturel...).



### **Contribuez vous aussi au respect de l'environnement !**

- Les pièces usées et remplacées lors de l'entretien courant de votre véhicule (batterie, filtre à huile, filtre à air, piles...) et les bidons d'huile (vide ou remplis d'huile usagée) doivent être déposés auprès des organismes spécialisés.
- Le véhicule en fin de vie doit être remis à des centres agréés afin d'assurer son recyclage.
- Dans tous les cas, respectez les lois locales.



25280



-  Pièces en matière plastique recyclées
-  Pièces en matières renouvelables

# SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

Ce système surveille la pression de gonflage des pneumatiques.

**Les pressions doivent être ajustées à froid** (reportez-vous au paragraphe « pressions de gonflage des pneumatiques » pour en connaître les valeurs).

Pour les véhicules équipés du système de surveillance de la pression des pneumatiques, toutes les pressions de gonflage doivent être augmentées de 0,2 bar (3PSI).

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3 bar (3 PSI)**.

**Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.**



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Vérifiez la pression des pneumatiques, y compris la roue de secours, une fois par mois.



## Principe de fonctionnement

Chaque roue (sauf la roue de secours) comporte un capteur, implanté dans la valve de gonflage **1**, qui mesure périodiquement la pression du pneumatique.

Le système informe le conducteur que les roues sont suffisamment gonflées et l'alerte en cas de pression insuffisante et en cas de fuite.

# SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (suite)

## Remplacement roue/pneumatiques

(remplacement de pneumatiques ou monte de pneumatiques hiver)

Le remplacement des pneumatiques nécessitant des précautions particulières, nous vous conseillons de consulter votre Représentant RENAULT.

Ce système nécessite des équipements spécifiques (roues, valves...)

Consultez votre Représentant RENAULT pour connaître les accessoires compatibles avec le système existant en RENAULT Boutique : l'utilisation de tout autre accessoire pourrait affecter le bon fonctionnement du système.

## Changement de roue

Le système pouvant prendre jusqu'à une heure pour une bonne prise en compte des nouvelles positions de roue, vérifiez la pression des pneumatiques après toute intervention (reportez-vous au paragraphe « pressions de gonflage des pneumatiques » pour en connaître les valeurs).

## Roue de secours

La roue de secours ne possède pas de capteur, elle n'est donc pas reconnaissable par le système.

Lorsqu'elle est montée en lieu et place d'une autre roue, le système détecte alors une anomalie de fonctionnement.

## Aérosols répare-pneu

Du fait de la spécificité des valves, n'utilisez que les aérosols homologués par nos services techniques.

Reportez-vous à la notice des aérosols répare-pneu pour en connaître les conditions d'utilisation.



25252

## Affichage

L'afficheur 2 au tableau de bord vous informe des éventuelles anomalies de gonflage (roue dégonflée, roue crevée, système hors service...).

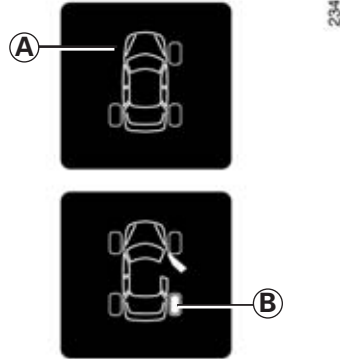
Vous trouverez, pages suivantes, le détail des différents allumages de témoins, de symboles et de messages.

# SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (suite)

## Exemples de messages pouvant apparaître sur l'afficheur

### Anomalies de fonctionnement

Dans certaines conditions de réajustement de pression, le message d'anomalie de fonctionnement peut persister un certain temps (1 h 45 environ après l'arrêt du véhicule).



### "Pression pneus à réajuster"

Une roue **B**, qui devient pleine, signale une roue dégonflée.

Réajuster la ou les roue(s) concernée(s) à la pression adaptée (reportez-vous au tableau de pression des pneus).

### "Gonfler pneu autoroute"

La pression des pneumatiques n'est pas adaptée à la vitesse de roulage. Ralentissez ou gonflez les **quatre** pneumatiques à la "pression autoroute" (reportez-vous au tableau « pression des pneumatiques »).

### "Capteurs pneus absents"

Une roue **A**, qui disparaît, indique une absence de capteur sur cette roue (cas par exemple de la roue de secours montée sur le véhicule...), ou une défaillance du capteur.

### "Crevaison changer la roue"

Ce message est accompagné du voyant **STOP** .

Remplacez la roue **B** concernée ou faites appel à un Représentant RENAULT.



# CONTRÔLE DYNAMIQUE DE CONDUITE : E.S.P. AVEC CONTRÔLE DE SOUS-VIRAGE

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations « critiques » de conduite (évitement d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage...), il est complété par le système « contrôle de sous-virage ».



Cette fonction est une aide supplémentaire en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. **Elle ne repousse pas les limites du véhicule et ne doit pas inciter à rouler plus vite.**

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

## Principe de fonctionnement

Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire de conduite voulue par le conducteur.

D'autres capteurs répartis dans le véhicule, mesurent sa trajectoire réelle.

Le système compare la volonté du conducteur à la trajectoire réelle du véhicule et corrige cette dernière, si nécessaire, en agissant sur le freinage de certaines roues et/ou sur la puissance du moteur.

## Contrôle de sous-virage

Ce système optimise l'action de l'E.S.P. dans le cas d'un sous-virage prononcé (perte d'adhérence du train avant).

## CONTRÔLE DYNAMIQUE DE CONDUITE : E.S.P. AVEC CONTRÔLE DE SOUS-VIRAGE (suite)




Lorsque la fonction E.S.P. entre en service, le témoin **A** clignote pour vous en avertir.

Si au démarrage moteur ce témoin s'allume accompagné du message « anti-patinage déconnecté », manœuvrez le volant lentement, de butée à butée pour réinitialiser le système.



### Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement le message « ESP à contrôler » apparaît au tableau de bord accompagné du voyant  et du témoin **A**.

Consultez votre Représentant RENAULT.



L'inhibition de la fonction A.S.R. entraîne l'inhibition de la fonction E.S.P. Reportez-vous au paragraphe « système antipatinage : ASR » pages suivantes.

## SYSTÈME ANTIPATINAGE : A.S.R.

Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarrages ou d'accélération.



Cette fonction est une aide supplémentaire en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. **Elle ne repousse pas les limites du véhicule et ne doit pas inciter à rouler plus vite.**

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).



### Principe de fonctionnement

Par la présence de capteurs de roues, le système mesure et compare, à chaque instant, la vitesse des roues motrices et décèle leur emballement.

Si une roue tend à patiner, le système impose le freinage de celle-ci jusqu'à ce que la motricité redevienne compatible avec le niveau d'adhérence sous la roue.



Le système agit aussi pour ajuster le régime moteur à l'adhérence disponible sous les roues, indépendamment de l'action exercée sur la pédale d'accélérateur.

Lorsque la fonction entre en service, le témoin A clignote pour vous en avertir.

## SYSTÈME ANTIPATINAGE : A.S.R. (suite)



### Inhibition de la fonction

Dans certaines situations (conduite sur sol très mou : neige, boue,... ou conduite avec des roues chaînées), le système peut réduire la puissance moteur pour limiter le patinage. Si cet effet n'est pas souhaité, il est possible de désactiver la fonction par appui sur le contacteur **1**.

Le message « antipatinage déconnecté » apparaît au tableau de bord pour vous en avertir accompagné du témoin **A**.



### L'inhibition de la fonction a pour effet de désactiver aussi la fonction E.S.P.


Sortez de cette situation dès que possible par un nouvel appui sur le contacteur **1**.

La fonction est automatiquement réactivée à la mise sous contact du véhicule, ou sur dépassement d'une vitesse d'environ 50 km/h.

Il est impossible de déconnecter cette fonction au-dessus d'un seuil d'environ 50 km/h.



### Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement l'afficheur au tableau de bord fait apparaître le message « Antipatinage désactivé » accompagné du voyant  et du témoin **A**.

Consultez votre Représentant RENAULT.

Si au démarrage moteur ce témoin s'allume accompagné du message « A.S.R. déconnecté », manœuvrez le volant lentement, de butée à butée pour réinitialiser le système.

## SYSTÈME ANTIBLOCCAGE DES ROUES : ABS

Lors d'un freinage intensif, maîtriser la distance d'arrêt et conserver le contrôle du véhicule sont les deux objectifs essentiels. Cependant, selon la nature du sol, les conditions atmosphériques et vos réactions, les dangers liés à la perte d'adhérence existent : blocage des roues et perte de la direction. Pour éviter ces risques vous disposez du système d'antiblocage des roues (ABS).

L'apport en sécurité tient dans ce que le dispositif de régulation du freinage évite le blocage des roues, même à l'occasion d'un coup de frein violent mal dosé, et permet de garder le pouvoir de diriger le véhicule et ainsi de conserver la maîtrise de sa trajectoire. Dans ces conditions des manœuvres d'évitement d'un obstacle par contournement, tout en freinant, sont alors parfaitement possibles.

De plus ces conditions permettent d'optimiser les distances d'arrêt notamment quand l'adhérence devient précaire (sol mouillé, glissant, revêtement hétérogène).



S'il permet cette optimisation, le système ABS ne permet en aucun cas d'augmenter les performances qui sont physiquement liées aux conditions locales d'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence habituelles doivent donc toujours être impérativement respectées (distances entre les véhicules etc.).

**En effet, le fait de disposer de plus de sécurité ne doit pas vous inciter à prendre de plus grands risques.**





Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par une pulsation plus ou moins importante ressentie dans la pédale de frein. Ces manifestations sensibles vous préviendront que vous êtes à la limite de l'adhérence entre les pneumatiques et le sol et que votre conduite devra être adaptée à l'état de la chaussée.

## SYSTÈME ANTIBLOPAGE DES ROUES : ABS (suite)

En cas de défaillance du dispositif ABS deux situations sont à considérer :

1 - Les voyants oranges  et  sont allumés au tableau de bord.

Votre freinage est toujours assuré mais sans antiblocage de roue. Consultez rapidement un Représentant RENAULT.

 2 - Le voyant orange  et le voyant rouge incident de frein  accompagnés de  et de **STOP** et du message sont allumés au tableau de bord.

Ceci est l'indice d'une défaillance des dispositifs de freinage et d'ABS. Votre freinage n'est que partiellement assuré. Toutefois, **il est dangereux de freiner brusquement** et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant RENAULT.

La modulation du freinage assurée par l'ABS est indépendante de l'effort appliqué à la pédale de frein. Ainsi, en cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une **pression forte et continue**. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage).

# ASSISTANCE AU FREINAGE D'URGENCE

C'est un système complémentaire à l'ABS qui aide à réduire les distances d'arrêt du véhicule.

## Principe de fonctionnement

Le système permet de détecter une situation de freinage d'urgence. Dans ce cas, l'assistance de freinage développe instantanément sa puissance maximum et peut déclencher la régulation ABS.

Le freinage ABS est maintenu tant que la pédale de frein n'est pas relâchée.

## Allumage des feux de détresse

Suivant véhicule, ceux-ci peuvent s'allumer en cas de forte décélération.



Cette fonction est une aide supplémentaire en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. **Elle ne repousse pas les limites du véhicule et ne doit pas inciter à rouler plus vite.**

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

# RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur



Le limiteur de vitesse est une fonction qui vous aide à ne pas dépasser une vitesse de roulage que vous aurez choisie.

Cela peut se révéler utile, par exemple, en circulation urbaine ou dans des zones avec restriction de vitesse (travaux sur route), etc.

Le système est fonctionnel à partir d'une vitesse de roulage d'environ 30 km/h.



## Commandes

- 1 Bouton général Marche/Arrêt.
- 2 Mémorisation et variation croissante de la vitesse limitée.
- 3 Rappel de la vitesse limitée mémorisée.
- 4 Arrêt de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée).
- 5 Mémorisation et variation décroissante de la vitesse limitée.



## RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur (suite)



### Témoin 6


Ce témoin s'allume au tableau de bord pour indiquer que la fonction limiteur est en service.

Lorsque la fonction est activée, le message « Limiteur » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets.

# RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur (suite)



## Mise en service

Pressez le contacteur **1** côté .  
Le témoin s'allume au tableau de bord.

## Mise en limitation de vitesse

A vitesse stabilisée (supérieure à 30 km/h), pressez le contacteur **2** : la vitesse est mémorisée.

## Conduite

Lorsqu'une vitesse limitée est mémorisée, tant que cette vitesse n'est pas atteinte, la conduite est similaire à celle d'un véhicule non équipé du limiteur de vitesse.

Au-delà, toute action sur la pédale d'accélérateur ne permettra pas le dépassement de la vitesse programmée sauf en cas d'urgence (voir paragraphe « dépassement de la vitesse limitée »).



## Variation de la vitesse limitée

Vous pouvez faire varier la vitesse limitée en agissant (par appuis successifs ou par appui continu) sur :

- la touche **2** pour augmenter la vitesse,
- la touche **5** pour diminuer la vitesse.

La conception du système fait qu'il est possible de constater un écart entre la vitesse mémorisée et la vitesse au tableau de bord.

# RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur (suite)

## Dépassement de la vitesse limitée

### Cas d'urgence

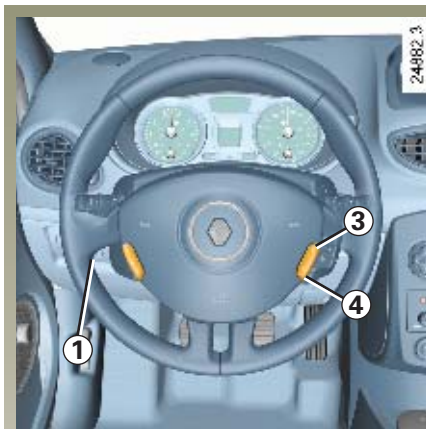
A tout moment, il est possible de dépasser la vitesse limitée, pour cela : enfoncez **franchement et à fond** la pédale d'accélérateur (au-delà du « point dur »).

Durant le temps de dépassement, la vitesse de consigne clignote au tableau de bord.

L'urgence passée, relâchez la pédale d'accélérateur : la fonction limiteur de vitesse revient dès que vous atteignez une vitesse inférieure à la vitesse limitée avant l'action d'urgence.

### Impossibilité pour la fonction, de tenir la vitesse limitée

Dans certaines conditions de roulage (forte descente par exemple), la vitesse limitée ne peut être maintenue par le système : la vitesse mémorisée clignote au tableau de bord pour vous en informer.



### Arrêt de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez sur :

- la touche **4**, dans ce cas la vitesse limitée reste mémorisée et le message « en mémoire » apparaît au tableau de bord,
- la touche **1**, dans ce cas il n'y a plus de vitesse limitée mémorisée, l'extinction du témoin au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

## Rappel de la vitesse limitée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur la touche **3** jusqu'à l'affichage du message « Limiteur ».

# RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur

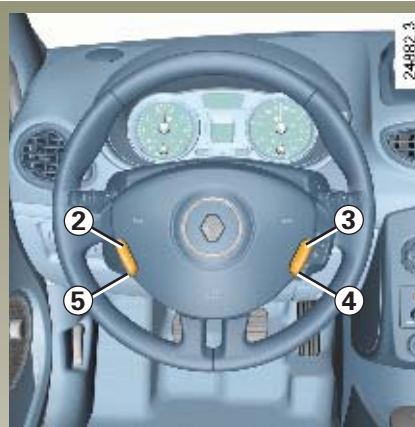


Le régulateur de vitesse est une fonction qui vous aide à maintenir votre vitesse de roulage à une valeur constante que vous aurez choisie, appelée **vitesse de régulation**.

Cette vitesse de régulation est réglable d'une façon continue à partir de 30 km/h.



La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.



## Commandes

- 1 Contacteur général Marche/arrêt.
- 2 Mémorisation et activation de la vitesse de régulation. Variation croissante de la vitesse de régulation.
- 3 Rappel de la vitesse de régulation mémorisée.
- 4 Arrêt de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation).
- 5 Mémorisation et activation de la vitesse de régulation. Variation décroissante de la vitesse de régulation.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer le respect des limitations de vitesse, ni la vigilance (soyez toujours prêt à freiner en toutes circonstances), ni la responsabilité du conducteur.

Le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé lorsque la circulation est dense, sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) et lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

Risque d'accident.

## RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (suite)



### Témoin 6


Ce témoin s'allume au tableau de bord pour indiquer que la fonction régulateur est en service.

Lorsque la fonction est activée, le message « Régulateur » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets.

# RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (suite)



## Mise en service

Pressez le contacteur **1** côté .  
Le témoin s'allume au tableau de bord.



## Mise en régulation de vitesse

A vitesse stabilisée (supérieure à 30 km/h) et sur le bon rapport de vitesse (pour les véhicules à boîte de vitesses mécaniques), pressez le contacteur **2** ou **5** : la fonction est activée et la vitesse est mémorisée.

## Conduite

Lorsqu'une vitesse est mémorisée et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.

La conception du système fait qu'il est possible de constater un écart entre la vitesse mémorisée et la vitesse au tableau de bord.



Attention, il est toutefois conseillé de garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.

# RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (suite)



## Variation de la vitesse réglée

Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant (par appuis successifs ou par appui continu) sur :

- la touche 2 pour augmenter la vitesse,
- la touche 5 pour diminuer la vitesse.



La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

## Dépassement de la vitesse réglée

### Cas d'urgence

A tout moment, il est possible de dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur. Durant le temps de dépassement la vitesse de régulation clignote au tableau de bord.

### Impossibilité pour la fonction, de tenir la vitesse réglée

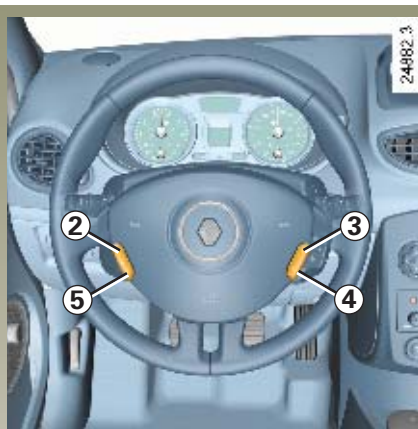
Dans certaines conditions de roulage (forte descente par exemple), la vitesse réglée ne peut être maintenue par le système, la vitesse clignote au tableau de bord pour vous en informer.



Attention, il est toutefois conseillé de garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.



# RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (suite)



## Mise en veille de la fonction

La fonction est interrompue lorsque vous agissez sur :

- la pédale de frein,
- la pédale d'embrayage ou le passage en position neutre pour les véhicules à boîte automatique,
- la touche **4**.

Dans les trois cas, la vitesse de régulation reste mémorisée.

## Rappel de la vitesse réglée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur la touche **3**, à condition de rouler à une vitesse supérieure à 30 km/h environ et après s'être assuré que les conditions de circulations sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...).



## Arrêt de la fonction

Appuyez sur la touche **1**. Dans ce cas, la vitesse n'est pas mémorisée.

L'extinction du témoin au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

Un appui sur les touches **2** ou **5** réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée: c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.



La mise en veille ou l'arrêt de la fonction régulateur de vitesse n'entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein.



# BOÎTE AUTOMATIQUE



## Levier de sélection 1

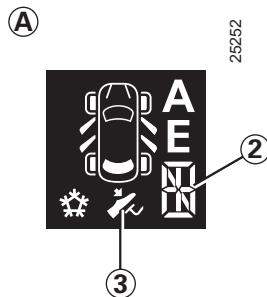
**P** : parking

**R** : marche arrière

**N** : point mort

**D** : mode automatique

**2** : affichage du rapport de boîte engagé en mode manuel.



## Mise en route

Le levier en position **P** ou **N**, démarrez le moteur.

Pied sur la pédale de frein (le voyant **3** s'éteint), quittez la position **P**.

**L'engagement du levier en position D ou R ne doit se faire qu'à l'arrêt. Pied sur le frein et pédale d'accélérateur relevée.**

**Pour quitter la position P, il est impératif d'appuyer sur la pédale de frein avant de presser le bouton de déverrouillage.**



Les palettes **4** permettent de changer de rapport lorsque le levier est en position « mode manuel » ou, si le véhicule roule, en position « mode automatique ».

La position parking, le neutre et la marche arrière ne sont pas accessibles avec les palettes.

L'information **2** sur l'afficheur **A** situé au tableau de bord vous informe du mode et du rapport engagé.

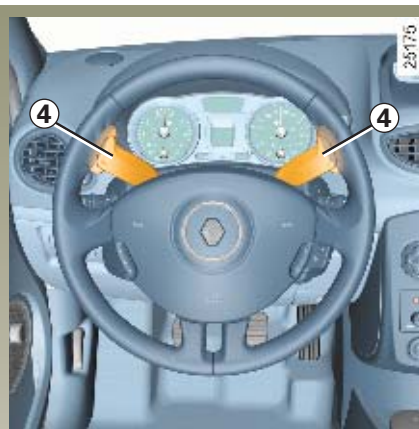
## BOÎTE AUTOMATIQUE (suite)



### Conduite en mode automatique

Engagez le levier **1** en position **D**.

Dans la majorité des conditions de circulation rencontrées, vous n'aurez plus à toucher à votre levier : les vitesses passeront toutes seules, au bon moment, au régime convenable du moteur car l'« automatisme » tient compte de la charge de la voiture, du profil de la route et du style de conduite choisi.



Vous pouvez à tous moments modifier le choix du rapport sélectionné par l'automatisme en utilisant les palettes **4**. L'afficheur indiquera pendant quelques secondes au tableau de bord le nouveau rapport engagé, avant de réafficher **D**.

Si ce rapport est refusé, celui-ci cli-gnotera.

### Conduite économique

Sur route, laissez toujours le levier en position **D**, la pédale d'accélérateur étant maintenue peu enfoncée, les rapports passeront automatiquement à une vitesse basse.

## BOÎTE AUTOMATIQUE (suite)

### Accélération et dépassements

Enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur (jusqu'à dépasser le point dur de la pédale).

Cela permettra, dans la mesure des possibilités du moteur, de rétrograder sur le rapport optimal.

### Conduite en mode manuel

Le levier de sélection **1** en position **D**, amenez le levier vers la gauche (changement de rapport à l'aide du levier).

### Changement de rapport à l'aide du levier

Des impulsions successives sur le levier permettent de passer les rapports de vitesse manuellement.

- pour descendre les rapports de vitesse, donnez des impulsions vers l'arrière.
- pour monter les rapports de vitesse, donnez des impulsions vers l'avant.

Le rapport de vitesse engagé apparaît sur l'afficheur au tableau de bord.



### Changement de rapport à l'aide des palettes **4**

La palette droite permet de monter les rapports, celle de gauche de les descendre.

La position parking, le neutre et la marche arrière ne sont pas accessibles avec les palettes.



### Cas particuliers

Dans certains cas de conduite (ex : protection du moteur, mise en action du contrôle dynamique de conduite : E.S.P...) « l'automatisme » peut imposer de lui-même le rapport.

De même, pour éviter des « fausses manœuvres », le changement de rapport peut être refusé par « l'automatisme » : dans ce cas l'affichage du rapport clignote quelques secondes pour vous en avertir.



### Situations exceptionnelles

- **Position neige** : en cas de conduite sur sol peu adhérent (neige, boue...) appuyez sur le contacteur 5, le témoin de fonctionnement 6 s'allume.

**Hors de ces conditions de conduite, sortez de cette position en appuyant de nouveau sur le contacteur 5, le témoin de fonctionnement 6 s'éteint.**



- **Si le profil de la route et sa sinuosité** ne permettent pas de se maintenir en mode automatique (ex : en montagne), il est conseillé de passer en mode manuel.

Ceci afin d'éviter des passages de vitesses successifs voulus par « l'automatisme » en montée, et d'obtenir un freinage moteur en cas de longues descentes.

- **Par temps très froid**, pour éviter de caler le moteur, attendez quelques instants avant de quitter la position **P** ou **N** et d'engager le levier en **D** ou **R**.

- **Véhicule non équipé du système antipatinage** : sur route glissante ou à faible adhérence, pour éviter le patinage au démarrage, il convient de passer en mode manuel et de sélectionner le deuxième rapport avant de démarrer.

### Stationnement du véhicule

Lorsque le véhicule est immobilisé, tout en gardant le pied sur le frein, placez le levier en position **P** : la boîte est au point mort et les roues motrices sont verrouillées mécaniquement par la transmission.

**Serrez le frein à main.**

## BOÎTE AUTOMATIQUE (suite)

### Anomalie de fonctionnement

- **en roulant**, si le message « boîte vitesses à contrôler » apparaît au tableau de bord, il indique une défaillance.

Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.

- **en roulant**, si le message « boîte vitesses surchauffe » apparaît au tableau de bord, évitez, lorsque la circulation le permet, de laisser le levier en position **D** (ou **R**) : revenez systématiquement en position **N** le temps de l'arrêt.

Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.

- **Dépannage d'un véhicule à boîte automatique**, reportez-vous au paragraphe « remorquage » en chapitre 5.



**A la mise en route**, dans le cas où le levier est bloqué sur **P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il y a possibilité de libérer manuellement le levier. Pour cela, déclipsez l'embase du levier, appuyez simultanément sur l'empreinte **7** visible sur le soufflet et sur le bouton de déverrouillage situé sur le levier.

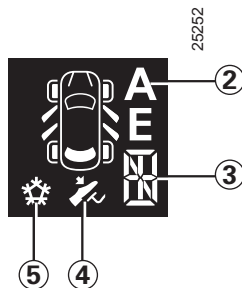
# BOÎTE DE VITESSES QUICKSHIFT



## Levier de sélection 1

- Il permet d'engager le premier rapport de marche avant, sélectionner la marche arrière et le neutre, et de changer les rapports en mode manuel.
- Il permet de passer du mode manuel au mode automatique et inversement à tout moment, moteur tournant et rapport de marche avant engagé, en donnant une impulsion du levier vers la gauche.

**Nota :** après chaque action sur le levier de sélection celui-ci revient automatiquement en position milieu.



## Afficheur

- 2 mode automatique
- 3 affichage des rapports
- 4 témoin d'appui sur la pédale de frein
- 5 mode neige

Le rapport engagé (1, 2..., 5, N, R) est indiqué sur l'afficheur de tableau de bord. En mode automatique, A s'affiche.



## Palettes 6

Tout comme le levier, elles permettent de changer de rapport :

- en roulage,
- à l'arrêt, moteur arrêté, contact mis.

La palette gauche permet de rétrograder.

La palette droite permet de monter de rapport.

Le neutre et la marche arrière ne sont pas accessibles avec les palettes, sauf en cas d'anomalie de fonctionnement (reportez-vous en fin de paragraphe « boîte de vitesses quickshift : anomalie de fonctionnement »).

## BOÎTE DE VITESSES QUICKSHIFT (suite)



26252

4

### Mise en route

Mettez le contact.

L'afficheur s'allume au tableau de bord.

Si le neutre *N* est affiché, démarrez le moteur sans accélérer.

Si un autre rapport que le neutre *N* est affiché celui-ci clignote ; **la mise en route sera possible si vous appuyez sur la pédale de frein (le témoin 4 s'allumera en cas d'oubli) en maintenant la clé en position démarrage ou carte RENAULT sur vous.**

Le passage au neutre *N* se fera alors automatiquement, et le moteur démarrera.

Vous pouvez également engager le neutre après mise sous contact par une impulsion du levier sur la droite, pied sur le frein.

Par défaut, moteur tournant, le mode automatique est sélectionné.

**Nota :** ne tentez pas de démarrer le moteur en poussant le véhicule si la batterie est déchargée (l'afficheur reste éteint à la mise sous contact).

### Démarrage

**Marche avant** (à partir du neutre)

**L'affichage des rapports indique N et A.**

- **Pied sur la pédale de frein**, donnez une impulsion vers l'avant sur le levier de sélection puis relâchez-le.
- Relâchez la pédale de frein et accélérez doucement pour avancer.

**Marche arrière** (Véhicule à l'arrêt)

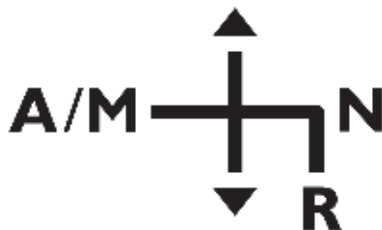
- **Pied sur la pédale de frein.** Donnez une impulsion vers la droite et en arrière sur le levier de sélection conformément au marquage sur l'embase du levier, puis relâchez-le. La marche arrière est engagée et la lettre **R** apparaît sur l'afficheur.
- Relâchez la pédale de frein :
  - le ralenti moteur est suffisant pour les manœuvres de stationnement.
  - accélérez doucement pour reculer.

Lorsque le véhicule est arrêté, à partir de la marche arrière, vous pouvez engager la marche avant en donnant une impulsion du levier vers l'avant.

**Nota :** A l'arrêt vous devez impérativement appuyer sur la pédale de frein pour pouvoir engager ou déga-ger un rapport. Dans le cas contraire le témoin 4 s'allumera.

Le niveau d'huile du réservoir du système de robotisation de la boîte de vitesses est variable suivant l'utilisation. Le rajout d'huile est rigoureusement interdit (sauf par le personnel qualifié du Réseau RENAULT).





### Grille de sélection des vitesses

(reportez-vous au marquage sur l'embase du levier de sélection)

▲ Pour monter les vitesses

▼ Pour descendre les vitesses

**N** Neutre

**R** Marche arrière

● Seule position stable du levier

**A/M** Pour passer du mode automatique au mode manuel et inversement.

### Fonctionnement du mode automatique

A chaque mise sous contact, le mode automatique est choisi par défaut.

Ce mode peut être activé et désactivé à tout moment moteur tournant en donnant une impulsion du levier vers la gauche. La lettre **A** apparaît sur l'afficheur. Vous contrôlez le véhicule à l'aide de l'accélérateur et du frein. Les vitesses passent toutes seules, au bon moment, au régime convenable du moteur car l'« automatique » tient compte du profil de la route et du style de conduite.

Le passage manuel de rapport est possible dans ce mode. Une impulsion du levier vers l'avant ou l'arrière permet de monter (sauf en cas de risque de sous-régime) ou descendre (sauf en cas de risque de sur-régime) de rapport tout en restant en mode automatique.

De même une action sur la palette de droite permet de monter de rapport et une action sur la palette de gauche permet de rétrograder.

### Nota

Le mode automatique tient compte de :

- la position et la vitesse d'enfoncement de la pédale d'accélérateur pour estimer le style de conduite et ainsi choisir le rapport optimal,
- l'action sur la pédale de frein, pour permettre d'apporter du frein moteur en anticipant le rétrogradage.

Lors d'un arrêt, à un feu rouge, rapport engagé, vous pouvez maintenir le véhicule avec le frein sans passer au Neutre.

Le véhicule pourra repartir :

- soit doucement en relâchant uniquement le frein sans accélérer (par exemple en embouteillage),
- soit en relâchant le frein et en accélérant pour faire avancer franchement le véhicule.

A chaque mise sous contact, le mode automatique est choisi par défaut.



# BOÎTE DE VITESSES QUICKSHIFT (suite)

## Changement de mode

Le changement de mode (automatique/semi-automatique) peut être effectué à tout moment en donnant une impulsion du levier vers la gauche. Le basculement de mode se fait sans montée ou descente de rapport.

## Fonctionnement du mode semi-automatique (manuel) avec le levier de sélection

Vous déclenchez vous-même les changements de rapport par le biais du levier de sélection.

Pour monter les rapports il suffit de donner une impulsion du levier de sélection vers l'avant sans nécessairement relâcher le pied de l'accélérateur.

Pour descendre les rapports il suffit de donner une impulsion sur le levier de sélection vers l'arrière sans nécessairement relâcher le pied de l'accélérateur.

Les rétrogradages qui génèreraient un sur-régime moteur ou les montées de rapports qui génèreraient un sous-régime moteur sont refusés par le système.

Deux impulsions successives vers l'avant permettent de monter deux rapports à la fois (sauf en cas de sous-régime). Deux impulsions successives vers l'arrière permettent de descendre de deux rapports à la fois (sauf en cas de sur-régime).

En décélération pied relevé, les rapports descendent automatiquement au seuil de sous-régime pour éviter le calage. La première passe automatiquement en dessous d'un certain seuil de vitesse. Vous pouvez maintenir le véhicule à l'arrêt (stop, feu rouge,...) pied sur la pédale de frein sans passer au neutre *N*.

Le véhicule pourra repartir :

- soit doucement en relâchant le frein sans accélérer (par exemple en embouteillage),
- soit en relâchant le frein et en accélérant pour faire avancer franchement le véhicule.

25252

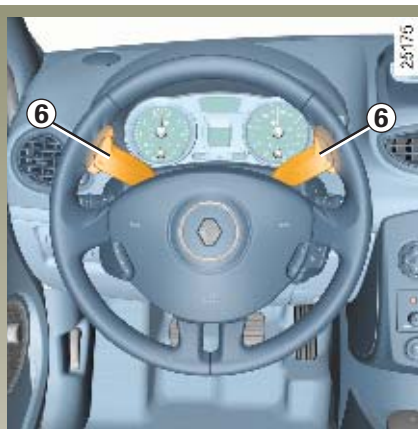


**Nota :** le neutre n'est accessible en roulage ou à l'arrêt qu'avec le **pied sur le frein (en cas d'oubli le témoin 4 s'allumera)**.

Pour l'enclencher donnez une impulsion à droite sur le levier de sélection.

En cas de sous-régime ou de sur-régime le système agira de manière à choisir le rapport optimal.

## BOÎTE DE VITESSES QUICKSHIFT (suite)



### Fonctionnement du mode semi-automatique avec les palettes 6

Vous déclenchez vous-même les changements de rapport par le biais des palettes.

Pour monter d'un rapport tirez la palette droite vers vous sans nécessairement relâcher le pied de l'accélérateur.

Pour descendre les rapports tirez la palette gauche vers vous sans nécessairement relâcher le pied de l'accélérateur.

Les rétrogradages qui génèreraient un sur-régime moteur ou les montées de rapport qui génèreraient un sous-régime moteur sont refusés par le système.

Tirez la palette droite deux fois vers vous permet de monter deux rapports à la fois (sauf en cas de sous-régime). Tirez la palette gauche deux fois vers vous permet de descendre de deux rapports à la fois (sauf en cas de sur-régime).

En décélération pied relevé, les rapports descendent automatiquement au seuil de sous-régime pour éviter le calage. La première passe automatiquement en dessous d'un certain seuil de vitesse. Vous pouvez maintenir le véhicule à l'arrêt (stop, feu rouge...) pied sur la pédale de frein sans passer au neutre **N**.

Le véhicule pourra repartir :

- soit doucement en relâchant le frein sans accélérer (par exemple en embouteillage),
- soit en relâchant le frein et en accélérant pour faire avancer franchement le véhicule.

**Nota :** le neutre et la marche arrière ne sont pas accessibles avec les palettes. Pour accéder au neutre ou à la marche arrière, il est nécessaire de se servir du levier de sélection.

En cas de sous-régime ou de sur-régime le système agira de manière à choisir le rapport optimal.

## BOÎTE DE VITESSES QUICKSHIFT (suite)



### Situations exceptionnelles

#### Position neige

En cas de conduite sur sol peu adhérent (neige, boue...) appuyez sur le contacteur **A**, le témoin s'allume au tableau de bord.

**Hors de ces conditions de conduite, sortez de cette position en appuyant de nouveau sur le contacteur, le témoin de fonctionnement s'éteint.**

La sélection du mode neige impose le mode automatique de la boîte de vitesses (le passage en mode manuel suspend le fonctionnement « neige » jusqu'à ce que le mode automatique soit de nouveau sélectionné).

Après chaque arrêt du moteur le mode neige n'est plus actif, il sera nécessaire de le sélectionner de nouveau.

### Accélération et dépassements

Deux situations sont possibles :

- pour obtenir une accélération progressive du véhicule, enfoncez lentement la pédale d'accélération,
- **pour obtenir la puissance maximale du véhicule, quel que soit le mode (automatique ou manuel), enfoncez franchement la pédale d'accélérateur jusqu'à dépasser un point dur.**

**La vitesse d'enfoncement de la pédale vous permettra de rétrograder dans la mesure des possibilités du véhicule.**

### Stationnement

Il est possible de stationner en engageant une vitesse (dans une pente par exemple). Pour ce faire :

- contact mis, sélectionnez la vitesse  **pied sur le frein**,
- vérifiez qu'un rapport autre que *N* est affiché au tableau de bord, puis retirez la clé de contact.

Pour désengager la vitesse, mettez le contact sans démarrer le moteur et positionnez le levier de sélection sur le neutre,  **pied sur le frein**.


Vérifiez que *N* s'affiche au tableau de bord.

### Avertisseur sonore


Ne quittez jamais le véhicule moteur tournant, vitesse engagée. Par mesure de sécurité, vous entendrez un bip intermittent dès l'ouverture de la porte tant que vous ne serez pas revenu au neutre ou que vous n'aurez pas coupé le contact ou appuyé sur la pédale de frein.

## BOÎTE DE VITESSES QUICKSHIFT (suite)

### Anomalie de fonctionnement

**En roulant**, si le message « boîte vitesses à contrôler » apparaît accompagné du voyant  : il indique une défaillance du système. Dans la plupart des cas, le véhicule peut continuer à rouler avec toutefois des performances dégradées. Cependant, consultez rapidement un Représentant RENAULT.

Si vous maintenez trop longtemps le véhicule en côte sans appuyer sur la pédale de frein ou sans utiliser le frein à main, vous sollicitez anormalement le système (risque de surchauffe de l'embrayage).

Dans ce cas, le message « surchauffe boîte » apparaît accompagné du voyant , ce message vous rappelle qu'il est nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein ou d'utiliser le frein à main.

Votre véhicule ne démarre pas : vous pouvez lancer le moteur, véhicule roulant si la batterie n'est pas déchargée (afficheur allumé).

Procédez de la manière suivante :

- mettez le contact ;
- sélectionnez le neutre ;
- faites-vous pousser ou tirer ou faites rouler le véhicule en pente suffisante. Une action sur le levier de sélection vers l'avant fera engager le rapport optimal permettant de démarrer le moteur

**Nota :** n'effectuez jamais cette manœuvre en reculant.

### En cas de défaillance du levier :

Dans ce cas unique, les palettes peuvent remplacer toutes les fonctionnalités du levier.

- Il est possible d'engager le neutre, moteur tournant à partir de la première ou de la marche arrière, à l'arrêt, pied sur le frein, en actionnant simultanément les palettes droite et gauche.

- Il est possible d'engager la marche arrière à partir du neutre ou à l'arrêt pied sur le frein, moteur tournant en actionnant la palette gauche.
- Il est possible d'engager la première à partir du neutre, à l'arrêt pied sur le frein, moteur tournant en actionnant la palette droite.

### Remorquage d'un véhicule à boîte de vitesses robotisée

Si la boîte est bloquée sur un rapport :

- mettez le contact ;
- sélectionnez le neutre **pied sur le frein** ;
- vérifiez que la boîte est bien au neutre (en poussant un peu le véhicule, par exemple).

Si vous ne pouvez pas vous positionner sur le neutre, vous devez alors faire remorquer le véhicule roues avant levées.

**Le remorquage doit toujours être fait contact coupé.**

# AIDE AU PARKING

## Principe de fonctionnement

Des détecteurs à ultrasons, implantés dans le bouclier arrière du véhicule, « mesurent » la distance entre le véhicule et un obstacle lors d'une marche arrière.

Cette mesure se traduit par des bips sonores dont la fréquence augmente avec le rapprochement de l'obstacle, jusqu'à devenir un son continu lorsque l'obstacle se situe à environ 30 centimètres du véhicule.

Lors du passage de la marche arrière, un bip retentit.

**Nota :** veillez à ce que les détecteurs ultrasons ne soient pas occultés (saletés, boue, neige, etc.).



## Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement un bip sonore retentit, pendant environ 5 secondes, au passage de la marche arrière pour vous en avertir. Consultez votre Représentant RENAULT.



Cette fonction est une aide supplémentaire qui indique, par le biais des signaux sonores, la distance entre le véhicule et un obstacle lors d'une marche arrière.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres de marche arrière.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles (tels qu'un enfant, un animal, poussette, vélo...) ou un obstacle trop petit ou trop fin (pierre de taille moyenne, piquet très fin...) lors de la manœuvre.



### Désactivation ponctuelle du système

Appuyez sur l'interrupteur **1** pour désactiver le système.

Le voyant incorporé à l'interrupteur s'allume pour vous rappeler que le système est désactivé.

Un nouvel appui réactivera le système et le voyant s'éteindra.

Le système se réactive automatiquement après avoir coupé le contact et redémarré le moteur.

### Désactivation prolongée du système

Vous pouvez désactiver le système de manière durable par un appui supérieur à environ trois secondes.

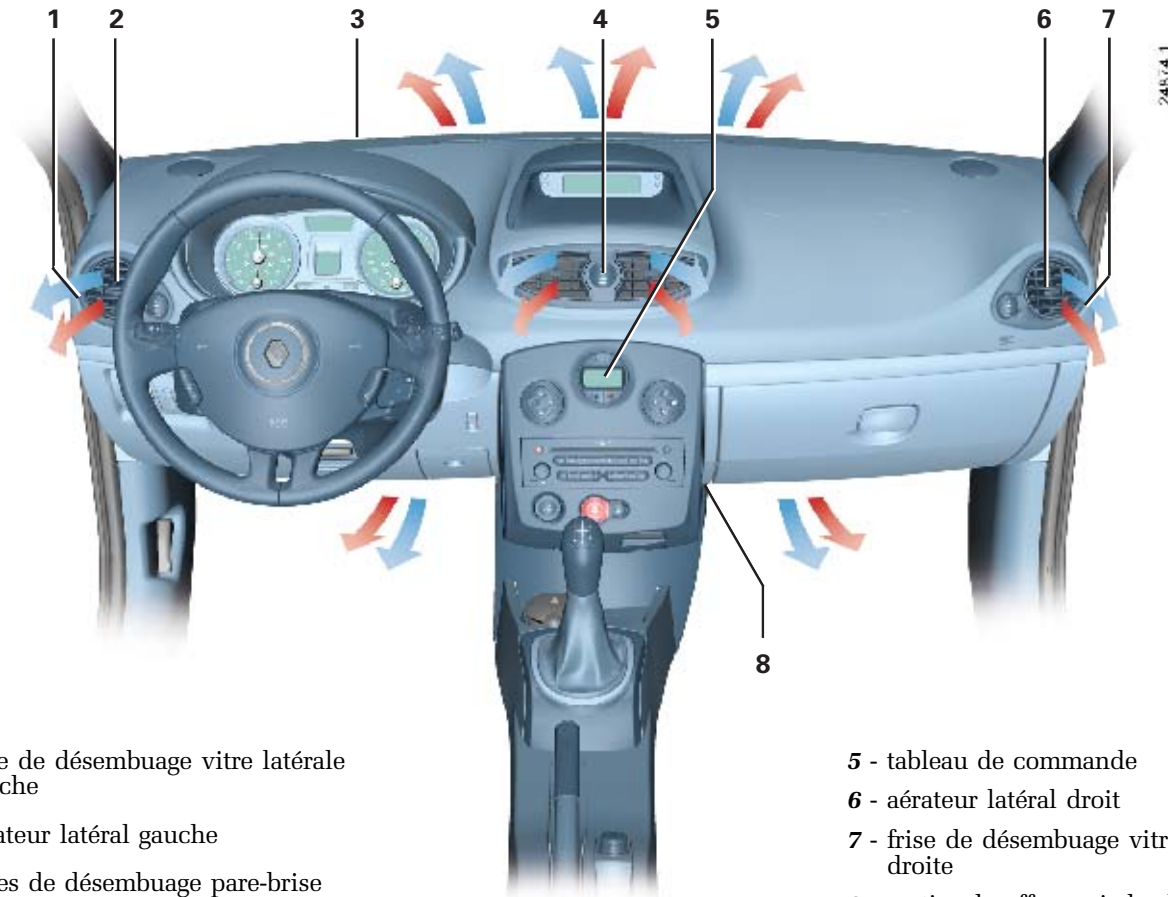
Le voyant incorporé à l'interrupteur reste allumé en permanence.

Le système ainsi désactivé pourra être réactivé par un appui supérieur à trois secondes environ.

# Chapitre 3 : Votre confort

Aérateurs .....	3.02 - 3.03
Chauffage et air conditionné .....	3.04 → 3.17
Lève-vitres .....	3.18 → 3.20
Toit ouvrant à commande électrique .....	3.21 - 3.22
Pare-soleil .....	3.23
Éclairage intérieur .....	3.24
Rangements / aménagements habitacle .....	3.25 → 3.28
Cendriers - Allume-cigares .....	3.29
Banquette arrière : fonctionnalité .....	3.30 - 3.31
Tablette arrière / rangements / aménagements coffre à bagages .....	3.32
Transport d'objets dans le coffre .....	3.33
Barres de toit .....	3.34 - 3.35
Commande intégrée de téléphone mains libres .....	3.36

## AÉRATEURS (sorties d'air)



1 - frise de désembuage vitre latérale gauche

2 - aérateur latéral gauche

3 - frises de désembuage pare-brise

4 - aérateurs centraux

5 - tableau de commande

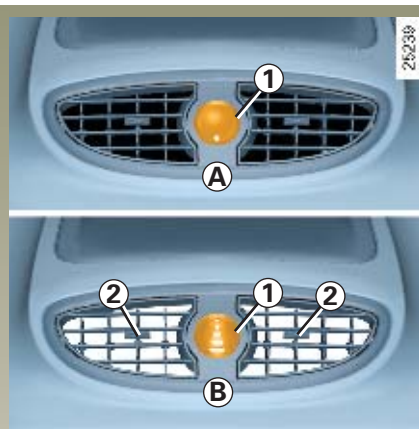
6 - aérateur latéral droit

7 - frise de désembuage vitre latérale droite

8 - sortie chauffage pieds des occupants



## AÉRATEURS (suite)

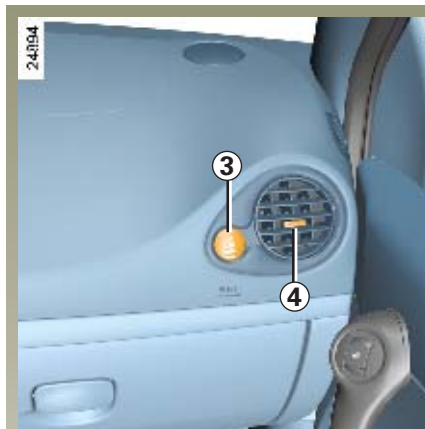


### Débit

Manœuvrez la molette **1** ou **3** (au-delà du point dur).

**A** : fermeture.

**B** : ouverture maximale.

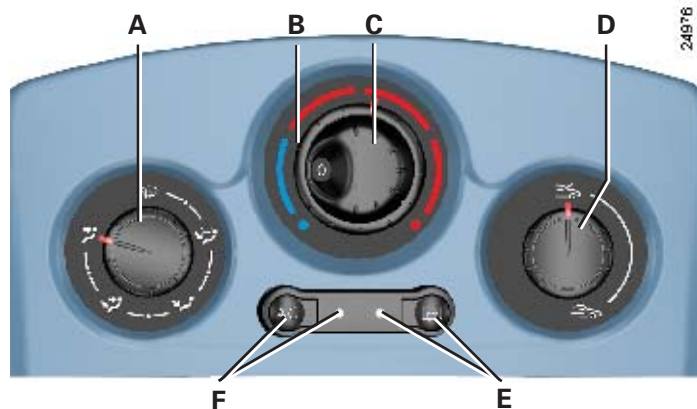


### Orientation

Droite/gauche : manœuvrez les curseurs **2** ou **4**.

Haut/bas : baissez ou levez les curseurs **2** ou **4**.

# CHAUFFAGE / AIR CONDITIONNÉ



## Les commandes

**A** - Réglage de la répartition de l'air dans l'habitacle.

**B** - Réglage de la température de l'air.

**C** - Réglage de la vitesse de ventilation.

**D** - Commande de recyclage de l'air.

**E** - Commande et témoin de dégivrage et de désembuage de la lunette arrière dégivrante et des rétroviseurs dégivrants (suivant véhicule).

**F** - Commande et témoin de mise en route de l'air conditionné (suivant véhicule).

**Informations et conseils d'utilisation** : reportez-vous en fin de paragraphe « chauffage/air conditionné ».



## Répartition de l'air dans l'habitacle

Manceuvrez la commande **A** pour mettre le curseur face aux positions repérées.

### Position

Tout le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et des vitres latérales.

### Position

Le flux d'air est partagé entre les frises de désembuage du pare-brise et des vitres latérales et les pieds des occupants avant et arrière.

Cette position est celle préconisée pour une meilleure atteinte du confort par temps froid.

### Position

Le flux d'air est dirigé essentiellement vers les pieds des passagers.


### Position

Le flux d'air est principalement dirigé vers tous les aérateurs et les pieds des occupants passagers avant et arrière.

Cette position est celle préconisée pour une meilleure atteinte du confort par temps chaud.

### Position

Le flux d'air est principalement dirigé vers tous les aérateurs.

**Nota** : pour un désembuage rapide, positionnez vos commandes sur les positions  :

- air extérieur,
- température maximum,
- désembuage.

L'utilisation de la climatisation permet d'accélérer le désembuage.

### Réglage de la température de l'air

Tournez la commande **B** en fonction de la température désirée. Plus le curseur est dans le rouge, plus la température sera élevée.

Lors d'une utilisation prolongée de l'air conditionné, une sensation de froid peut apparaître. Elle sera corrigée par un rajout d'air chaud (tournez la commande **B** vers la droite).

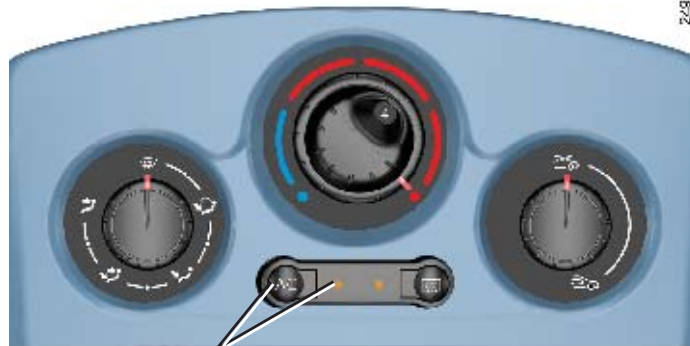
### Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

La touche **F** permet de mettre en service (voyant allumé) ou d'arrêter (voyant éteint) le fonctionnement de l'air conditionné.

### L'utilisation de l'air conditionné permet :

- d'abaisser la température à l'intérieur de l'habitacle ;
- d'éliminer la buée plus rapidement.

L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque la température extérieure est basse.



F

### Réglage de la vitesse de ventilation

#### Utilisation normale

Tournez la commande **C** sur l'une des quatre positions pour mettre en route la ventilation et régler sa puissance.

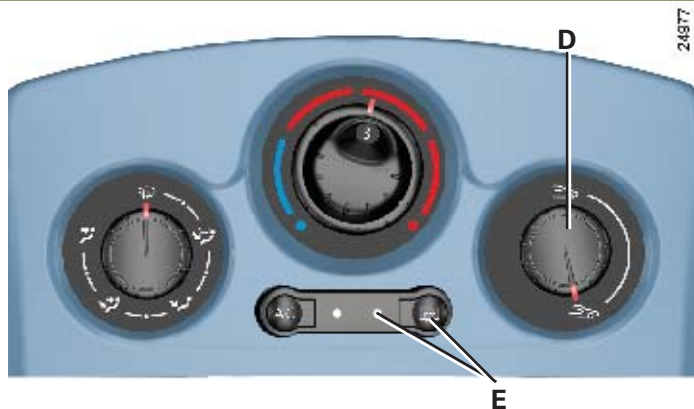
Choisissez la position **1** pour une ventilation minimum et la position **4** pour obtenir la ventilation maximum.

#### Position 0


Dans cette position :

- l'air conditionné s'arrête automatiquement même si la touche **F** est activée (le voyant reste allumé) ;
- la vitesse de ventilation de l'air dans l'habitacle est nulle ;
- il y a néanmoins un faible débit d'air lorsque le véhicule roule.

Cette position est à éviter en usage courant.



### Mise en service du recyclage d'air (avec isolation de l'habitacle)

Tournez la commande **D** vers le symbole .

Dans ces conditions, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air de l'extérieur.

### Le recyclage d'air permet :

- de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée...);
- d'atteindre avec plus d'efficacité la température souhaitée dans l'habitacle.

L'utilisation prolongée de cette position peut entraîner une formation de buée sur les vitres latérales et le pare-brise et des désagréments dus à un air non renouvelé dans l'habitacle.

Il est donc conseillé de repasser, en fonctionnement normal (air extérieur) en tournant de nouveau la commande **D** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

### Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

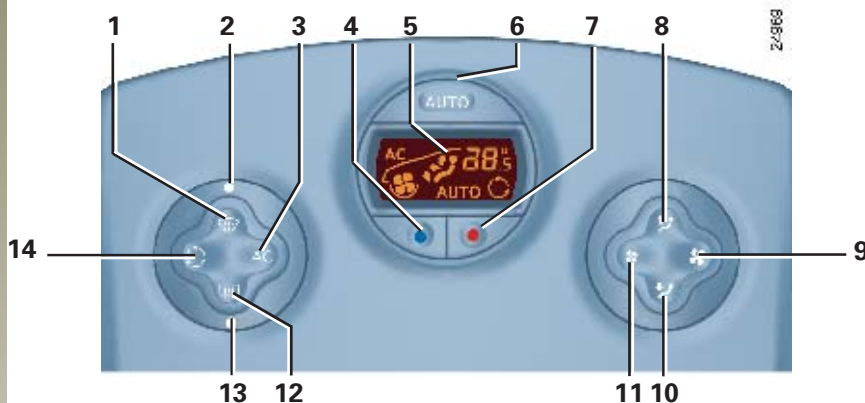
**Moteur tournant**, appuyez sur la touche **E**, le témoin de fonctionnement s'allume.

Cette fonction permet un désembuage électrique rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs électriques dégivrants (pour les véhicules qui en sont équipés).

**Pour sortir de cette fonction**, appuyez de nouveau sur la touche **E**.

A défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

# AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE



## Les commandes

- 1 - Touche « voir clair » pour le désembuage et le dégivrage des vitres.
- 2 - Témoin associé à la fonction « voir clair ».
- 3 - Mise en service et arrêt de l'air conditionné.
- 4 et 7 - Réglage de la température de l'air.

5 - Afficheur.

6 - Mise en service et arrêt du mode automatique.

8 et 10 - Réglage de la répartition de l'air dans l'habitacle.

9 et 11 - Réglage de la vitesse de ventilation.

12 - Dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs dégivrants (suivant véhicule).

13 - Témoin associé au dégivrage de la lunette arrière.

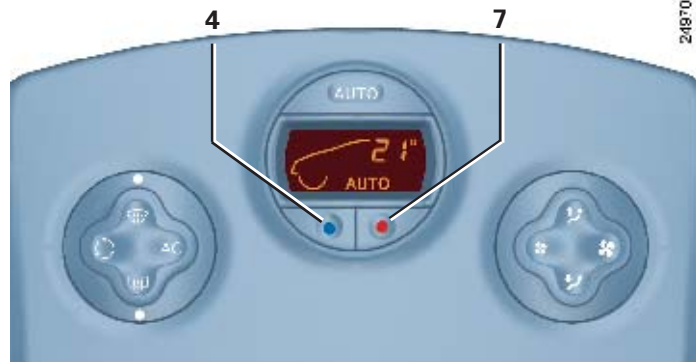
14 - Commande de recyclage de l'air.

**Informations et conseils d'utilisation :** reportez-vous en fin de paragraphe « chauffage/air conditionné ».

Les touches **1** et **12** sont complétées par des témoins de fonctionnement (**2** et **13**) :

- témoin allumé, la fonction est en service,
- témoin éteint, la fonction n'est pas en service.

## AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (suite)



- appuyez sur la touche 7 pour augmenter la température ;
- appuyez sur la touche 4 pour diminuer la température.

**Nota :** Les réglages extrêmes « 15 °C » et « 27 °C » permettent au système de produire un maximum de froid ou un maximum de chaleur quelles que soient les conditions ambiantes.

### Seuls la température et le symbole AUTO s'affichent

Les fonctions gérées par le mode automatique ne s'affichent pas.

Le système de climatisation automatique garanti (à l'exception des cas d'utilisations extrêmes) le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation.

**C'est le mode d'utilisation conseillé.**

En mode automatique (témoin AUTO allumé dans l'afficheur), toutes les fonctions de la climatisation sont contrôlées par le système.

Lorsque vous modifiez certaines fonctions, le voyant AUTO s'éteint. Seule la fonction modifiée n'est pas contrôlée par le système.

### Le confort ambiant : mode automatique (suite)

#### Fonctionnement

Pour atteindre et maintenir le niveau de confort choisi et pour maintenir une bonne visibilité, le système agit sur :

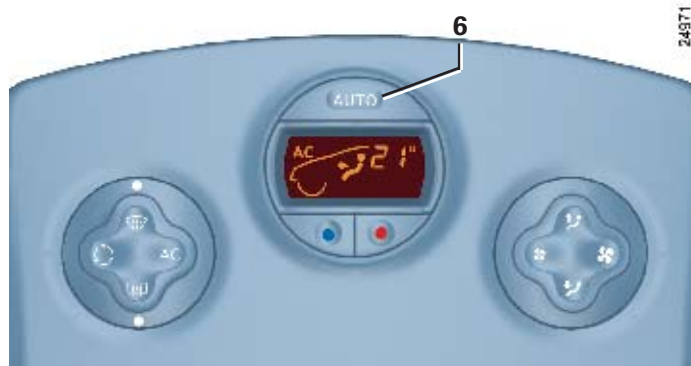
- la vitesse de ventilation ;
- la répartition d'air ;
- la gestion du recyclage d'air ;
- la mise en route ou l'arrêt du conditionnement d'air ;
- la température de l'air.

Les valeurs de température affichées traduisent un niveau de confort.

Lors du démarrage du véhicule par ambiance chaude ou par ambiance froide, le fait d'augmenter ou de diminuer la valeur affichée ne permet en aucun cas d'atteindre plus rapidement le confort, quel que soit le niveau de confort indiqué, le système optimise la descente ou la montée en température (la ventilation ne démarre pas instantanément en vitesse maximale : elle augmente progressivement jusqu'à ce que la température moteur soit suffisante, cela peut durer de quelques secondes à plusieurs minutes).

D'une façon générale, sauf gêne particulière, les aérateurs de planche de bord doivent rester constamment ouverts.



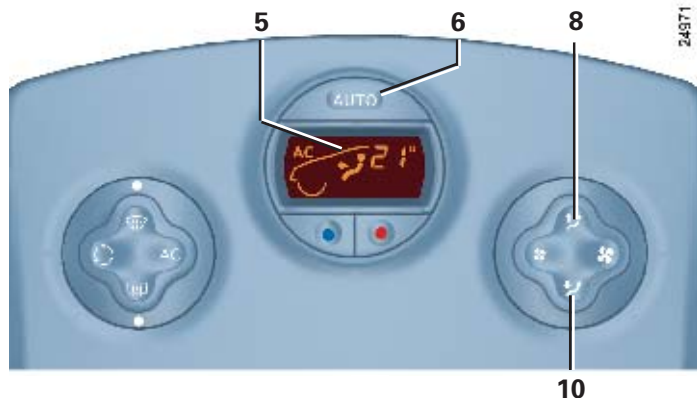


### Modification du mode automatique

Le fonctionnement normal du système est le mode automatique (témoin **6** allumé), mais il est possible de modifier le choix imposé par le système (répartition de l'air...), ces possibilités sont décrites en pages suivantes.

**Le mode automatique est le mode d'utilisation conseillé** : en effet, le système de climatisation automatique garantit (à l'exception des cas d'utilisations extrêmes) le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation.

**Revenez en mode automatique dès que possible.**



## Répartition de l'air dans l'habitacle

Il y a cinq combinaisons possibles de répartition d'air, obtenues par appuis successifs sur les touches **8** et **10**. Les flèches situées dans l'afficheur **5** vous informent du choix retenu :

**Position**



Tout le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et des vitres latérales.

**Position**



Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise, des vitres latérales et les pieds des passagers.

**Position**



Le flux d'air est dirigé essentiellement vers tous les aérateurs.

**Position**



Le flux d'air est dirigé vers tous les aérateurs et vers les pieds des passagers.

**Position**



Le flux d'air est dirigé uniquement vers les pieds des passagers.

Le choix manuel de la répartition d'air éteint le témoin de fonctionnement sur l'afficheur **5** (mode automatique) mais seule la répartition d'air n'est plus contrôlée automatiquement par le système.

Pour revenir en mode automatique, appuyez sur la touche **6**.

## AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (suite)

### Modification de la vitesse de ventilation

En mode automatique, le système gère la vitesse de ventilation la mieux adaptée pour atteindre et maintenir le confort.

En appuyant sur les touches **9** et **11**, vous sortez du mode automatique.

Ces touches permettent d'augmenter et de diminuer la vitesse de ventilation.

### Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

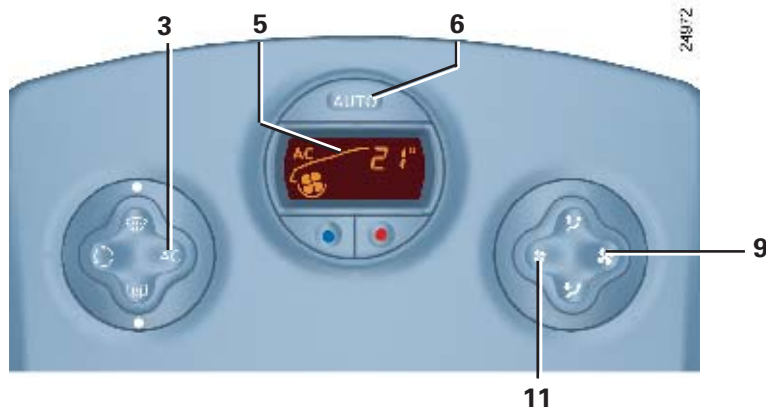
En mode automatique, le système gère la mise en route ou l'arrêt de l'air conditionné en fonction des conditions climatiques extérieures.

En appuyant sur la touche **3**, vous sortez du mode automatique : le témoin AUTO de l'afficheur **5** s'éteint.

La touche **3** permet de mettre en service (témoin sur l'afficheur allumé) ou d'arrêter (témoin éteint) le fonctionnement de l'air conditionné.

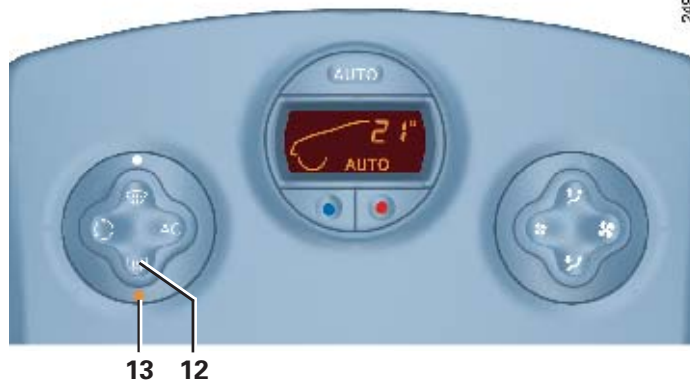


Ne pas ouvrir le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.



**Nota :** la fonction « voir clair » entraîne automatiquement le fonctionnement de l'air conditionné (témoin allumé). Pour revenir en mode automatique, appuyez sur la touche **6**.

En mode automatique, par ambiance extérieure froide, la ventilation ne démarre pas instantanément en vitesse maximale : elle augmente jusqu'à ce que la température du moteur soit suffisante pour permettre de réchauffer l'air de l'habitacle. Cela peut durer de quelques secondes à plusieurs minutes.

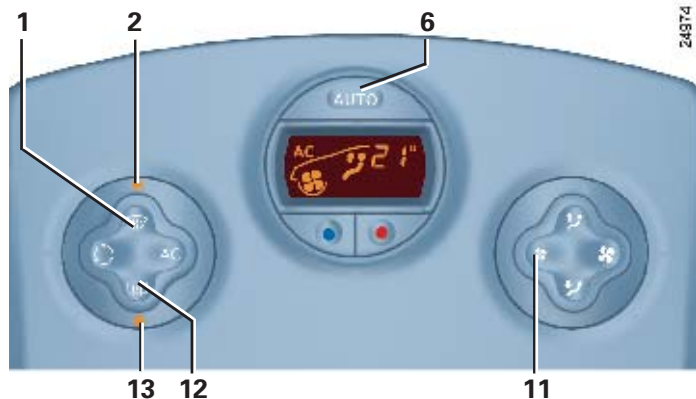


### Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

**Moteur tournant**, appuyez sur la touche **12**, le témoin de fonctionnement **13** s'allume.

Cette fonction permet un désembuage électrique rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs électriques dégivrants (pour les véhicules qui en sont équipés).

**Pour sortir de cette fonction**, appuyez de nouveau sur la touche **12**. A défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.



### Fonction « voir clair »

**Moteur tournant**, appuyez sur la touche **1**, le témoin de fonctionnement **2** s'allume.

Le témoin de la touche AUTO (situé dans l'afficheur) s'éteint.

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage rapide du pare-brise, des vitres latérales avant et des rétroviseurs (suivant véhicule).

Elle impose la mise en service automatique du conditionnement d'air, la suppression du recyclage et la mise en marche du dégivrage de la lunette arrière (témoin **13**).

Appuyez sur le bouton **12**, si vous ne désirez pas la mise en route de la lunette arrière dégivrante, le témoin **13** s'éteint.

**Nota** : si vous désirez réduire le débit d'air (qui peut produire un certain niveau sonore dans l'habitacle), agissez sur la touche **11**.

**Pour sortir de cette fonction**, vous pouvez appuyer soit :

- de nouveau sur la touche **1**,
- sur la touche **6** (le témoin AUTO s'allume sur l'afficheur).



### Utilisation en air recyclé

Un appui sur la touche **14** permet d'obtenir le recyclage de l'air (le symbole s'allume sur l'afficheur).

Pendant le recyclage, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur.

Le recyclage d'air permet de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée...).

L'utilisation prolongée de cette position peut entraîner des odeurs dues au non-renouvellement de l'air, ainsi qu'une formation de buée sur les vitres.

Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur ou recyclage automatique) en appuyant à nouveau sur la touche **14** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

## AIR CONDITIONNÉ : informations et conseils d'utilisation

### Consommation

il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant l'utilisation du conditionnement d'air. Pour les véhicules équipés d'un conditionnement d'air sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

### Quelques conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

il est conseillé de rouler aérateurs ouverts et vitres fermées.

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

### Entretien

Consultez le carnet d'entretien de votre véhicule pour connaître les périodicités de contrôle.

### Anomalie de fonctionnement

D'une manière générale, en cas d'anomalie de fonctionnement, consultez votre Représentant RENAULT.

#### - Baisse d'efficacité au niveau du dégivrage, du désembuage ou de l'air conditionné.

Cela peut provenir de l'encrassement de la cartouche du filtre habitacle.

#### - Non production d'air froid.

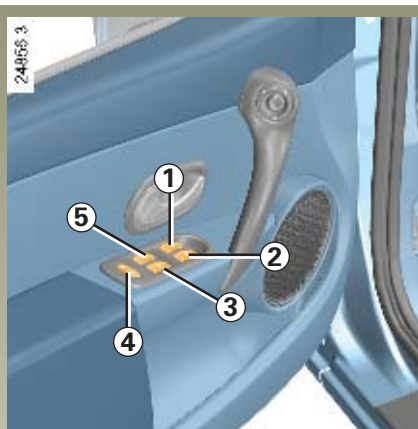
Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des fusibles. Sinon arrêtez le fonctionnement.

#### - Présence d'eau sous le véhicule.

Après utilisation prolongée de l'air conditionné, il est normal de constater une présence d'eau, provenant de la condensation, sous le véhicule.

**Ne pas ouvrir le circuit de fluide frigorigène.** Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.

# LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES



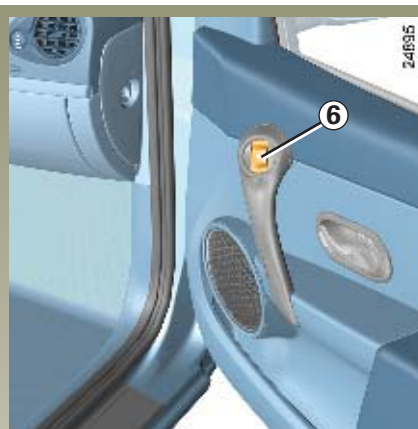
## Contact mis ou moteur tournant (moteur tournant uniquement pour les véhicules à carte RENAULT)

- Appuyez sur le contacteur concerné pour baisser la vitre jusqu'à la hauteur souhaitée.
- Soulevez le contacteur concerné pour relever la vitre, relâchez à la hauteur souhaitée.

## De la place conducteur

Agissez sur le contacteur :

- 1 pour le côté conducteur ;
- 2 pour le côté passager avant ;
- 3 et 5 pour les passagers arrière.



## De la place passager avant

Agissez sur le contacteur 6.



## Sécurité occupants arrière

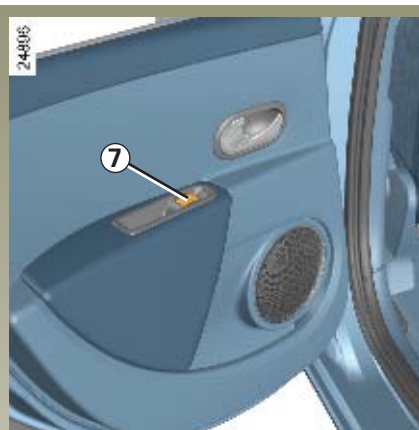
Le conducteur peut interdire le fonctionnement des lève-vitres et des portes arrière en appuyant sur le contacteur 4.

La condamnation est effective lorsque le voyant est allumé.

## Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule clé ou carte à l'intérieur sur le contact et en y laissant un enfant (ou un animal). En effet, celui-ci pourrait faire fonctionner les lève-vitres électriques et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...) ce qui pourrait lui occasionner des blessures graves. En cas de coincement, inversez aussitôt le sens de la course en appuyant sur le contacteur concerné.





## Des places arrière

Agissez sur le contacteur 7.

- Appuyez sur le contacteur concerné pour baisser la vitre jusqu'à la hauteur souhaitée.
- Soulevez le contacteur concerné pour relever la vitre, relâchez à la hauteur souhaitée.



## Mode impulsif

Il s'ajoute au fonctionnement des lève-vitres électriques. Lorsqu'il est présent dans le véhicule, il équipe la vitre conducteur ou, suivant véhicule, les deux vitres avant.

Agissez sur le contacteur 1 ou 2.

### Le lève-vitre fonctionne :

- contact mis ou moteur tournant ;
- contact coupé jusqu'à l'ouverture/fermeture d'une porte avant pour les véhicules avec clé ;
- contact coupé jusqu'à l'ouverture de la porte conducteur pour les véhicules à carte RENAULT.



### Sécurité occupants arrière

Le conducteur peut interdire le fonctionnement des lève-vitres et des portes arrière en appuyant sur le contacteur 4.

La condamnation est effective lorsque le voyant est allumé.

### Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule clé sur le contact ou carte à l'intérieur et en y laissant un enfant (ou un animal). En effet, celui-ci pourrait faire fonctionner les lève-vitres électriques et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...) ce qui pourrait lui occasionner des blessures graves. En cas de coincement, inversez aussitôt le sens de la course en appuyant sur le contacteur concerné.

### Mode impulsif

- **Appuyez à fond et brièvement** sur le contacteur concerné : la vitre s'abaisse complètement.
- **Soulevez à fond et brièvement** le contacteur concerné : la vitre se lève complètement.

Une action sur le contacteur durant le fonctionnement arrête la course de la vitre.

### Particularité

Pour votre sécurité votre véhicule est équipé d'un limiteur d'effort ; lorsqu'une vitre rencontre une résistance durant la remontée de la vitre (ex. : doigts d'une personne, patte d'animal, branche d'arbre...) elle s'arrête puis redescend de quelques centimètres.

Après suppression de la résistance liée à l'obstacle, soulevez à nouveau à fond et brièvement le contacteur pour refermer la vitre.

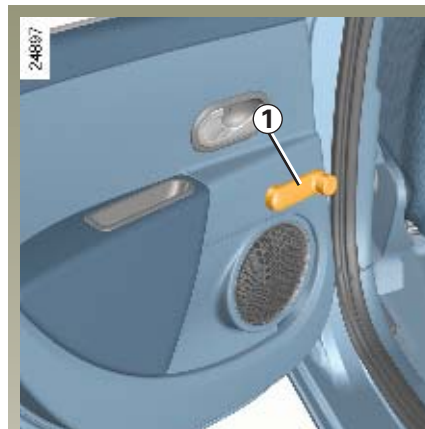
### Mode non impulsif

- **Appuyez** sur le contacteur concerné pour baisser la vitre, relâchez à la hauteur désirée.
- **Soulevez** le contacteur concerné pour lever la vitre, relâchez à la hauteur désirée.

### Anomalies de fonctionnement

En cas de non fonctionnement de fermeture d'une vitre, le système bascule en mode non impulsif : soulevez autant de fois que nécessaire sur le contacteur concerné jusqu'à fermeture complète de la vitre puis relâchez-le. Soulevez de nouveau sur le contacteur (toujours côté fermeture) pendant une seconde pour réinitialiser le système.

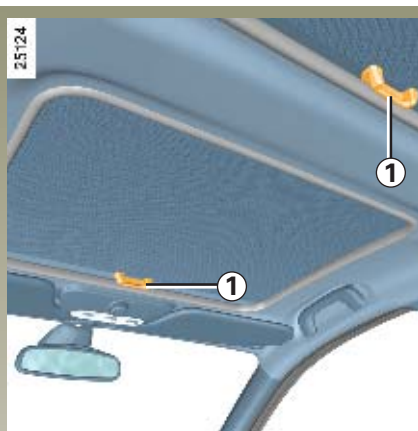
Si besoin, adressez-vous à votre Représentant RENAULT.



### Lève-vitres manuels

Manœuvrez la manivelle **1**.

# TOIT OUVRANT À COMMANDE ÉLECTRIQUE

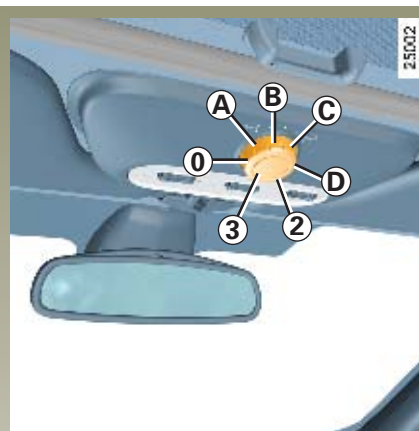


Ce système fonctionne :

- contact mis,
- contact coupé jusqu'à l'ouverture/fermeture de la porte conducteur (limité à environ 20 minutes).

## Rideau

- **ouverture** : poussez la poignée **1** vers le haut et accompagnez le rideau jusqu'à l'enrouleur ;
- **fermeture** : tirez la poignée **1** jusqu'à encliqueter le verrou de chaque côté.



Entrebâillement du toit ouvrant

- **ouverture** : tournez le bouton **2** en position **A** ;
- **fermeture** : amenez le bouton **2** en position **0**.

Coulissement du toit ouvrant

- **ouverture** : positionnez le bouton **2** en position **B**, **C** ou **D**, en fonction de l'ouverture désirée ;
- **fermeture** : tournez le bouton **2** en position **0**.

Lors d'un stationnement plein soleil, nous vous conseillons de fermer les rideaux.



**Responsabilité du conducteur**

**Ne quittez jamais votre véhicule clé sur le contact ou carte dans le véhicule et en y laissant un enfant (ou un animal).** En effet, celui-ci pourrait faire fonctionner le toit ouvrant électrique et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...) ce qui pourrait lui occasionner des blessures graves.

En cas de coincement, inversez aussitôt le sens de la course en tournant le bouton **2** tout à droite (position **D**).

## TOIT OUVRANT ÉLECTRIQUE (suite)

### Particularité

Pour votre sécurité votre véhicule est équipé d'un limiteur d'effort ; lorsqu'une vitre rencontre une résistance en fin de course (ex. : doigts d'une personne, patte d'animal, branche d'arbre...) elle s'arrête puis recule de quelques centimètres.

### Anomalie de fonctionnement de fermeture du toit ouvrant

Dans ce cas, vérifiez l'absence d'obstacle puis tournez le bouton **2**, en position **0** puis appuyez sur le bouton **3**, jusqu'à fermeture complète du toit ouvrant.

Attention, pendant cette manipulation, la fonction limiteur d'effort du toit ouvrant est désactivée.

Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.

### Précautions d'utilisation

#### - véhicule avec barres de toit

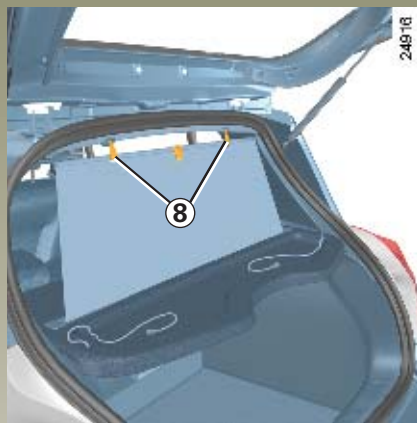
De manière générale, il est déconseillé de manœuvrer le toit ouvrant.

Avant de manipuler le toit ouvrant, vérifiez les objets et/ou accessoires (porte-vélos, coffre de toit...) montés sur les barres de toit : ils doivent être bien disposés et arrimés et leur encombrement ne doit pas empêcher le bon fonctionnement du toit ouvrant.

Adressez-vous à votre représentant RENAULT, pour connaître les adaptations possibles ;

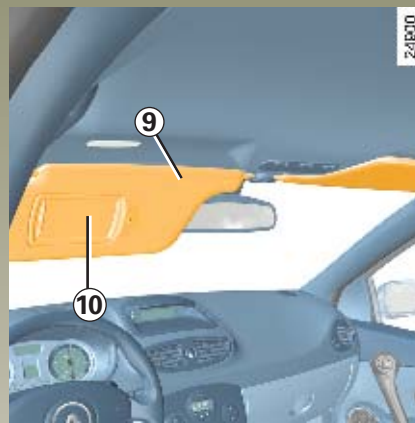
- **veillez** à ce que le toit ouvrant soit bien fermé lorsque vous quittez votre véhicule ;
- **nettoyez** tous les trois mois le joint d'étanchéité à l'aide des produits sélectionnés par nos services techniques ;
- **n'ouvrez pas** le toit ouvrant immédiatement après passage sous la pluie ou après avoir lavé votre véhicule.

## PARE-SOLEIL



### Store pare-soleil arrière

Tirez vers le haut le store pare-soleil à l'aide de la languette jusqu'à venir engager les deux crochets **8** dans leur logement (assurez-vous du bon accrochage du store).



### Pare-soleil avant

Abaissez le pare-soleil **9**.

### Miroirs de courtoisie non éclairants

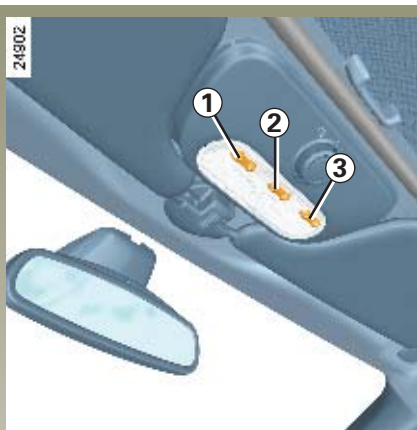
Faites glissez le couvercle **10**.



### Miroirs de courtoisie éclairants

Pour les véhicules qui en sont équipés, l'éclairage **11** est automatique.

# ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR



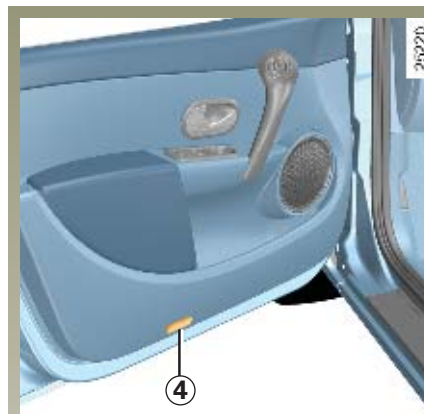
## Plafonnier

Appuyez sur le contacteur **2**, vous obtenez :

- un éclairage permanent ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes. Il ne s'éteint que lorsque les portes concernées sont correctement fermées et après une temporisation ;
- une extinction immédiate.

## Spots de lecture (suivant véhicule)

Appuyez sur le contacteur **1** pour le conducteur, **3** pour le passager avant.



## Eclaireurs de trappes sous plancher conducteur et passager **4** (Suivant véhicule)

## Eclaireur de coffre (suivant véhicule)

Il s'allume à l'ouverture du hayon ou de l'une des portes.

Le déverrouillage et l'ouverture des portes ou du hayon entraînent l'éclairage temporisé des plafonniers et des éclaireurs.

## RANGEMENTS À L'ARRIÈRE/ AMÉNAGEMENTS HABITACLE



### Vide-poches de portes avant 1

Ils peuvent recevoir une bouteille de 1.5 litre.

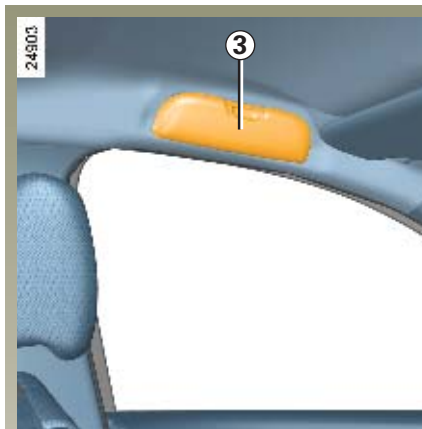


### Rangements pieds conducteur et passager 2

Il peut accueillir des CD, les documents du véhicule (notice, carnet d'entretien, etc.), des lampes de poches...



Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.



### Range-lunettes 3

## RANGEMENTS PINCE, POSSIBILITÉ CHANGEMENTS / AMÉNAGEMENTS HABITACLE (suite)



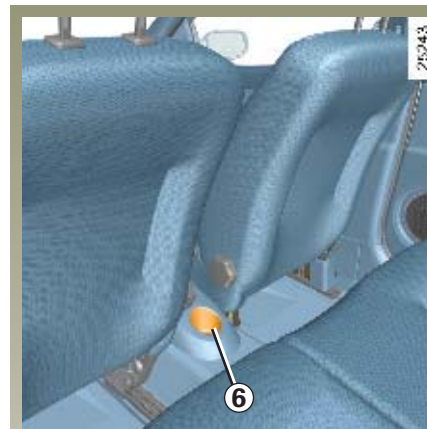
### **Pince 4**

Elle peut accueillir des tickets d'autoroute, des cartes...



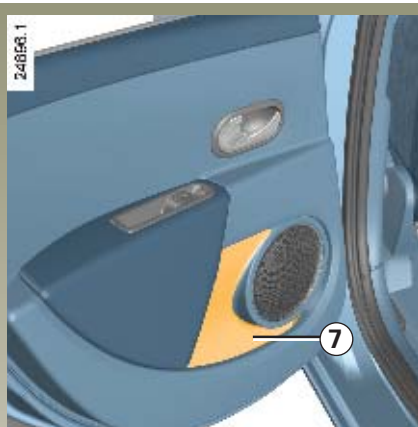
### **Rangement de console centrale 5 ou 6**

Il peut accueillir le cendrier amovible, des canettes...

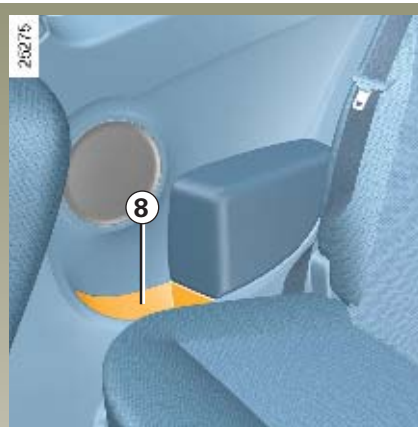




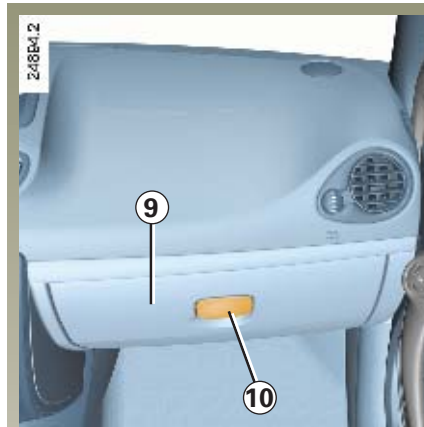
## RANGEMENTS / AMÉNAGEMENTS HABITACLE (suite)



Vide-poches de porte arrière 7

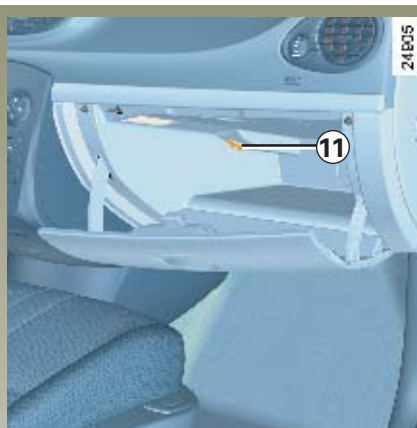


Vide-poches de porte arrière 8



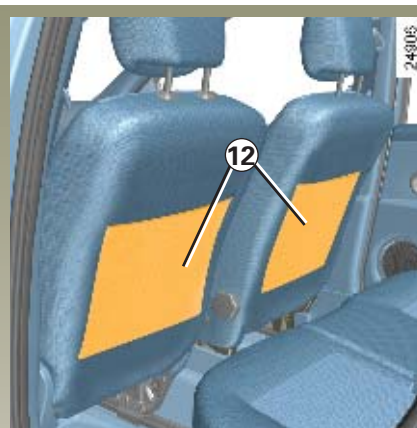
Vide-poches passager 9

Pour ouvrir, tirez la palette 10.



Pour les véhicules équipés de la climatisation, ce vide-poches bénéficie, au même titre que l'habitacle, de la ventilation et de l'air conditionné.

Tournez l'obturateur **11** de manière à ouvrir ou fermer l'arrivée d'air.



**Poches de rangement sièges avant 12**



**Poignée de maintien 13**

Elle sert à se maintenir en roulage. Ne l'utilisez pas pour monter dans le véhicule ou en descendre.

## CENDRIERS - ALLUME-CIGARES



### **Cendrier 1**

Il peut se loger indifféremment dans l'un des emplacements 2 ou 4.



### **Allume-cigares 3**

Contact mis, enfoncez l'allume-cigares 3.

Il revient de lui-même avec un petit déclic, dès qu'il est incandescent. Tirez-le. Après usage, remplacez-le sans l'enfoncer à fond.

L'allume-cigares est prévu pour le branchement d'accessoires agréés par les Services techniques RENAULT et dont la puissance ne doit pas dépasser 120 Watts (tension 12 V).

## BANQUETTE ARRIÈRE : fonctionnalités



L'assise et le dossier peuvent être rabattus (en une ou deux parties) pour permettre le transport d'objets encombrants.

Il est nécessaire de commencer par rabattre l'assise pour rabattre le dossier ensuite.

### Pour rabattre l'assise

Soulevez l'avant du coussin **A** de la banquette jusqu'en butée.

Lorsque la banquette est en une partie, assurez-vous que les deux côtés de l'assise soient bien déverrouillés.

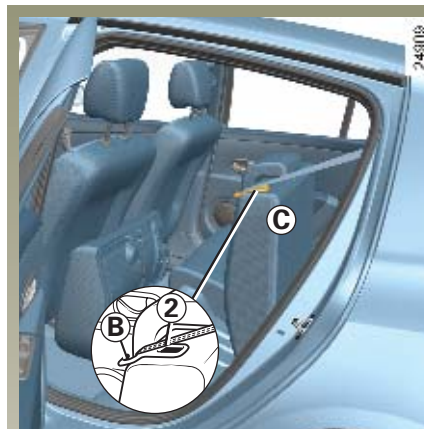


Relevez ensuite la partie arrière **1** du coussin puis faites pivoter l'assise jusqu'à la placer contre les sièges avant.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

La configuration en banquette deux places, avec le petit dossier **C** rabattu interdit l'usage de la place assise centrale compte tenu de l'impossibilité de boucler la ceinture (boîtiers de ceinture inaccessibles).



### Pour rabattre le dossier

**Retirez les appuis-tête arrière si le véhicule en est équipé.**

Veillez à ce que les sièges avant soient suffisamment avancés.

Placez les ceintures de sécurité dans leur passant **B**.

Appuyez sur le bouton **2** et abaissez le dossier **C**.

Avant toute manipulation du dossier, placez la ceinture dans le guide de sangle **A** pour éviter toute détérioration de celle-ci.

## BANQUETTE ARRIÈRE: fonctionnalités (suite)

- Lors de la remise en place du **dossier**, assurez-vous de son bon verrouillage en partie supérieure. Dans le cas d'utilisation de housses de sièges, veillez à ce qu'elles n'empêchent pas l'encliquetage du verrou du dossier.
- Lors de la manœuvre de la **banquette**, veillez à bien repositionner les boîtiers des ceintures avant de rabattre l'assise. Une fois la banquette remise en place, veillez à bien repositionner les ceintures de sécurité.



**Pour remonter le dossier**, procédez dans le sens inverse.

Remontez le dossier et encliquez-le contre son support.

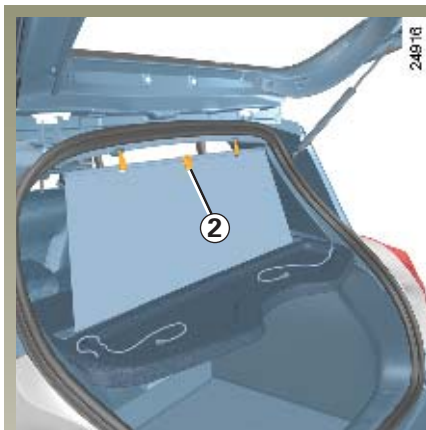
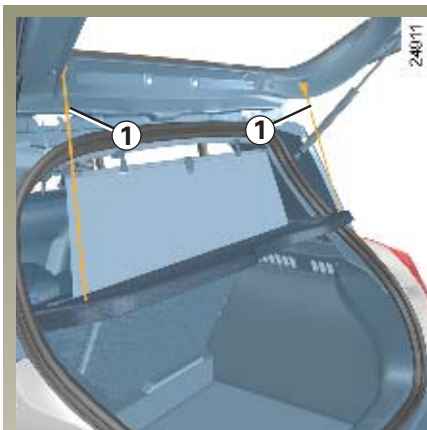


**Pour remonter l'assise**, procédez dans le sens inverse.

Relevez le coussin de la banquette de façon à placer l'arrière de l'assise **1** sous le dossier.

Ensuite appuyez sur l'avant **3** du coussin **A** de façon à verrouiller l'assise.

## TABLETTE ARRIÈRE / TRANSPORT D'OBJETS DANS LE COFFRE



### Tablette arrière

Pour la déposer :

- décrochez les deux cordons de rappel **1** ;
- décrochez le rideau pare-soleil **2** (suivant véhicule) ;
- détachez la partie souple **A** fixée contre la dossier de la banquette arrière (suivant véhicule) ;
- levez la tablette puis déclipez-la vers le haut.

Pour la reposer, procédez dans le sens inverse.



Ne placez aucun objet et surtout pas d'objets lourds ou durs sur la tablette.

En cas de freinage brusque ou d'accident ils sont susceptibles de mettre en danger les occupants du véhicule.

### Emplacements pour crochets d'arrimage 3

Utiles pour immobiliser les objets transportés dans le coffre (reportez-vous au paragraphe « transport d'objets dans le coffre »).

Suivant véhicule, un filet de maintien de bagages au sol, situé dans le rangement sous le siège passager, vient se fixer sur ces crochets.



## TRANSPORT D'OBJETS DANS LE COFFRE (suite)

Placez toujours les objets transportés de façon à ce que leur plus grande dimension soit en appui contre :

- Le dossier de la banquette arrière, ce qui est le cas pour les chargements usuels (cas **A**).



- La banquette repliée, ce qui est le cas pour les chargements maximum (cas **B**).

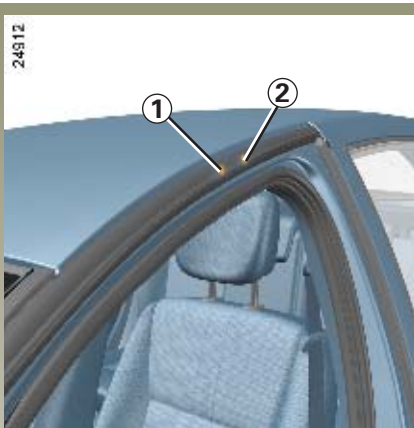


Si vous devez poser des objets sur le dossier rabattu, banquette en position 3 places, levez les appuis-tête avant de rabattre le dossier de manière à plaquer le plus possible le dossier contre l'assise.



Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher. Utilisez, lorsque le véhicule en est équipé, les points d'arrimage situés sur le plancher du coffre. Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants lors d'un freinage brusque. Bouclez les ceintures de sécurité des places arrière même lorsqu'il n'y a pas d'occupant.

## BARRES DE TOIT



### Accès aux points de fixation

Ouvrez les portes. Derrière le joint **2**, se trouvent les vis d'obturation **1** qui protègent les emplacements pour les vis de support.



Ne démontez jamais les vis d'obturation **1**, en laissant ensuite les trous non obstrués.

Lors du montage des barres de toit, remplacez les vis d'obturation par les vis de support livrées avec les barres de toit.



Une fois montées sur le véhicule, les vis de support ne devront jamais être retirées (risque de détérioration du véhicule).

Seules les vis livrées avec les barres de toit d'origine RENAULT doivent être utilisées pour la fixation des barres de toit sur le véhicule.

Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter votre Représentant RENAULT

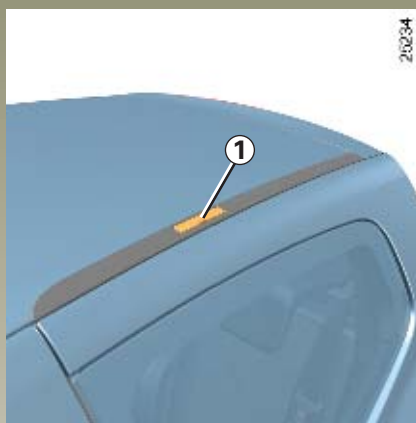
Pour le montage des barres et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage du fabricant.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

**Charge admise sur la galerie de toit :** reportez-vous au paragraphe « masses » en chapitre 6.



## BARRES DE TOIT (suite)



### Accès aux points de fixation arrière pour les versions trois portes

Faites pivoter vers le haut chaque volet **1**, et retirez l'obturateur.

Lors de la dépose des barres de toit, veillez à bien replacer l'obturateur.

Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter votre Représentant RENAULT

Pour le montage des barres et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage du fabricant.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

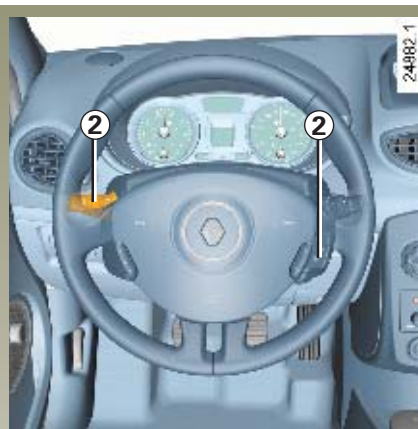
**Charge admise sur la galerie de toit :** reportez-vous au paragraphe « masses » en chapitre 6.

# COMMANDE INTÉGRÉE DE TÉLÉPHONE MAINS LIBRES



Support de téléphone 1

Chaque téléphone ayant ses propres caractéristiques techniques, **il est impératif** de choisir le bon support permettant son montage dans le véhicule, adressez-vous à votre Représentant RENAULT.



Commandes sous volant 2



## Utilisation du téléphone

Nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ce type d'appareil.



Emplacement du micro 3

Pour le fonctionnement de cet équipement, consultez la notice du fabricant.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

# Chapitre 4 : Entretien

Capot moteur .....	4.02 - 4.03
Niveau huile moteur / Vidange moteur .....	4.04 → 4.07
Niveaux : liquide de refroidissement moteur .....	4.08
liquide de freins .....	4.09
réservoirs lave-vitres / lave-projecteurs .....	4.10
Filtres .....	4.10
Batterie .....	4.11
Entretien de la carrosserie .....	4.12 - 4.13
Entretien des garnitures .....	4.14

## CAPOT MOTEUR



Pour ouvrir, tirez la manette **1**, située du côté gauche de la planche de bord.



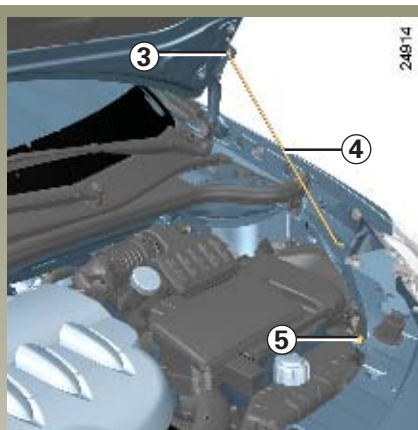
### Verrouillage de sécurité capot

Pour ouvrir, poussez la languette **2**, vers la gauche en même temps que vous soulevez le capot.



Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

## CAPOT MOTEUR (suite)



Levez le capot, dégrafez la béquille **4** de sa fixation **5** et, pour votre sécurité, placez-la **impérativement** dans l'emplacement **3** du capot.



Lors d'un choc, même léger contre la calandre ou le capot, faites contrôler au plus vite la serrure de capot par un Représentant RENAULT.

### Fermeture du capot

Avant fermeture, vérifiez que rien n'ait été oublié dans le compartiment moteur.

Pour refermer le capot, replacez la béquille **4** dans la fixation **5** prenez le capot par le milieu et accompagnez-le jusqu'à 30 cm de la position fermée, puis lâchez-le. Il se verrouille de lui-même par l'effet de son poids.



Assurez-vous de son bon verrouillage.

## NIVEAU HUILE MOTEUR

Un moteur consomme de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est normal de faire un appoint d'huile entre deux vidanges.

Toutefois, si après la période de rodage, les apports étaient supérieurs à 0,5 litre pour 1 000 km, consultez votre Représentant RENAULT.

**Périodicité : vérifiez périodiquement votre niveau d'huile et, en tout cas, avant chaque grand voyage sous peine de risquer de détériorer votre moteur.**


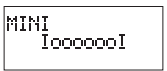

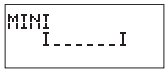
### Lecture du niveau d'huile

Pour être valable, la lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

**Pour connaître le niveau d'huile exact et s'assurer que le niveau maximum n'est pas dépassé (risques de casse moteur), il est impératif d'utiliser la jauge.**

Reportez-vous en pages suivantes paragraphe « niveau huile moteur/ appoint-remplissage ».

L'afficheur au tableau de bord alerte uniquement lorsque le niveau d'huile est au minimum.

Variante 1	Variante 2	Interprétation des messages
		<b>Message 1</b> <b>Niveau supérieur au mini</b>
		<b>Message 2</b> <b>Niveau Mini</b>

### Alerte niveau d'huile minimum au tableau de bord

A la mise sous contact et pendant environ 15 secondes :

- si le niveau est au-dessus du niveau minimum, l'afficheur indique « oil ok » ou « niveau huile correct » : message 1.

Ce message indique le niveau d'huile et non la qualité.

Pour plus de précision, appuyez sur le bouton de défilement des informations de l'ordinateur de bord.

Les pavés apparaissant sur l'afficheur indiquent le niveau. Ils disparaissent au fur et à mesure que le niveau descend et ils sont remplacés par un tiret.

Pour passer en lecture ordinateur de bord, appuyez de nouveau sur le bouton.




L'afficheur n'alerte qu'en cas de niveau minimum, jamais en cas de dépassement du niveau maximum qui n'est détectable qu'à la lecture à la jauge.

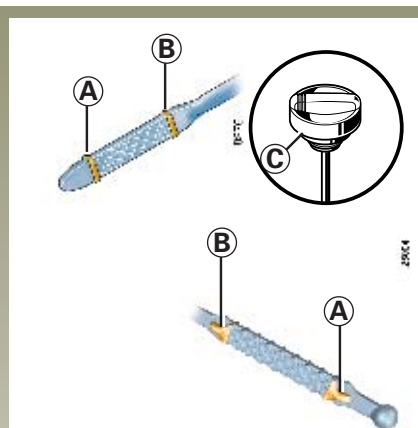
## NIVEAU HUILE MOTEUR (suite)

### Lecture du niveau au tableau de bord (suite)

Pour passer en lecture ordinateur de bord, appuyez de nouveau sur le bouton.

- si le niveau est au **minimum** : le message « oil » ou « niveau huile à réajuster » apparaît sur l'afficheur, les pavés sont remplacés par des tirets et le témoin  s'allume au tableau de bord.

**Refaites impérativement le niveau le plus tôt possible.**



### Lecture du niveau à la jauge

- sortez la jauge ;
- essuyez la jauge avec un chiffon propre et non pelucheux ;
- enfoncez la jauge jusqu'en butée, (pour les véhicules équipés du « bouchon-jauge » C, vissez complètement le bouchon) ;
- sortez la jauge de nouveau ;
- lisez le niveau : il ne doit jamais descendre en dessous du « mini » A ni dépasser le « maxi » B.

### Dépassement du niveau maximum d'huile moteur.

Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage **B** : risque d'emballement du moteur voire de casse moteur.

La lecture du niveau ne doit se faire qu'à l'aide de la jauge comme expliqué précédemment.

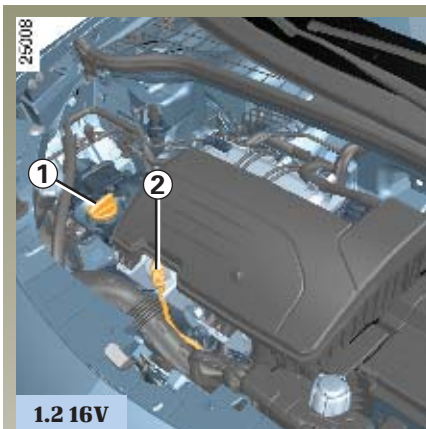
Si le niveau maxi est dépassé **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant RENAULT.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez votre Représentant RENAULT.



Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

## NIVEAU HUILE MOTEUR (suite)

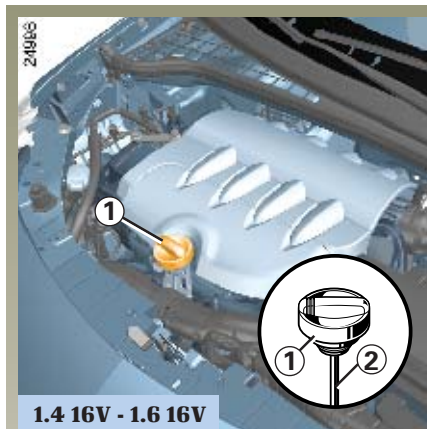


### Appoint/remplissage

Le véhicule doit être sur sol horizontal, moteur arrêté et froid (par exemple : avant le premier démarrage de la journée).

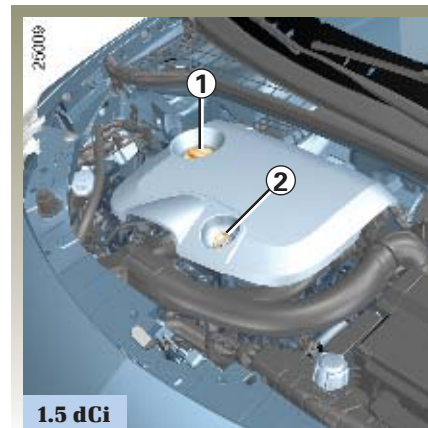
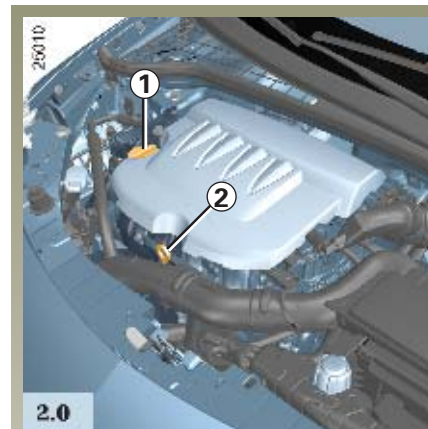
### Qualité d'huile moteur

Pour connaître la qualité d'huile à utiliser, reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.



- Dévissez le bouchon **1** ;
- rétablissez le niveau (pour information la capacité entre le « mini » et le « maxi » de la jauge **2** est de 1,5 à 2 litres suivant moteur) ;
- attendez 10 minutes environ pour permettre l'écoulement de l'huile ;
- vérifiez le niveau à l'aide de la jauge **2** (comme expliqué précédemment).

Ne dépassez pas le niveau « **maxi** » et n'oubliez pas de remettre le bouchon **1**.





# NIVEAU HUILE MOTEUR (suite) / VIDANGE MOTEUR

## Vidange moteur

**Périodicité :** reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.

**Capacités moyennes de vidange**  
(pour information)

**Moteur 1.2 16V : 4,0 litres**

**Moteur 1.4 16V : 5,0 litres**

**Moteur 1.6 16V : 5,0 litres**

**Moteur 2.0 : 4,7 litres**

**Moteur 1.5 dCi : 4,5 litres**

**Filtre à huile compris.**

Le filtre à huile doit être remplacé périodiquement : consultez le carnet d'entretien de votre véhicule.

## Qualité d'huile moteur

Pour connaître la qualité d'huile à utiliser, reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.



**Remplissage :** attention lorsque vous faites l'appoint, veillez à ce qu'il ne tombe pas d'huile sur les pièces du moteur, risque d'incendie. N'oubliez pas de refermer correctement le bouchon sinon, risque d'incendie par projection d'huile sur les pièces chaudes du moteur.



**Vidange moteur :** si vous réalisez la vidange moteur chaud, attention aux risques de brûlures dues à l'écoulement de l'huile.

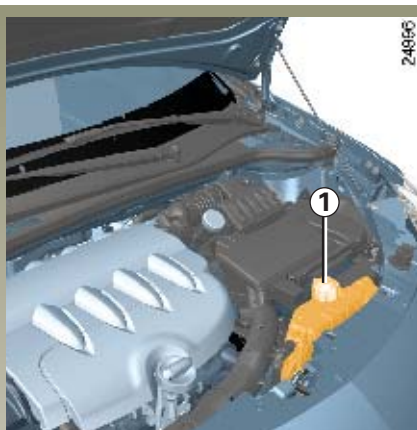


Ne faites pas tourner le moteur dans un local fermé : les gaz d'échappement sont toxiques.



Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez votre Représentant RENAULT.



## Liquide de refroidissement

Le niveau **à froid** doit se situer entre les repères MINI et MAXI indiqués sur le vase d'expansion **1**.

Complétez ce niveau **à froid** avant qu'il n'atteigne le repère MINI.

**Périodicité du contrôle de niveau**  
**Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement** (le moteur est susceptible de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par nos Services Techniques RENAULT qui vous assurent :

- une protection antigel ;
- une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

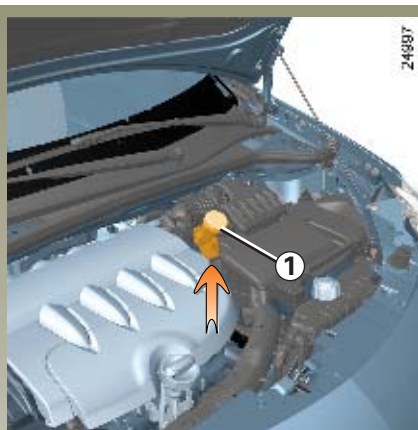
**Danger de brûlures.**

## Périodicité de remplacement

Reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez votre Représentant RENAULT.

## NIVEAUX (suite)



### Liquide de freins

Il est à contrôler souvent, et en tout cas chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

#### Niveau 1

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures mais, il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte « **MINI** ».

### Remplissage

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.

Utilisez obligatoirement un liquide agréé par nos Services Techniques RENAULT (et prélevé d'un bidon scellé).

### Périodicité de remplacement

Reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.



Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

## NIVEAUX (suite)



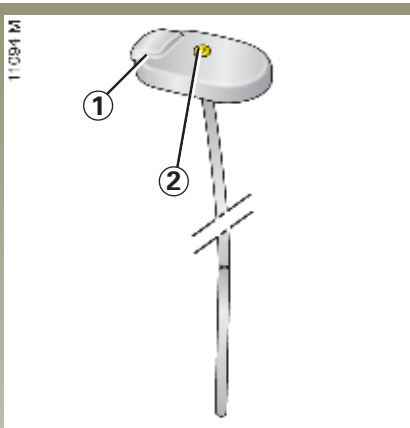
### Réservoir lave-vitres / Lave-pro-jecteurs

#### Remplissage

Ouvrir le bouchon **1**, remplir jusqu'à voir le liquide, remettre le bouchon.

#### Liquide

Produit lave-vitres (produit antigel en hiver).



### Gicleurs

Pour orienter les gicleurs des lave-vitres du pare-brise, utilisez un outil type aiguille.

#### NOTA

Suivant véhicule, pour connaître le niveau de liquide, utilisez le « bouchon-pipette ». Pour cela, bouchez le trou **2** (sur le bouchon) et sortez le bouchon.

## FILTRES

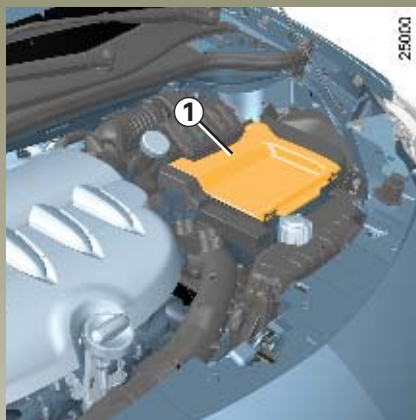
Le remplacement des éléments filtrants (filtre à air, filtre habitacle, filtre à gazole...) est prévu dans les opérations d'entretien de votre véhicule.

**Périodicité de remplacement des éléments filtrants :** reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.



Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

# BATTERIE

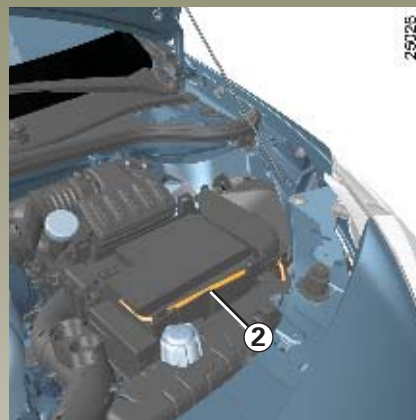


Elle est située sous le couvercle **1**.  
Elle ne nécessite pas d'entretien.



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.



## Remplacement de la batterie

Cette opération étant complexe, nous vous conseillons de faire appel à votre Représentant RENAULT.

Reportez-vous au paragraphe « Batterie : dépannage » en chapitre 5.



La batterie étant **spécifique** (présence d'un tuyau de dégazage **2** qui permet l'évacuation de gaz corrosifs et explosifs vers l'extérieur), veillez à la remplacer par une batterie permettant le branchement de ce tuyau. Consultez votre Représentant RENAULT.

# ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE

## Protection contre les agents corrosifs

Bien que votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion très performantes, il ne demeure pas moins soumis à l'action :

### • d'agents atmosphériques corrosifs

- pollution atmosphérique (villes et zones industrielles),
- salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud),
- conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues...).

### • d'actions abrasives

Poussière atmosphérique et sable ramenés par le vent, la boue, les gravillons projetés par d'autres véhicules...

### • des incidents de circulation

Pour ne pas perdre le bénéfice de ces techniques, un minimum de précautions s'impose pour vous assurer pleinement contre ces risques.

## Ce qu'il ne faut pas faire

- Laver la voiture en plein soleil ou lorsqu'il gèle.
- Gratter la boue ou des salissures pour les enlever sans les détremper.
- Laisser s'accumuler les souillures extérieures.
- Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.
- Enlever des taches avec des solvants non sélectionnés par nos services et qui peuvent attaquer la peinture.
- Rouler souvent dans la neige et la boue sans laver la voiture et particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.

- Dégraisser ou nettoyer les éléments mécaniques (ex. : compartiment moteur), dessous de caisse, pièces avec charnières (ex. : intérieur de la trappe à carburant) et plastiques extérieurs peints (ex. : pare-chocs) à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos services techniques. Sans précautions d'usage, cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.

## ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (suite)

### Ce qu'il faut faire

- Lavez fréquemment votre voiture, **moteur arrêté**, avec des shampooings sélectionnés par nos services (jamais de produits abrasifs) et en rinçant abondamment au jet surtout les passages de roues et le dessous de caisse pour éliminer :
  - les retombées résineuses sous les arbres ou les pollutions industrielles ;
  - **la fiente d'oiseaux** qui contient des produits chimiques qui ont **une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture** ;  
Il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage ;
  - le sel, dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus ;
  - la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse.

- Respectez l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.
- Effectuez ou faites effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.
- Dans le cas où votre véhicule bénéficie de la garantie anticorrosion RENAULT, n'oubliez pas les visites périodiques. Reportez-vous au carnet d'entretien.
- Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules, (ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).

- Avant un passage sous un portique de lavage à brosses, vérifiez la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prenez soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitre.

Ramenez la manette en position arrêt afin d'éviter notamment les risques de détérioration des balais (reportez-vous au chapitre « essuie-vitre /lave-vitre avant » en chapitre1).

Déposez le fouet d'antenne.

- Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières... il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos services techniques.

Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans nos « RENAULT boutiques ».

## ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES

Quelle que soit la nature de la tache, utilisez de l'eau savonneuse (éventuellement tiède) à base de :

- savon naturel,
- savon liquide pour vaisselle (0,5 % de savon pour 99,5 % d'eau).

Rincez avec un chiffon doux humide.

### Particularités

- **Vitres d'instrumentation** (ex. : tableau de bord, montre, afficheur température extérieure, afficheur radio...)

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton humide.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

**L'emploi de produits à base d'alcool est à proscrire.**

- **Ceintures de sécurité et pack enfant**

Ils doivent être tenus propres.

Utilisez soit les produits sélectionnés par nos services techniques (RENAULT Boutique) soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

**Pour nettoyer l'adaptateur ceinture** : retirez-le au préalable.

**L'emploi de détergents ou teinture est à proscrire.**

### Ce qu'il ne faut pas faire

Il est fortement déconseillé d'utiliser un appareil de nettoyage haute pression ou de pulvérisations à l'intérieur de l'habitacle : sans précaution d'usage, cela pourrait nuire, entre autres, au bon fonctionnement des composants électriques ou électroniques présents dans le véhicule.

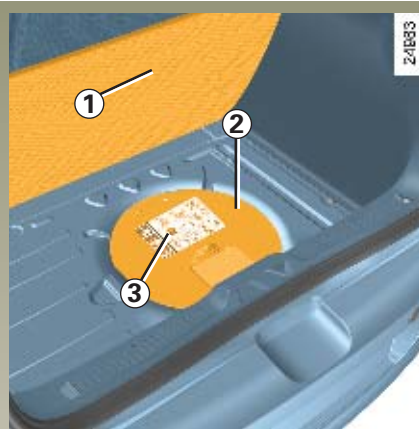
Il est fortement déconseillé de positionner des objets au niveau des aérateurs tels que désodorisant, parfum... qui pourraient endommager l'habillage de la planche de bord.



# Chapitre 5 : Conseils pratiques

Roue de secours .....	5.02	→	5.04
Bloc outils (Cric - Manivelle...) .....			5.05
Enjoliveurs-roues .....			5.06
Changement de roue .....			5.07
Pneumatiques (sécurité pneumatiques, roues, utilisation hivernale) .....	5.08	→	5.10
Projecteurs avant (remplacement des lampes) .....	5.11	→	5.14
Feux arrière (remplacement des lampes) .....	5.15	-	5.16
Répétiteurs latéraux (remplacement des lampes) .....			5.16
Éclaireurs intérieurs (remplacement des lampes) .....	5.17	-	5.18
Fusibles .....	5.19	-	5.20
Batterie .....	5.21	→	5.24
Télécommande à radiofréquence : pile .....			5.25
Carte RENAULT : pile .....			5.26
Prééquipement autoradio/accessoires .....	5.27	-	5.28
Essuie-vitres (remplacement des balais) .....	5.29	-	5.30
Remorquage .....	5.31	→	5.33
Anomalies de fonctionnement .....	5.34	→	5.41

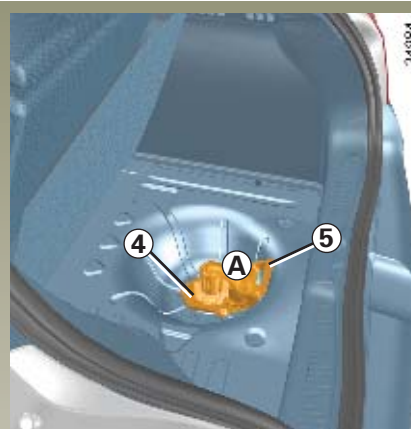
# ROUE DE SECOURS



La roue de secours est située sous la voiture.

- Ouvrez le hayon ;
- soulevez le tapis **1** ;
- soulevez le couvercle **2** puis retirez le ;
- retirez le bloc-outils en le soulevant par ses poignées.

L'étiquette **3** vous rappelle le fonctionnement du treuil de roue de secours.



- dévissez l'écrou **4** dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, jusqu'à ce qu'il remonte **complètement**, puis posez la paume de la main sur la zone **A** de la poignée **5** et poussez vers l'avant du véhicule, la roue tombe.



Personne ne doit se trouver sous la voiture lorsque vous poussez la poignée **5**.

Lorsque vous poussez sur la poignée **5**, tenez vos pieds éloignés du véhicule.



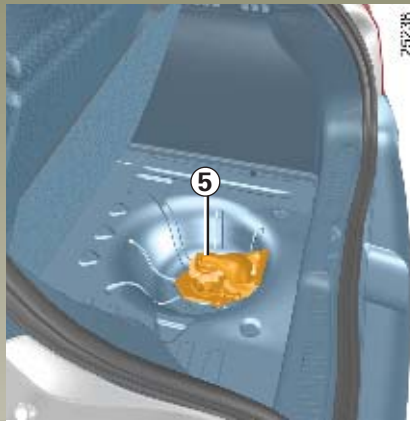
- ramenez la roue vers vous ;
- en laissant la roue à plat, déclipsez le câble **6** de son logement **7**.

Vous pouvez retirer la roue de son support.



Ne touchez pas l'échappement, risque de brûlures.

## ROUE DE SECOURS (suite)



### Pour réinstaller une roue

Pour effectuer cette opération, le câble doit être déroulé.

Si le câble a été rembobiné seul, pour le dérouler de nouveau :

- tirez sur la poignée pour dérouler le câble ;
- appuyez sur le bouton situé sous la poignée **5** pour maintenir le câble déroulé puis aidez-le à descendre ;
- récupérez le câble sous la voiture.

Vous pouvez remonter la roue.



Après un changement de roue, positionnez la roue démontée sur le support **8**, valve vers le sol. Clipsez le câble **6** dans son logement **7** puis poussez la roue sous le coffre.

Veillez à placer la languette **9** vers l'arrière du véhicule.

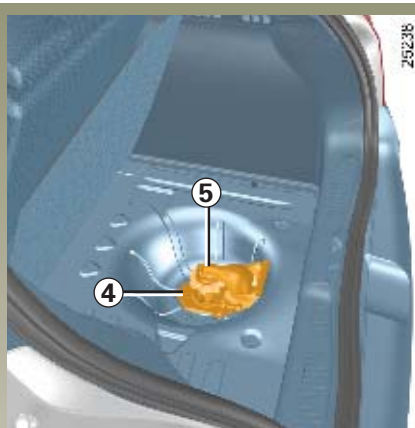


Veillez à ce que personne ne mette les doigts à proximité du câble lorsque vous actionnez la poignée : risque de blessures



Placez vous derrière le véhicule et tirez sur la poignée **5** pour soulever la roue jusqu'à son accrochage sous le véhicule.

## ROUE DE SECOURS (suite)



### Pour verrouiller le système :

- appuyez sur l'écrou **4** en le revisant à fond jusqu'à son déclenchement plusieurs tours sont nécessaires. Cette opération est indispensable pour sécuriser le maintien de la roue ;
- repositionnez la poignée **5** sur son emplacement ;
- clipez le bloc-outils ;
- remplacez le couvercle puis baissez-le et positionnez le tapis de coffre.

**Nota :** si le bloc-outils ne se verrouille pas, vérifiez le serrage de l'écrou **4** et le bon positionnement de la poignée **5**.

### Particularités

Le support de la roue de secours doit toujours être présent en roulage même s'il n'y a pas de roue : risque d'entrée d'eau.

Si vous devez le libérer alors qu'il n'y a pas de roue, appuyez sur le centre du support de roue vers le sol, en même temps que vous appuyez sur la poignée **4**.



Si la roue de secours a été conservée pendant de nombreuses années, faites vérifier par votre garagiste qu'elle reste appropriée et peut être utilisée sans danger.



Le système ne doit être utilisé qu'avec les roues équipant d'origine le véhicule.



**Véhicules équipés d'une roue de secours de taille inférieure aux quatre autres roues.**

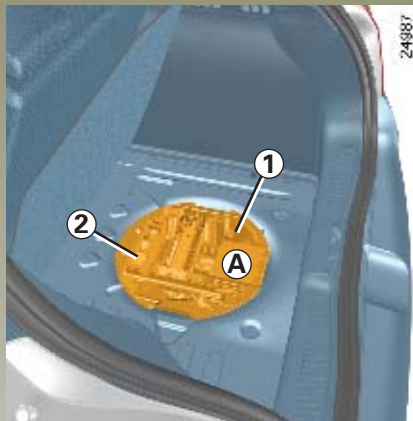
Durant l'utilisation de cette roue de secours, la vitesse de roulage ne doit pas dépasser 80 km/h.

Remplacez au plus tôt la roue de secours par une roue de même dimension que celle d'origine.



Respectez impérativement la procédure de serrage de l'écrou pour sécuriser le maintien de la roue.

# BLOC-OUTILS

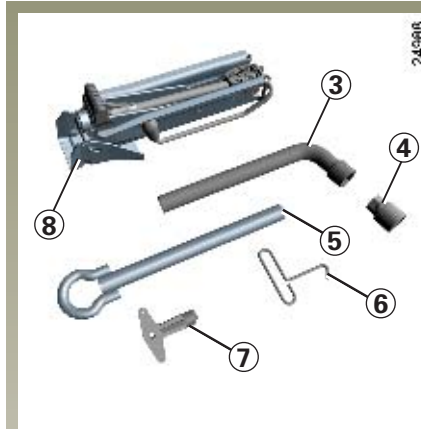


Le bloc-outils **A** est situé dans le bac du treuil de roue de secours.

Pour accéder aux outils, soulevez le tapis de coffre, soulevez le couvercle puis retirez-le.

Retirez le bloc-outils en le soulevant par les deux côtés.

Pour le remontage procédez dans le sens inverse.



## Rangements 1

Il est prévu pour recevoir une boîte d'ampoules.

## Rangements 2

Il est prévu pour recevoir un écrou antivol.

## Clé de roue 3

Elle permet de bloquer ou de débloquer les vis de roue.

## Embout pour vis de roue spécifiques 4 (suivant véhicule)

## Anneau de remorquage 5

Reportez-vous au paragraphe « remorquage » en chapitre 5.

## Clé d'enjoliveur 6 ou 7

Elle permet de retirer les enjoliveurs de roue.

## Cric 8

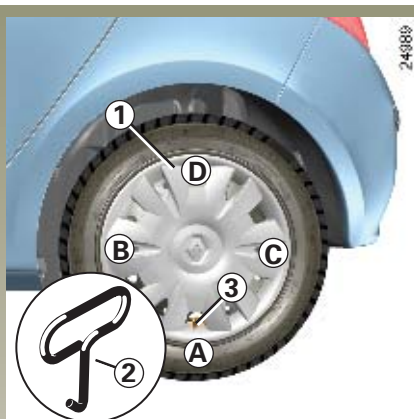
Dégagez le cric **8**.

Lors de sa remise en place, repliez correctement le cric avant de le remettre dans son logement.



Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation au-dessous du véhicule.

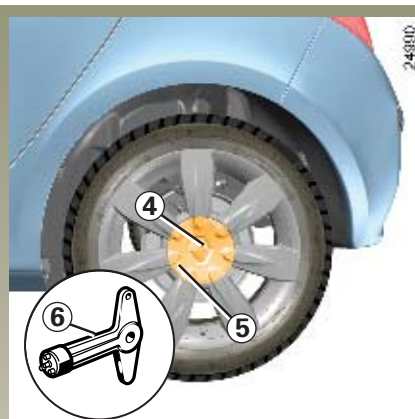
## ENJOLIVEUR - ROUE



### Enjoliveur à l'exemple de l'enjoliveur 1

Déposez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur 2 (située dans le bloc-outils) en engageant le crochet dans l'ajour en proximité de la valve 3.

Pour le remettre, orientez-le par rapport à la valve 3. Enfoncez les crochets de maintien en commençant par le côté valve A puis B et C et terminez par le côté opposé à la valve D.



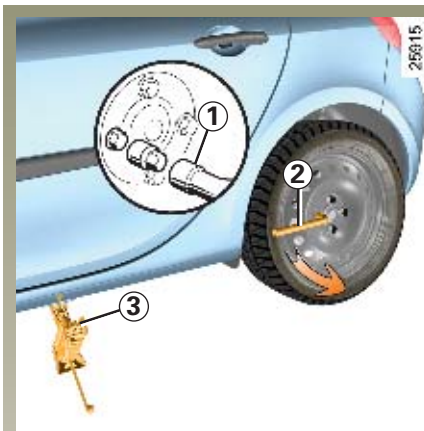
### Enjoliveur central à l'exemple de l'enjoliveur 4

Déposez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur 6 (située dans le bloc outils) en introduisant la clé 6 dans le logement 5.

Pour le remettre, orientez-le par rapport au logement 5 et revissez-le avec la clé 6.

Nous vous conseillons de relever le numéro gravé sur la clé de façon à pouvoir la remplacer en cas de perte.

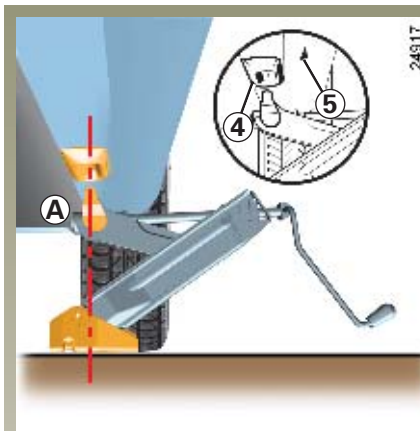
# CHANGEMENT DE ROUE



Garez la voiture sur un sol plan, non-glissant (exemple : évitez le carrelage,...) et résistant (si nécessaire, interposez un support solide sous la semelle du cric), enclenchez le signal de détresse.

Serrez le frein à main et engagez une vitesse (première ou marche arrière ou en position **P** pour les boîtes automatiques).

Faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.



Si nécessaire, déposez l'enjoliveur. Suivant véhicule, positionnez l'embout **1** sur la vis de roue.

Débloquez les vis de la roue à l'aide de la clé de roue **2**. Positionnez-la de façon à appuyer dessus.

Commencez à visser le cric **3** à la main pour placer convenablement sa tête sur le support tôle **4** le plus proche de la roue concernée et, suivant véhicule, repéré par une flèche **5**.

Continuez à visser pour poser la semelle correctement (elle doit être rentrée sous la voiture et alignée verticalement avec la tête du cric **A**).

Donnez quelques tours pour décoller la roue du sol.

Démontez les vis et retirez la roue.

Mettez la roue de secours en place sur le moyeu central et tournez-la pour faire coïncider les trous de fixation de la roue et du moyeu.

Lorsque des vis sont livrées avec la roue de secours, utilisez ces vis exclusivement pour la roue de secours. Serrez les vis et descendez le cric.

Roue au sol, serrez les vis fortement, et faites contrôler le serrage le plus rapidement possible (couple de serrage 110 Nm).



En cas de crevaison, remplacez la roue le plus rapidement possible.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.



# PNEUMATIQUES

## Sécurité pneumatiques - roues

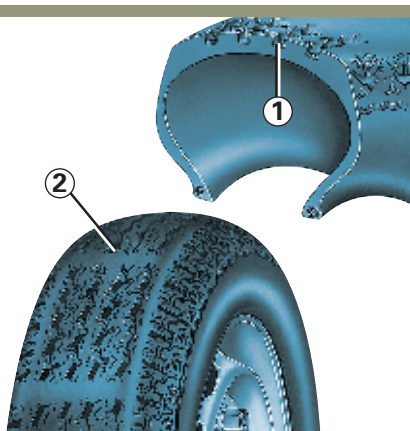
Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre voiture que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure.

**Ils doivent : soit être identiques à ceux d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par votre Représentant RENAULT.**



## Entretien des pneumatiques

Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos services techniques comportent des témoins d'usure **1** qui sont **constitués de bossages-témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement.**



Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent d'endommager les pneumatiques et les jantes, ainsi que d'entraîner des dérèglages du train avant ou arrière. Dans ce cas, faites vérifier leur état par un Représentant RENAULT.

Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, **ceux-ci deviennent visibles 2** : il est **alors** nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, **que de 1,6 mm et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées.**

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.



## PNEUMATIQUES (suite)

### Pressions de gonflage

Il est important de respecter les pressions de gonflage (y compris celle de la roue de secours), elles doivent être vérifiées au moins une fois par mois et, de plus, avant chaque grand voyage (Reportez-vous au paragraphe « pressions de gonflage des pneumatiques »).



**Des pressions insuffisantes** entraînent une usure prématurée et des échauffements anormaux des pneumatiques avec toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

- mauvaise tenue de route,
- risques d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation. Ajuster les pressions en fonction des conditions d'utilisation (reportez-vous au paragraphe « pressions de gonflage des pneumatiques »).

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3 bar** (ou **3 PSI**).

**Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.**

**Nota** : une étiquette (suivant pays ou version), collée sur le chant ou l'encadrement de la porte avant conducteur, vous indique les pressions de gonflage des pneumatiques.

### Permutation des roues

Cette pratique est déconseillée.

### Remplacement des pneumatiques



Pour des raisons de sécurité, cette opération doit être confiée exclusivement à un spécialiste.

Une monte différente de pneumatiques peut modifier :

- la conformité de votre véhicule aux réglementations en vigueur ;
- son comportement en virages ;
- la lourdeur de la direction ;
- le bruit émis par les pneumatiques ;
- la monte de chaînes.

### Roue de secours

Reportez-vous aux paragraphes « roue de secours » et « changement de roue » en chapitre 5.

# PNEUMATIQUES (suite)

## Utilisation hivernale

- **Chaînes**

**Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de monter des chaînes sur l'essieu arrière.**

Toute monte de pneumatiques de taille supérieure à celle d'origine **rend impossible le chaînage.**



La monte de chaînes n'est possible qu'avec des pneumatiques de taille identique à ceux montés

d'origine sur **vosre véhicule.**

Les roues sont chaînables à condition d'utiliser des chaînes spécifiques. Consultez votre Représentant RENAULT.

- **Pneus « neiges » ou « thermo-gommes »**

Nous vous conseillons d'équiper les **quatre roues** afin de préserver le plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule.

**Nota :** Nous attirons votre attention sur le fait que ces pneumatiques comportent parfois :

- Un sens de roulage,
- un indice de vitesse maxi qui peut être inférieur à la vitesse maxi de votre véhicule.

- **Pneus cloutés**

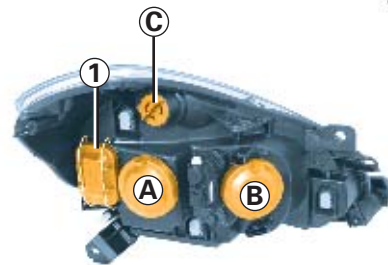
Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la législation locale.

Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

Ces pneus doivent équiper les deux roues de l'essieu avant au minimum.

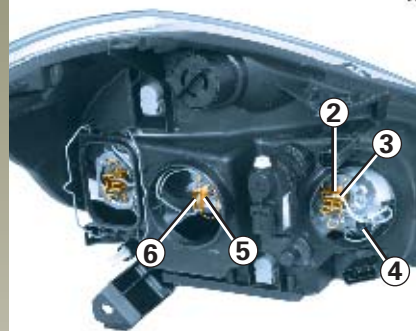
Dans tous les cas nous vous recommandons de consulter votre Représentant RENAULT qui saura vous conseiller sur le choix des équipements les plus adaptés à votre véhicule.

# PROJECTEURS AVANT AVEC LAMPES HALOGÈNE : remplacement des lampes



Du fait de leur accessibilité réduite, (nécessité, parfois, de démontage d'organes de carrosserie ou de mécanique) nous vous conseillons de faire remplacer vos lampes par un Représentant RENAULT.

Suivant la législation locale ou par précaution, procurez-vous chez votre Représentant RENAULT une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.



## Feu indicateur de direction

Tournez d'un quart de tour le portelampe **C** et sortez la lampe.

**Type de la lampe : lampe orange P21 W.**

Après la remise en place de la lampe, assurez-vous du bon verrouillage.



Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

## Feux de croisement / de route

Déposez le cache **A** ou **B**.

Déposez le connecteur **2** ou **6** de la lampe concernée.

Dégagez le ressort.

Sortez la lampe **3** ou la lampe **5**.



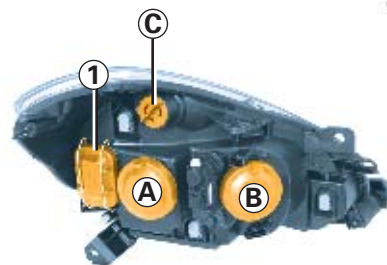
Les projecteurs étant équipés de « glace » plastique, il est impératif d'utiliser des lampes anti U.V. 55 W (l'utilisation de toute autre lampe pourrait entraîner une dégradation du projecteur.).



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

**Risque de blessure.**

# PROJECTEURS AVANT AVEC LAMPES HALOGÈNE : remplacement des lampes (suite)



Type de lampe anti U.V.  
(voir encadré) :

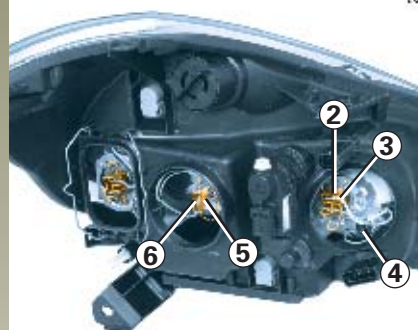
3 ⇒ H7

5 ⇒ H1 ou H7

**Ne touchez pas le verre de la lampe. Tenez-la par son culot.**

La lampe changée, veillez à bien repositionner le cache.

Repérez le bon positionnement de la lampe avant le démontage pour la positionner correctement lors du remontage.



## Feu de position avant

Déposez le cache **B** puis tirez sur le porte-lampe **4** pour atteindre la lampe.

Type de la lampe : W5W.



Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

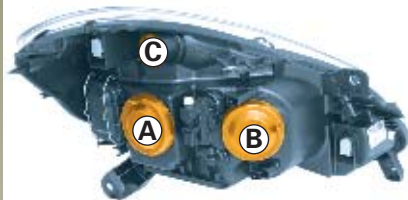


Les projecteurs étant équipés de « glace » plastique, il est impératif d'utiliser des lampes anti U.V. 55 W (l'utilisation de toute autre lampe pourrait entraîner une dégradation du projecteur.).



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.  
**Risque de blessure.**

# PROJECTEURS AVANT AVEC LAMPES AU XÉNON : remplacement des lampes

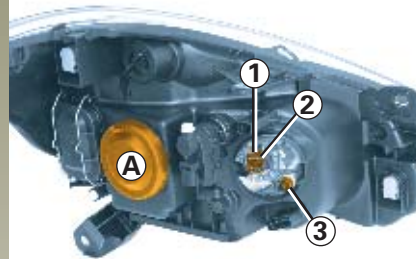


Du fait de leur accessibilité réduite, (nécessité, parfois, de démontage d'organes de carrosserie ou de mécanique) nous vous conseillons de faire remplacer vos lampes par un Représentant RENAULT.



## Véhicules équipés de lampes au xénon A

Pour des raisons de sécurité, le remplacement des lampes doit être effectué par un Représentant RENAULT.



## Feux de route

Déposez le cache **B**.

Déposez le connecteur **1** de la lampe.

Dégagez le ressort.

Sortez la lampe **2**.

## Type de lampe anti U.V.

(voir encadré) :

2 ⇒ H7

**Ne touchez pas le verre de la lampe. Tenez-la par son culot.**

La lampe changée, veillez à bien repositionner le cache.

## Feu de position avant

Déposez le cache **B** puis tirez sur le porte-lampe **3** pour atteindre la lampe.

Type de la lampe : W5W.

## Feu indicateur de direction

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe **C** et sortez la lampe.

Type de la lampe : lampe PY21 W.



Les projecteurs étant équipés de « glace » plastique, il est impératif d'utiliser des lampes anti U.V. 55 W (l'utilisation de toute autre lampe pourrait entraîner une dégradation du projecteur.).



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

**Risque de blessure.**

## PROJECTEURS AVANT : feux de brouillard avant / additionnels



### Feux de brouillard avant 1

#### Remplacement d'une lampe :

Consultez votre Représentant RENAULT.

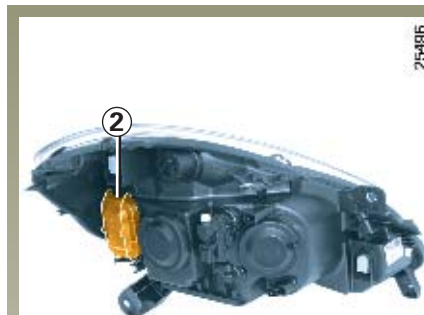
Type de la lampe : H11.

### Projecteurs additionnels

Si vous désirez équiper votre voiture de projecteurs « anti-brouillard » ou « longue portée », consultez un Représentant RENAULT.



Toute intervention (ou modification) sur le circuit électrique doit être réalisée par un Représentant RENAULT qui dispose des pièces nécessaires à l'adaptation, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblage, organes, en particulier l'alternateur).



### Véhicules avec feux additionnels de virage

Du fait de leur accessibilité réduite, (nécessité, parfois, de démontage d'organes de carrosserie ou de mécanique) nous vous conseillons de faire remplacer vos lampes 2 par un Représentant RENAULT.

Type de lampe : H7.

## FEUX ARRIÈRE : remplacement des lampes



Après ouverture du hayon, dévissez les vis **1**.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

**Risque de blessure**



De l'extérieur, dégagez le bloc feux arrière en le tirant vers l'arrière.

Déclipsez le porte-lampes **2** pour accéder aux lampes.



**4 Feu de position et de stop**  
Lampe P21/5 W.

**5 Feu indicateur de direction**  
Lampe PY21.

**6 Feu de recul**  
Lampe P21 W.

**7 Feu de brouillard arrière**  
Lampe P21 W.

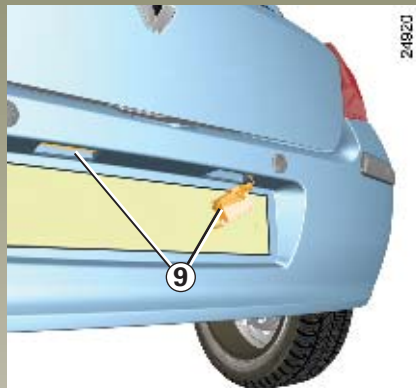
**Nota :** les deux blocs feux sont équipés d'une lampe, mais seule la lampe côté conducteur fonctionne.

## FEUX ARRIÈRE (suite) ET LATÉRAUX : remplacement des lampes



### Troisième feu stop 8

Consultez votre Représentant RENAULT.

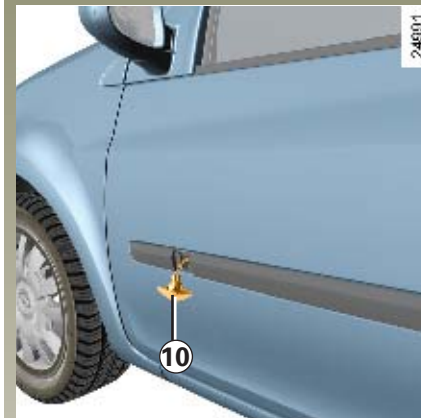


### Éclaireurs plaque d'immatriculation 9

Déclipsez l'éclaireur 9 en pressant la languette.

Retirez le couvercle de l'éclaireur pour accéder à la lampe.

Type de lampe : navette C5W.



### Répétiteurs latéraux 10

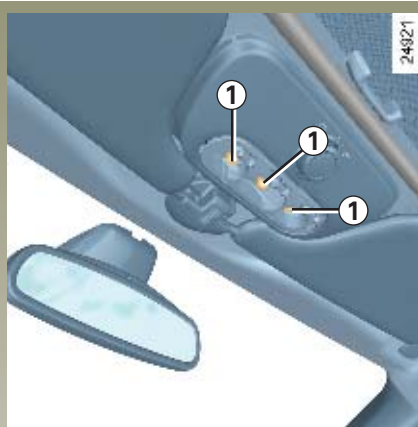
Déclipsez le répétiteur (à l'aide d'un outil type tournevis plat).

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe et sortez la lampe.

Type de lampe : WY5W.



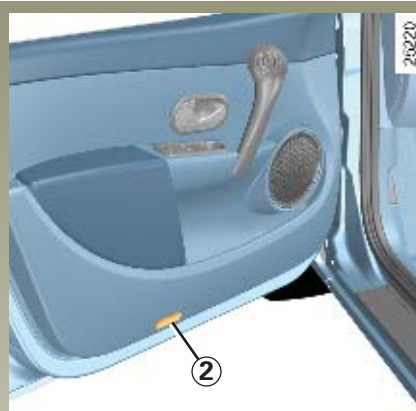
## ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes



### Plafonnier

Déclipez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) le cache transparent. Dégagez la lampe concernée.

**Type de la lampe : W5W.**



### Eclaireurs de porte 2

Déclipez l'éclaireur puis sortez la lampe à l'aide d'un stylo ou d'un tournevis plat.

**Type de la lampe : C5W.**

## ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (suite)

24522

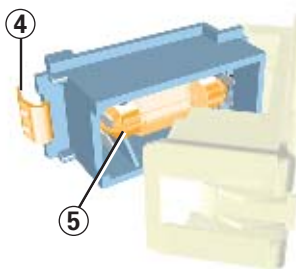


### Eclaireur de coffre

Déclipsez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) l'éclaireur **3** en pressant sur les languettes de chaque côté de l'éclaireur.

Déconnectez l'éclaireur.

25014



Appuyez sur la languette **4** pour dégager le porte-lampe et accéder à la lampe **5**.

Type de la lampe : navette C5W.

# FUSIBLES

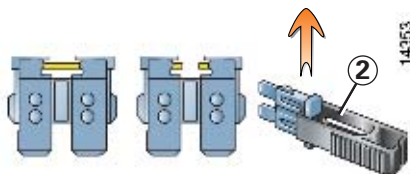


## Compartment à fusibles 1

En cas de non fonctionnement d'un appareil électrique, vérifiez l'état des fusibles.

Suivant véhicule, ouvrez le couvercle à droite du volant ou la boîte à gants.

Pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles (détaillée en page suivante).



BON MAUVAIS

Débrochez le fusible à l'aide de la pince 2, située sur le couvercle.

Pour le sortir de la pince, glissez-le latéralement.

Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.

Suivant la législation locale ou par précaution :

Procurez-vous chez votre Représentant RENAULT une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.






















Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le**, si nécessaire, **par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine.**

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.

## FUSIBLES (suite)

Affectation des fusibles (la présence des fusibles dépend du niveau d'équipement du véhicule)

Symbole	Affectation	Symbole	Affectation
	Condamnation des portes arrière / Sécurité enfant		Climatisation automatique
	Lève-vitres électriques		Climatisation manuelle
	Ventilation habitacle		Allume-cigares avant
ALIM U C H	Alimentation générale ou éclairage plafonnier		ABS / ESP
	Condamnation électrique des portes		Commande conducteur des lève-vitres ou non utilisé
	Antidémarrage ou clignotants		Lève-vitre conducteur
	Essuie-lunette arrière ou non utilisé		Feux stop/éclaireur de coffre ou non utilisé
	Eclairage intérieur / Essuie-vitre avec fonction automatique / Allumage automatique des feux ou non utilisé		Avertisseur sonore
STOP	Feux de stop		Rétroviseurs électriques
	Radio		Climatisation automatique tableau de bord
			Feux de direction ou essui-vitre arrière

Certains accessoires sont protégés par des fusibles situés dans le compartiment moteur.

Toutefois, du fait de leur accessibilité réduite, **nous vous conseillons de faire remplacer vos fusibles par un représentant RENAULT.**

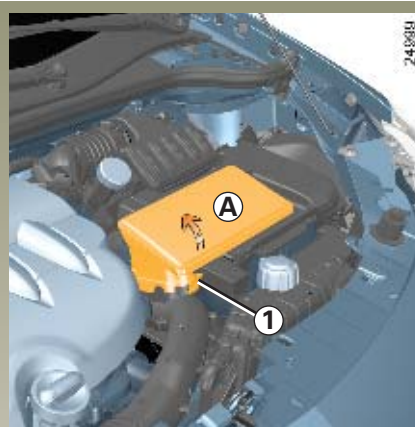
# BATTERIE : dépannage

## Pour éviter tout risque d'étincelle

- Assurez-vous que les « consommateurs » soient coupés avant de débrancher ou de rebrancher une batterie.
- Lors de la charge, arrêtez le chargeur avant de connecter ou de déconnecter la batterie.
- Ne posez pas d'objet métallique sur la batterie pour ne pas créer de court-circuit entre les bornes.
- Ne jamais débrancher une batterie moins de vingt secondes après une coupure moteur.
- Veillez à bien rebrancher les bornes d'une batterie après remontage.

## Accès à la batterie

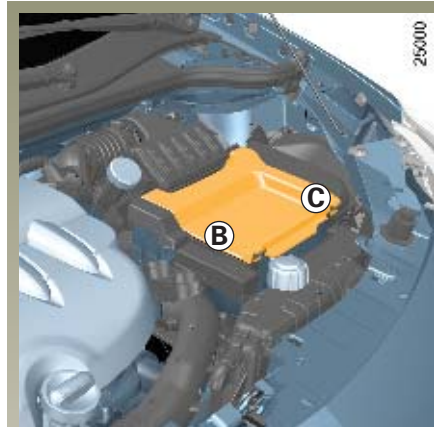
Suivant véhicule, dans le compartiment moteur, appuyez sur la languette **1**.



Basculez le bloc **A** vers l'arrière pour le décliper.

Déclipsez le cache **B** puis retirez-le.

Déclipsez le cache **C** puis retirez-le.



## Remontage des caches de la batterie

- positionnez le cache **C** dans ses charnières puis clipez-le ;
- positionnez ensuite le cache **B** dans ses charnières puis clipez-le ;

Assurez-vous du bon verrouillage des deux caches **B** et **C**.

Suivant véhicule, repositionnez le bloc **A**, en clipant d'abord l'arrière, puis l'avant. Assurez-vous du bon verrouillage

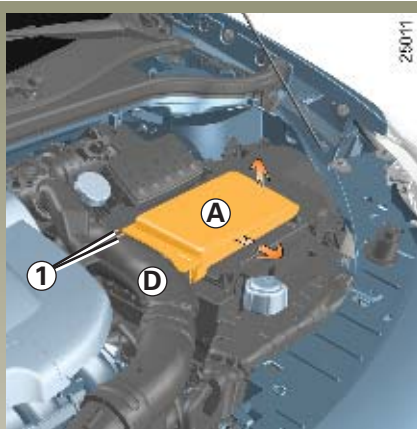


Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

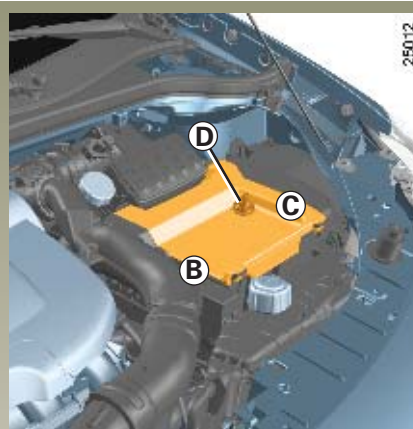
## BATTERIE : dépannage (suite)



### Accès à la batterie

Suivant véhicule, dans le compartiment moteur :

- levez le bloc **A** pour le décliper, puis en tenant le tuyau **D**, faites glisser le bloc **A** vers vous.
- déclipsez le cache **B** puis retirez-le.
- déclipsez ensuite le cache **C** puis retirez-le.



### Remontage des caches de la batterie

- positionnez le cache **C** dans ses charnières puis clipez-le ;
- positionnez ensuite le cache **B** dans ses charnières puis clipez-le ;

Assurez-vous du bon verrouillage des deux caches **B** et **C**.

Suivant véhicule, repositionnez le bloc **A** dans les glissières, faites-le glisser jusqu'à ce qu'il soit positionné entre les deux repères **1**.

Tirez légèrement le bloc **A** vers la droite jusqu'à le cliquer sur le pion **D**, appuyez, puis assurez-vous de son bon verrouillage.



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

## BATTERIE : dépannage (suite)

### Branchement d'un chargeur

Déconnectez impérativement (moteur arrêté) les câbles reliés aux deux bornes de la batterie **en commençant par la borne négative**.

Ne débranchez pas la batterie quand le moteur tourne. **Conformez-vous aux instructions d'utilisation données par le fournisseur du chargeur de batterie que vous employez.**

Seule une batterie bien chargée et bien entretenue peut atteindre une durée de vie maximale et vous permet de démarrer normalement le moteur de votre véhicule.

La batterie doit être maintenue propre et sèche.

Faites contrôler souvent l'état de charge de votre batterie :

- Surtout si vous utilisez votre véhicule sur de petits parcours, voire en circuit urbain.

- Lorsque la température extérieure baisse (période hivernale), **l'état de charge diminue**. En période hivernale, n'utilisez que les équipements électriques nécessaires.
- Enfin sachez que l'état de charge diminue naturellement du fait de certains « consommateurs permanents » exemple : montre, accessoires après-vente...

Dans le cas où de nombreux accessoires sont montés sur le véhicule, faites-les brancher en + **après contact**. Dans ce cas, il est souhaitable de faire équiper votre véhicule d'une batterie de capacité nominale plus importante. Prenez conseil auprès de votre Représentant RENAULT.

Pour une immobilisation prolongée de votre véhicule, débranchez la batterie ou faites-la recharger régulièrement, notamment en période de froid. Il conviendra alors, moteur tournant, de manœuvrer le volant, lentement, de butée à butée, de reprogrammer les appareils à mémoire, autoradio... La batterie doit être stockée dans un local sec et frais ainsi qu'à l'abri du gel.

**Nota :** lorsque vous débranchez, ou vous rechargez une batterie, manœuvrez le volant lentement, de butée à butée pour réinitialiser le système.



Certaines batteries peuvent présenter des spécificités en terme de recharge, prenez conseil auprès de votre Représentant RENAULT.

Evitez tout risque d'étincelle qui pourrait entraîner immédiatement une explosion et procédez au chargement dans un local bien aéré. Danger de blessures graves.

## BATTERIE : dépannage (suite)

### Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule

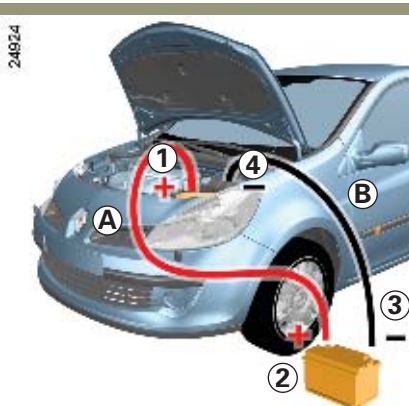
Pour démarrer, si vous devez emprunter de l'énergie à la batterie d'un autre véhicule, procédez comme suit :

Procurez-vous des câbles électriques appropriés (section importante) chez un Représentant RENAULT, ou si vous possédez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur parfait état.

Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : 12 volts. La capacité de la batterie fournissant le courant doit avoir une capacité (ampère-heure, Ah) au moins identique à la batterie déchargée.

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des pôles positifs) et que la batterie déchargée est bien branchée. Coupez le contact de votre véhicule.

Mettez le moteur du véhicule fournissant le courant en route et adoptez un régime moyen.



Fixez le câble positif (+) **A** sur la **borne (+) 1** de la batterie déchargée, puis sur la **borne (+) 2** de la batterie fournissant le courant.

Fixez le câble négatif (-) **B** sur la **borne (-) 3** de la batterie fournissant le courant puis sur la **borne (-) 4** de la batterie déchargée.

Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles **A** et **B**, et que le câble **A (+)** n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.

Démarez le moteur comme habituellement. Dès qu'il tourne, débranchez les câbles **A** et **B** dans l'ordre inverse (**4-3-2-1**).



# TÉLÉCOMMANDES À RADIOFRÉQUENCE : PILES



## Remplacement des piles

Déposez la vis **1**, ouvrez le boîtier, par la fente **2**, à l'aide d'une pièce de monnaie, et remplacez la pile **3** en respectant la polarité gravée sur le fond du couvercle.



Ne jetez pas vos piles usagées dans la nature, remettez-les à un organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles.

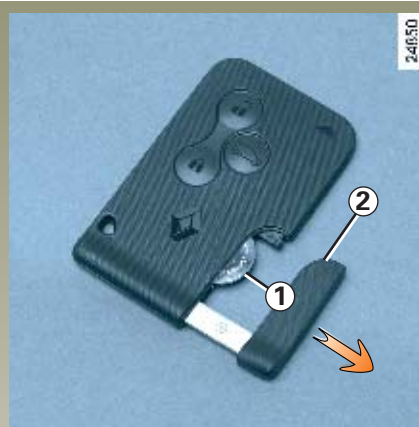


**Nota :** lors du remplacement de la pile, il est conseillé de ne pas toucher au circuit électrique situé dans le couvercle de la clé.

Les piles sont disponibles chez votre Représentant RENAULT.

Leur durée de vie est de deux ans environ.

## CARTE RENAULT : PILE



### Remplacement de la pile

Le message « Pile carte à changer » apparaît au tableau de bord.

Tirez fortement sur la clé de secours **2**.

Remplacez la pile **1** en respectant la polarité inscrite sur la clé de secours.

Après l'opération, le message « pile carte à changer » n'apparaît plus au tableau de bord.

Les piles sont disponibles chez votre Représentant RENAULT.  
Leur durée de vie est de deux ans environ.



Ne jetez pas vos piles usagées dans la nature, remettez-les à un organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles.

# PRÉÉQUIPEMENT RADIO



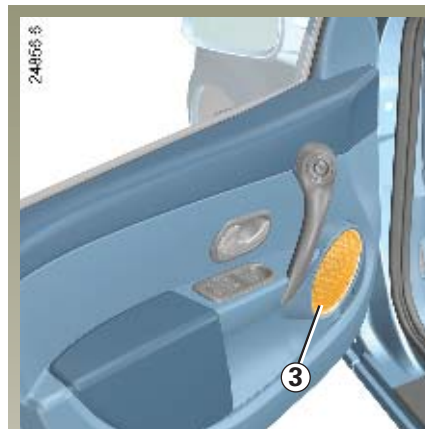
## Emplacement radio 1

Déclipez l'obturateur. Les connexions : antenne, alimentation + et -, fils de haut-parleurs se trouvent derrière.



## Haut-parleurs aigus (tweeters)

Déclipez à l'aide d'un outil type tournevis plat la grille 2 pour accéder aux fils de haut-parleurs.



## Haut-parleurs dans les portes

Déclipez, à l'aide d'un outil type tournevis plat, la grille 3 pour accéder aux fils de haut-parleurs.

Particularité portes arrière versions sociétés cinq portes : consultez votre Représentant RENAULT.

- Dans tous les cas, il est très important de suivre précisément les instructions portées sur la notice de montage du fabricant de l'équipement.
- Les caractéristiques des supports et câblages (disponibles en RENAULT Boutique) varient en fonction du niveau d'équipement de votre véhicule et du type de votre autoradio. Pour connaître leur référence, consultez votre Représentant RENAULT.
- Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant RENAULT car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés.



## Utilisation de téléphones et appareils CB.

Les téléphones et appareils CB équipés d'antenne intégrée peuvent créer des interférences avec les systèmes électroniques équipant le véhicule d'origine, il est recommandé de n'utiliser que des appareils avec antenne extérieure.

**Par ailleurs, nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ces appareils.**



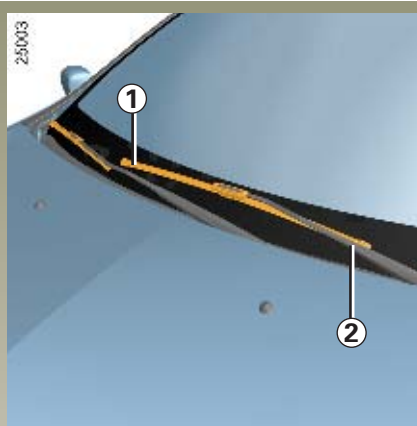
## Montage ultérieur d'accessoires

Afin d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule et d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés par RENAULT qui sont adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par RENAULT.

## Accessoires électriques et électroniques

- toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant RENAULT car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés ;
- en cas de montage ultérieur d'équipement électrique assurez-vous que l'installation est bien protégée par un fusible. Faites-vous préciser l'ampérage et la localisation de ce fusible.

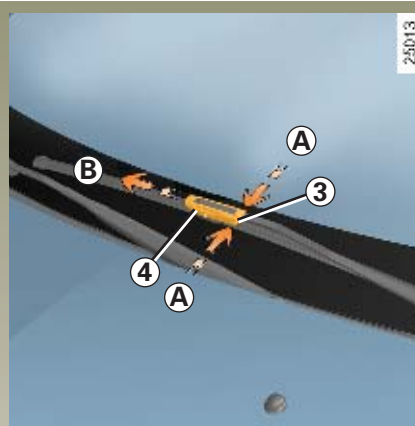
# BALAIS D'ESSUIE-VITRES



## Remplacement des balais d'essuie-vitre avant 1

- soulevez le bras d'essuie-vitre 2 ;
- faites pivoter le balai 1.

Particularité côté conducteur : arrêtez le mouvement avant de venir heurter le capot.



Abaissez la languette 3, en appuyant de chaque côté A.

Puis, poussez le balai vers l'avant B, jusqu'à dégager le crochet 4.

## Remontage

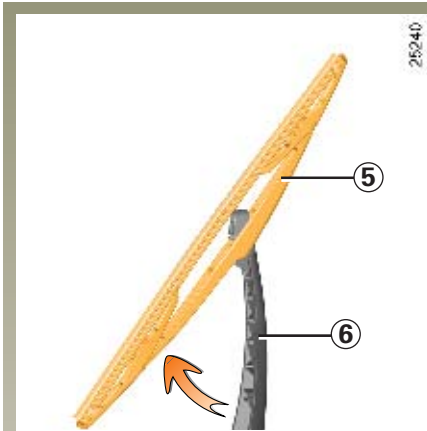
Pour remonter le balai d'essuie-vitre, procédez dans le sens inverse. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

Nettoyez régulièrement votre pare-brise et votre vitre arrière.



- Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitres ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).
- Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

## BALAIS D'ESSUIE-VITRES (suite)



### Balai d'essuie-vitre arrière 5

- Soulevez le bras d'essuie-vitre 6 ;
- faites pivoter le balai 5 jusqu'à rencontrer une résistance ;
- dégagez le balai en tirant sur celui-ci.

### Remontage

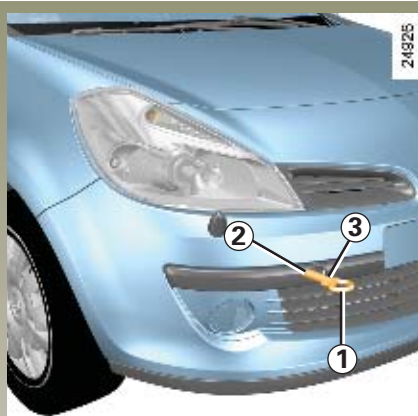
Pour remonter le balai d'essuie-vitre, procédez dans le sens inverse. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

Nettoyez régulièrement votre pare-brise et votre vitre arrière.



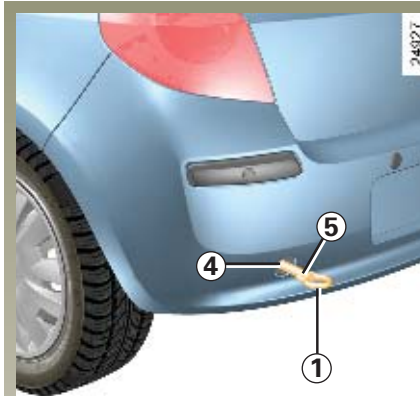
- Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitres ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).
- Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

## REMORQUAGE : dépannage



Insérez la clé dans le contacteur de démarrage, ou la carte dans le lecteur, pour déverrouiller le volant et pour pouvoir utiliser les feux de signalisation (feux de stop, feux indicateurs...). La nuit, le véhicule doit être éclairé.

De plus, il est impératif de respecter les conditions de remorquage définies dans la législation du pays et, si vous êtes le véhicule tractant, de ne pas dépasser le poids remorquable de votre véhicule. Adressez-vous à votre Représentant RENAULT.



Utilisez exclusivement les points de remorquage avant 2 et arrière 4 (jamais les tubes de transmission). Ces points de remorquage ne peuvent être utilisés qu'en traction, en aucun cas ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.



Moteur arrêté, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.

## Accès aux points de remorquage

Déclipez le cache 3 ou 5.

Vissez l'anneau de remorquage 1 au maximum : dans un premier temps, à la main jusqu'en butée, puis terminez en bloquant à l'aide de la clé de roue.

L'anneau de remorquage 1 et la clé de roue sont situés sous le tapis de coffre dans le bloc-outils (reportez-vous au paragraphe « bloc-outils » en chapitre 5).

## REMORQUAGE : dépannage (suite)



- RENAULT préconise l'utilisation d'une barre de remorquage rigide. En cas d'utilisation de corde ou de câble (lorsque la législation l'autorise), il faut que le véhicule tracté soit apte au freinage.
- Il ne faut pas remorquer un véhicule dont l'aptitude au roulage est altérée.
- Il est impératif d'éviter les à-coups à l'accélération et au freinage qui pourraient endommager le véhicule.
- Dans tous les cas de figure, il est conseillé de ne pas dépasser **25 km/h**.
- Ne poussez pas le véhicule si la colonne de direction est verrouillée.

### Procédure de remorquage

Avant tout remorquage, il faut s'assurer que la colonne de direction est déverrouillée.

Si ce n'est pas le cas, insérez la carte RENAULT dans le lecteur de carte et appuyez **cinq secondes** sur le bouton de démarrage start/stop sans appui sur les pédales. La colonne se déverrouille et les fonctions accessoires du véhicule sont alimentées.

Laissez la carte dans le lecteur tout le temps du remorquage

Exercez deux appuis successifs sur le bouton de démarrage start/stop une fois le remorquage terminé (risque de décharge de la batterie).

### Remorquage d'un véhicule à boîte automatique : particularités

**Moteur à l'arrêt** : le graissage de la boîte n'est plus assuré, il faut donc de préférence transporter le véhicule posé sur un plateau ou le remorquer roues avant soulevées.

**Exceptionnellement**, vous pouvez le remorquer les quatre roues au sol, **en marche avant uniquement, avec le levier en position neutre N et sur un parcours maximum de 50 km**.



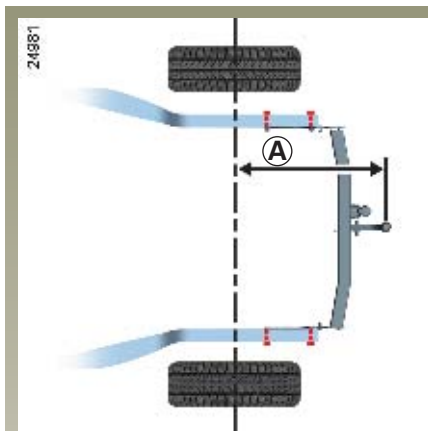
Dans le cas où le levier est bloqué sur **P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il y a possibilité de libérer manuellement le levier.

Pour cela, déclipsez la partie supérieure du cache à l'embase du levier.

Appuyez simultanément sur le repère représenté sur le soufflet et sur le bouton de déverrouillage situé sur le levier.



## REMORQUAGE (attelage)



**Charge admise sur le point d'attelage, masse maxi. remorque freinée et non freinée :** reportez-vous au chapitre 6, paragraphe « masses ».

Pour le montage des barres et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage du fabricant.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

A : 681 mm.

## ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité, consultez dès que possible un Représentant RENAULT.

Utilisation de la carte RENAULT	CAUSES	QUE FAIRE
• La carte RENAULT ne fonctionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes.	Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques. Batterie déchargée.	Utilisez la clé de secours (reportez-vous au paragraphe « clé de secours » en chapitre 1).
	Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphone portable...).	Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé de secours (reportez-vous au paragraphe « clé de secours » en chapitre 1).
	Pile de la carte usée.	Remplacez la pile.
• La télécommande ne fonctionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes.	Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques. Batterie déchargée.	Utilisez la clé.
	Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la clé (téléphone portable...).	Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé.
	Pile de la télécommande usée.	Remplacez la pile.

## ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Vous actionnez le démarreur	CAUSES	QUE FAIRE
<ul style="list-style-type: none"><li>• Il ne se passe rien : les lampes témoins ne s'allument pas, le démarreur ne tourne pas.</li></ul>	Batterie déchargée.	Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante.
	Batterie hors d'usage.	Remplacez la batterie.
<ul style="list-style-type: none"><li>• Les lampes témoins faiblissent, le démarreur tourne très lentement.</li></ul>	Cosses de batterie mal serrées, bornes de batterie oxydées.	Vérifiez le contact des cosses : grattez et nettoyez si elles sont oxydées, et resserrez-les.
	Batterie déchargée.	Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante.

## ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

### Vous actionnez le démarreur

### CAUSES

### QUE FAIRE

---

• Le moteur ne veut pas démarrer (véhicule avec carte RENAULT).	Conditions de démarrage non remplies.	Reportez-vous au paragraphe « démarrage/arrêt moteur » en chapitre 2.
	La carte RENAULT mains libres ne fonctionne pas.	Insérez la carte dans le lecteur de carte pour démarrer. Reportez-vous au paragraphe « démarrage/arrêt moteur » en chapitre 2.
• Le moteur démarre difficilement par temps humide, ou après lavage.	Mauvais allumage : humidité dans le système d'allumage.	Séchez les fils des bougies et de la bobine.
• Le moteur démarre difficilement à chaud.	Mauvaise carburation (bulles de gaz dans le circuit).	Laissez refroidir le moteur.
	Manque de compression.	Consultez un Représentant RENAULT.

---

• Le moteur refuse de s'arrêter (véhicule avec carte RENAULT).	Problème électronique.	Appuyez cinq fois rapidement sur le bouton de démarrage.
• La colonne de direction reste verrouillée.	Volant bloqué.	Manœuvrez le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage du moteur (reportez-vous au paragraphe « démarrage moteur » en chapitre 2).

## ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

### Sur route

### CAUSES

### QUE FAIRE

---

- |  |   |  |
|--|---|--|
| • Fumée blanche anormale à l'échappement.  | Panne mécanique : joint de culasse détérioré.                       | Arrêtez le moteur.<br>Voyez un Représentant RENAULT.   |
| • Vibrations.                              | Pneumatiques mal gonflés ou mal équilibrés ou endommagés.           | Vérifiez la pression des pneumatiques si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant RENAULT. |
| • Bouillonnement dans le vase d'expansion. | Panne mécanique : joint de culasse claqué, pompe à eau défectueuse. | Arrêtez le moteur.<br>Voyez un Représentant RENAULT.   |
|  | Motoventilateur en panne.   | Vérifiez le fusible correspondant, sinon consultez un Représentant RENAULT.  |

## ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Sur route	CAUSES	QUE FAIRE
• Fumée sous capot moteur.	Court-circuit.	Arrêtez-vous, coupez le contact, débranchez la batterie.
	Conduit du circuit de refroidissement défectueux.	Consultez un Représentant RENAULT.
• Le témoin de pression d'huile s'allume : - en virage ou au freinage,  - au ralenti,  - tarde à s'éteindre ou reste allumé à l'accélération.	Le niveau est trop bas.	Ajoutez de l'huile moteur (reportez-vous au paragraphe « niveau huile moteur - appoint/remplissage » en chapitre 4). Rejoignez le Représentant RENAULT le plus proche. Arrêtez-vous : faites appel à un Représentant RENAULT.
	Pression d'huile faible.	
	Manque de pression d'huile.	
• Le moteur manque de puissance.	Filtre à air encrassé.	Remplacez la cartouche.
	Défaut d'alimentation en carburant.	Vérifiez le niveau carburant.
	Bougies défectueuses, mauvais réglage.	Consultez un Représentant RENAULT.
• Le ralenti est instable ou le moteur cale.	Manque de compression (bougies, allumage, prise d'air).	Consultez un Représentant RENAULT.

## ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

### Sur route

### CAUSES

### QUE FAIRE

• La direction devient dure :	- surchauffe de l'assistance, - batterie faible ou usée.	Laissez refroidir.  Recharger ou faites remplacer la batterie.
• Le moteur chauffe. Le témoin de température d'eau s'allume (ou l'aiguille de l'indicateur se situe dans la zone rouge).	Pompe à eau : courroie détendue ou cassée. Panne du motoventilateur.	Stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et voyez un Représentant RENAULT.
	Fuites d'eau.	Vérifiez l'état des raccords d'eau et le serrage des colliers.  Vérifiez le vase d'expansion : il doit contenir du liquide. S'il n'en contient pas refaites le niveau ( <b>après l'avoir laissé refroidir</b> ). Prenez toutes précautions pour ne pas vous brûler. Ce dépannage n'est que provisoire, voyez votre Représentant RENAULT le plus tôt possible.



**Radiateur** : Dans le cas d'un manque d'eau important n'oubliez pas qu'il ne faut jamais faire le plein avec de l'eau froide lorsque le moteur est très chaud. Après toute intervention sur le véhicule ayant nécessité la vidange, même partielle, du circuit de refroidissement, ce dernier doit être rempli d'un mélange neuf convenablement dosé. Nous vous rappelons qu'il est impératif de n'utiliser qu'un produit sélectionné par nos services techniques.

## ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

### Appareillage électrique

### CAUSES

### QUE FAIRE

---

• L'essuie-vitre ne fonctionne pas.	Balais d'essuie-vitres collés.	Décollez les balais avant d'utiliser l'essuie-vitre.	
	Fusible essuie-vitre avant rompu.	Voyez un Représentant RENAULT.	
	Fusible essuie-vitre arrière rompu (intermittent, arrêt fixe).	Changez-le.	
	Panne du moteur.	Voyez un Représentant RENAULT.	
<hr/>			
• L'essuie-vitre ne s'arrête plus.	Commandes électriques défectueuses.	Voyez un Représentant RENAULT.	
<hr/>			
• Fréquence plus rapide des feux clignotants.	Ampoule grillée.	Remplacez l'ampoule.	
<hr/>			
• Les feux clignotants ne fonctionnent plus.	D'un seul côté :	- ampoule grillée, - mise à la masse défectueuse,	Remplacez l'ampoule. Repérez le fil de masse qui est fixé sur une partie métallique, grattez l'embout du fil de masse et refixez-le soigneusement.
	Des deux côtés :	- fusible rompu, - centrale clignotante défectueuse.	Changez-le. A remplacer : voyez un Représentant RENAULT.



## ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

### Appareillage électrique

### CAUSES

### QUE FAIRE

---

- Les projecteurs ne fonctionnent plus.

Un seul : - ampoule grillée,  
- fil débranché ou connecteur mal positionné,  
- mise à la masse défectueuse.

Remplacez-la.  
Vérifiez et rebranchez le fil ou le connecteur.  
Voir ci-dessus.

---

Les deux : - si le circuit est protégé par un fusible.

Vérifiez et changez-le si nécessaire.

---

- Les projecteurs s'éteignent plus.

Commandes électriques défectueuses.

Voyez votre Représentant RENAULT.

---

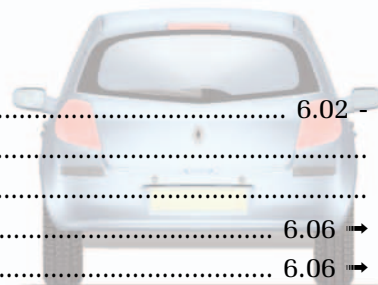
- Traces de condensation dans les feux.

Ceci n'est pas une anomalie. La présence de traces de condensation dans les feux est un phénomène naturel lié aux variations de température.

Ces traces disparaîtront rapidement lors de l'utilisation des feux.

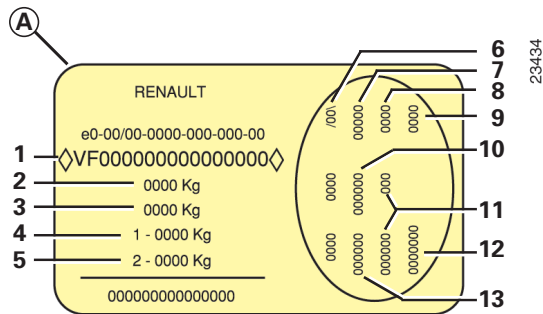
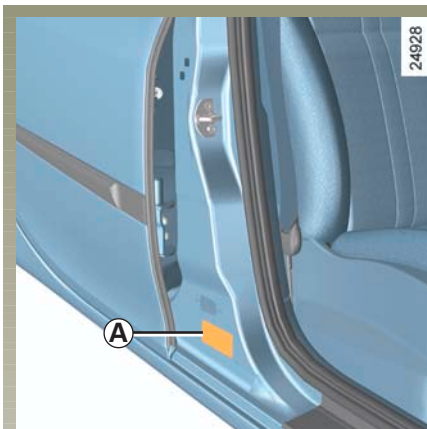


# Chapitre 6 : Caractéristiques techniques



Plaques d'identification .....	6.02 – 6.03
Dimensions .....	6.04
Caractéristiques moteurs .....	6.05
Charge remorquable .....	6.06 → 6.17
Masses .....	6.06 → 6.17
Pièces de rechange .....	6.18

# PLAQUES D'IDENTIFICATION



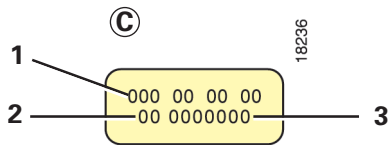
Les indications figurant sur la plaque constructeur (partie droite) sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

## Plaque constructeur A

- 1 Type mine du véhicule et numéro dans la série du type.  
**Cette information est rappelée sur le marquage B.**
- 2 MTMA (Masse Totale Maxi Autorisée de véhicule).
- 3 MTR (Masse Totale Roulante : véhicule en charge avec remorque).
- 4 MTMA essieu avant.
- 5 MTMA essieu arrière.

- 6 Caractéristiques techniques du véhicule.
- 7 Référence peinture.
- 8 Niveau d'équipement.
- 9 Type de véhicule.
- 10 Code sellerie.
- 11 Complément de définition équipement.
- 12 Numéro de fabrication.
- 13 Code habillage intérieur.

## PLAQUES D'IDENTIFICATION (suite)

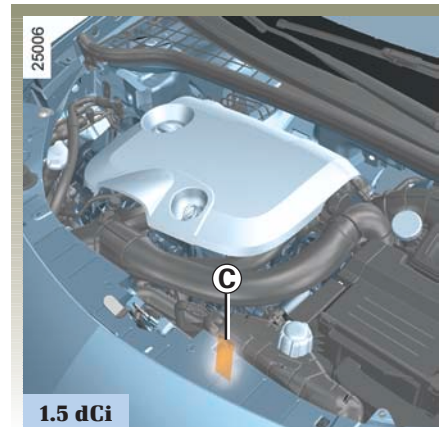
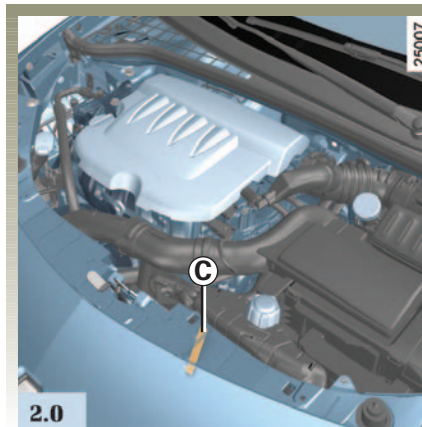
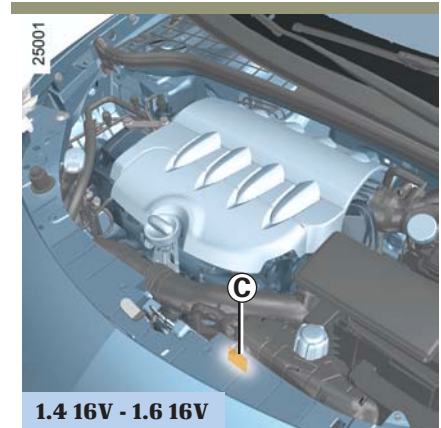
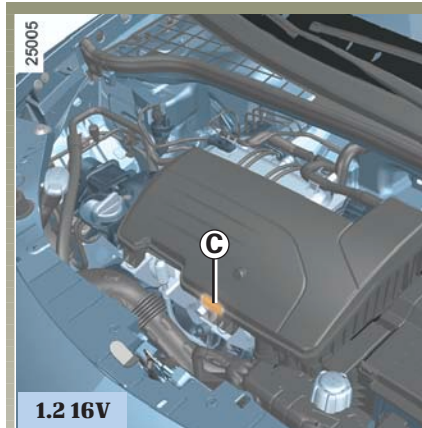


Les indications figurant sur la plaque moteur C sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

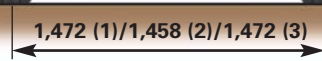
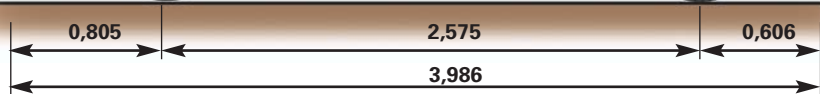
### C - Plaque moteur ou étiquette moteur

(emplacement différent suivant motorisation)

- 1 Type du moteur.
- 2 Indice du moteur.
- 3 Numéro du moteur.



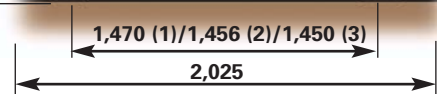
## DIMENSIONS (en mètres)



24930



1,495\*



Selon la monte de pneus :

- (1) 165/65 R15 81 T
- (2) 185/60 R15 84 H
- (3) 195/50 R16 88V

\* A vide

## CARACTÉRISTIQUES MOTEURS

Versions	1.2 16V	1.4 16V	1.6 16V	2.0	1.5 dCi
<b>Type moteur</b> (voir plaque moteur)	D4F	K4J	K4M	M4R	K9K Turbo
<b>Cylindrée (cm<sup>3</sup>)</b>	1 149	1 390	1 598	1 998	1 461
<b>Type de carburant</b> <b>Indice d'octane</b>	Carburant sans plomb <b>impérativement</b> , d'indice d'octane tel que précisé sur l'étiquette située dans la trappe à carburant. A défaut, possibilité d'utiliser ponctuellement du carburant sans plomb : - d'Indice d'Octane 91 pour une étiquette indiquant 95, 98, - d'Indice d'Octane 87 pour une étiquette indiquant 91, 95, 98.				Gazole L'étiquette située dans la trappe à carburant vous indique les carburants autorisés.
<b>Bougies</b>	N'utilisez que les bougies spécifiées pour le moteur de votre véhicule. Leur type doit être indiqué sur une étiquette collée dans le compartiment moteur, sinon consultez votre Représentant RENAULT. Le montage de bougies non spécifiées peut entraîner la détérioration de votre moteur.				–

**MASSES** (en kg) - Véhicule de base et sans option, susceptible d'évoluer en cours d'année et suivant le pays de commercialisation : consultez votre Représentant RENAULT.

<b>Versions 5 portes essence</b> (commercialisation suivant pays)	<b>1.2 16V</b>		<b>1.4 16V</b>
<b>Type de véhicule</b> (voir plaque constructeur)	<b>BR1D - BR0J - BR0Q</b> <b>BR0S - BR01</b> <b>BR02 - BR03</b>	<b>BR0E</b> <b>BR0S</b> <b>Quickshift</b>	<b>BR0A</b> <b>BR00</b> <b>BR1E</b>
<b>Masse à vide</b> Total	1 090	1 100	1 145
<b>en ordre de marche</b> Avant	655	665	710
<b>Sans conducteur</b> Arrière	435	435	435
<b>Masse maxi. autorisée par essieu</b> Avant	840		940
Arrière	870		870
<b>Masse maxi. autorisée en charge</b>	1 580	1 590	1 635
<b>Masse maxi. remorque non freinée</b>	535		
<b>Masse maxi. remorque freinée (1)</b> conducteur seul	1 200		
autres cas	900		
<b>Masse totale roulante</b> (= Masse maxi. autorisée en charge + remorque)	2 500		2 550
<b>Charge admise sur point d'attelage</b>	75		
<b>Charge admise sur galerie de toit</b>	80		



(1) **Charge remorquable**  
(Remorquage de caravane, bateau, etc.)

- Il est important de respecter les charges remorquables admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant RENAULT. **Dans tous les cas, la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée.**
- Si votre véhicule est déjà utilisé à pleine charge (masse maxi autorisée en charge), la vitesse maximale doit être limitée à 100 km/h et la pression de gonflage des pneumatiques augmentée de 0,2 bar (3 PSI).
- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

**MASSES** (en kg) - Véhicule de base et sans option, susceptible d'évoluer en cours d'année et suivant le pays de commercialisation : consultez votre Représentant RENAULT.

<b>Versions 5 portes essence</b> (commercialisation suivant pays)	<b>1.6 16V</b>		<b>2.0</b>		
<b>Type de véhicule</b> (voir plaque constructeur)	<b>BR1J - BR09 BR0B BR0U BR0T</b>	<b>BR0Y - BR1J BR0B Automatique</b>	<b>BR0C BR07</b>	<b>BR0C Automatique</b>	
<b>Masse à vide</b>	Total	1 150	1 190	1 185	1 215
<b>en ordre de marche</b>	Avant	715	755	745	775
<b>Sans conducteur</b>	Arrière	435	435	440	440
<b>Masse maxi. autorisée par essieu</b>	Avant	940		950	
	Arrière	870		880	
<b>Masse maxi. autorisée en charge</b>		1 640	1 680	1 675	1 705
<b>Masse maxi. remorque non freinée</b>	535				
<b>Masse maxi. remorque freinée (1)</b>	conducteur seul				
	1 200				
	autres cas				
	900		850		
<b>Masse totale roulante</b> (= Masse maxi. autorisée en charge + remorque)	2 550		2 600		
<b>Charge admise sur point d'attelage</b>	75				
<b>Charge admise sur galerie de toit</b>	80				

(1) **Charge remorquable**  
(Remorquage de caravane, bateau, etc.)

- Il est important de respecter les charges remorquables admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant RENAULT. **Dans tous les cas, la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée.**
- Si votre véhicule est déjà utilisé à pleine charge (masse maxi autorisée en charge), la vitesse maximale doit être limitée à 100 km/h et la pression de gonflage des pneumatiques augmentée de 0,2 bar (3 PSI).
- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

**MASSES** (en kg) - Véhicules de base et sans option, susceptibles d'évoluer en cours d'année et suivant le pays de commercialisation : consultez votre Représentant RENAULT.

Versions 3 portes essence (commercialisation suivant pays)		1.2 16V		1.4 16V
Type de véhicule (voir plaque constructeur)		CR0J - CR0Q CR0S - CR01 CR02 - CR03 CR1D	CR0E CR0S CR01 Quickshift	CR0A CR00 CR1E
Masse à vide en ordre de marche Sans conducteur	Total	1 080	1 090	1 135
	Avant	651	661	706
	Arrière	429	429	429
Masse maxi. autorisée par essieu	Avant	840		940
	Arrière	870		870
Masse maxi. autorisée en charge		1 570	1 580	1 625
Masse maxi. remorque non freinée		535		
Masse maxi. remorque freinée (1)	conducteur seul	1 200		
	autres cas	900		
Masse totale roulante (= Masse maxi. autorisée en charge + remorque)		2 500		2 550
Charge admise sur point d'attelage		75		
Charge admise sur galerie de toit		80		

### (1) Charge remorquable

#### (Remorquage de caravane, bateau, etc.)

- Il est important de respecter les charges remorquables admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant RENAULT. **Dans tous les cas, la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée.**
- Si votre véhicule est déjà utilisé à pleine charge (masse maxi autorisée en charge), la vitesse maximale doit être limitée à 100 km/h et la pression de gonflage des pneumatiques augmentée de 0,2 bar (3 PSI).
- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

**MASSES** (en kg) - Véhicule de base et sans option, susceptible d'évoluer en cours d'année et suivant le pays de commercialisation : consultez votre Représentant RENAULT.

<b>Versions 3 portes essence</b> (commercialisation suivant pays)	<b>1.6 16V</b>		<b>2.0</b>		
<b>Type de véhicule</b> (voir plaque constructeur)	<b>CR09 - CR0B CR0U - CR0T CR1J</b>	<b>CR0Y CR1J CR0B Automatique</b>	<b>CR0C CR07</b>	<b>CR0C Automatique</b>	
<b>Masse à vide</b>	Total	1 140	1 180	1 175	1 205
<b>en ordre de marche</b>	Avant	711	751	741	771
<b>Sans conducteur</b>	Arrière	429	429	434	434
<b>Masse maxi. autorisée par essieu</b>	Avant	940		950	
	Arrière	870		880	
<b>Masse maxi. autorisée en charge</b>		1 630	1 670	1 665	1 695
<b>Masse maxi. remorque non freinée</b>		535			
<b>Masse maxi. remorque freinée (1)</b>		1 200			
	conducteur seul				
	autres cas	900		850	900
<b>Masse totale roulante</b> (= Masse maxi. autorisée en charge + remorque)		2 550	2 600	2 550	2 600
<b>Charge admise sur point d'attelage</b>		75			
<b>Charge admise sur galerie de toit</b>		80			

### (1) Charge remorquable

#### (Remorquage de caravane, bateau, etc.)

- Il est important de respecter les charges remorquables admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant RENAULT. **Dans tous les cas, la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée.**
- Si votre véhicule est déjà utilisé à pleine charge (masse maxi autorisée en charge), la vitesse maximale doit être limitée à 100 km/h et la pression de gonflage des pneumatiques augmentée de 0,2 bar (3 PSI).
- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

**MASSES** (en kg) - Véhicule de base et sans option, susceptible d'évoluer en cours d'année et suivant le pays de commercialisation : consultez votre Représentant RENAULT.

Versions 5 portes Diesel (commercialisation suivant pays)		1.5 dCi			
Type de véhicule (voir plaque constructeur)		BR0W - BR0G BR1B	BR0V - BR0F BR1A	BR0H BR1C	BR0F Quickshift
<b>Masse à vide en ordre de marche Sans conducteur</b>	Total	1 165	1 175	1 210	1 185
	Avant	730	740	770	750
	Arrière	435	435	440	435
<b>Masse maxi. autorisée par essieu</b>	Avant	940		950	940
	Arrière	870		880	870
<b>Masse maxi. autorisée en charge</b>		1 655	1 665	1 700	1 675
<b>Masse maxi. remorque non freinée</b>		535			
<b>Masse maxi. remorque freinée (1)</b>		1 200			
	conducteur seul				
	autres cas	850		900	
<b>Masse totale roulante</b> (= Masse maxi. autorisée en charge + remorque)		2 550		2 600	
<b>Charge admise sur point d'attelage</b>		75			
<b>Charge admise sur galerie de toit</b>		80			



### (1) Charge remorquable

#### (Remorquage de caravane, bateau, etc.)

- Il est important de respecter les charges remorquables admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant RENAULT. **Dans tous les cas, la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée.**
- Si votre véhicule est déjà utilisé à pleine charge (masse maxi autorisée en charge), la vitesse maximale doit être limitée à 100 km/h et la pression de gonflage des pneumatiques augmentée de 0,2 bar (3 PSI).
- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

**MASSES** (en kg) - Véhicule de base et sans option, susceptible d'évoluer en cours d'année et suivant le pays de commercialisation : consultez votre Représentant RENAULT.

Versions 5 portes Diesel (commercialisation suivant pays)		1.5 dCi			
Type de véhicule (voir plaque constructeur)		CR0W - CR0G CR1B	CR0V - CR0F CR1A	CR0H CR1C	CR0F Quickshift
<b>Masse à vide en ordre de marche Sans conducteur</b>	Total	1 155	1 165	1 200	1 175
	Avant	726	736	766	746
	Arrière	429	429	434	429
<b>Masse maxi. autorisée par essieu</b>	Avant	940		950	940
	Arrière	870		880	870
<b>Masse maxi. autorisée en charge</b>		1 645	1 655	1 690	1 665
<b>Masse maxi. remorque non freinée</b>		535			
<b>Masse maxi. remorque freinée (1)</b>	conducteur seul	1 200			
	autres cas	900	850	900	850
<b>Masse totale roulante</b> (= Masse maxi. autorisée en charge + remorque)		2 550		2 600	2 550
<b>Charge admise sur point d'attelage</b>		75			
<b>Charge admise sur galerie de toit</b>		80			

(1) **Charge remorquable**  
(Remorquage de caravane, bateau, etc.)

- Il est important de respecter les charges remorquables admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant RENAULT. **Dans tous les cas, la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée.**
- Si votre véhicule est déjà utilisé à pleine charge (masse maxi autorisée en charge), la vitesse maximale doit être limitée à 100 km/h et la pression de gonflage des pneumatiques augmentée de 0,2 bar (3 PSI).
- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

## **PIÈCES DE RECHANGE ET RÉPARATIONS**

Les pièces de rechange d'origine RENAULT sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et testées régulièrement. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs.

En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine RENAULT, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le Réseau RENAULT avec des pièces de rechange d'origine sont garanties selon les conditions données au dos de l'ordre de réparation.

# INDEX ALPHABÉTIQUE

- A** ABS ..... 2.25 - 2.26  
accessoires ..... 5.28  
aérateurs ..... 3.02 - 3.03  
aide au parking ..... 2.49 - 2.50  
air conditionné ..... 3.04 → 3.17  
airbag ..... 1.26 → 1.32  
alarme sonore ..... 1.11 - 1.55 - 1.63 - 1.93  
allume-cigares ..... 3.29  
ampoules (remplacement) ..... 5.11 → 5.18  
anneaux d'arrimage (emplacement) ..... 3.32  
anneaux de remorquage ..... 5.31 → 5.33  
anomalies de fonctionnement ..... 5.34 → 5.41  
antibrouillard (projecteurs) ..... 1.94 - 5.14  
antidémarrage ..... 1.17  
antipatinage : ASR ..... 2.23 - 2.24  
antipollution (conseils) ..... 2.13 → 2.15  
appareils de contrôle ..... 1.54 → 1.85  
appui-tête ..... 1.18 - 1.19 - 1.41 → 1.46  
arrêt du moteur ..... 2.04 → 2.08  
assistance au freinage d'urgence ..... 2.27  
assistance de direction ..... 2.11  
avertisseurs sonore et lumineux ..... 1.89
- B** balais d'essuie-vitre ..... 5.29 - 5.30  
banquette arrière ..... 3.30 → 3.31  
barres de toit ..... 3.34 - 3.35  
batterie ..... 4.11 - 5.21 → 5.24  
bloc-outils ..... 5.05  
boîte de vitesses automatique (utilisation) 2.37 → 2.41  
bouton de démarrage/arrêt moteur ..... 2.03 → 2.08
- C** capacité du réservoir à carburant ..... 1.99 - 1.100  
capacités huile moteur ..... 4.07  
capot moteur ..... 4.02 - 4.03  
caractéristiques moteurs ..... 6.05  
caractéristiques techniques ..... 6.02 → 6.18  
caravanage ..... 6.06 → 6.17  
carburant (conseils d'économie) ..... 2.13 → 2.15  
carburant (qualité) ..... 1.99 - 1.100  
carburant (remplissage) ..... 1.99 - 1.100
- C** carte RENAULT : pile ..... 5.26  
carte RENAULT :  
    utilisation ..... 1.05 → 1.10 - 2.05 → 2.08 - 5.25  
catalyseur ..... 2.09 - 2.16  
ceintures de sécurité ..... 1.22 → 1.25  
cendrier ..... 3.29  
changement de lampes ..... 5.11 → 5.18  
changement de roue ..... 5.07  
changement de vitesses ..... 2.11 - 2.37 → 2.48  
charges remorquables ..... 6.06 → 6.13  
chauffage ..... 3.04 → 3.17  
clé d'enjoliveur ..... 5.05 - 5.06  
clé/télécommande à radiofréquence :  
    utilisation ..... 1.02 → 1.04 - 1.13 - 1.14  
clignotants ..... 1.89 - 5.11 → 5.16  
coffre à bagages ..... 3.33  
commandes ..... 1.50 → 1.53  
commande intégrée de téléphone mains libres ..... 3.36  
condamnation des portes .... 1.02 → 1.10 - 1.13 → 1.16  
conditionnement d'air ..... 3.04 → 3.17  
conduite ..... 2.02 → 2.50  
conseils pratiques ..... 2.13 → 2.15  
contacteur de démarrage ..... 2.03  
contrôle dynamique de conduite : E.S.P. .... 2.21 - 2.22  
coup d'œil rapide ..... 0.02  
crevaision ..... 5.02 → 5.04  
cric ..... 5.05
- D** démarrage moteur ..... 2.04 → 2.08  
désembuage:  
    pare-brise ..... 3.05 - 3.15  
    vitre arrière..... 3.04 - 3.13 - 3.14  
dimensions ..... 6.04  
direction à assistance variable ..... 2.11  
dispositifs de retenue complémentaires .... 1.26 → 1.32  
    aux ceintures avant ..... 1.26 → 1.29  
    aux ceintures arrière ..... 1.30  
    latéraux ..... 1.31  
dispositifs de retenue enfants ..... 1.33 - 1.49

# INDEX ALPHABÉTIQUE

## E éclairage:

extérieur .....	1.90	⇒	1.95
extérieur d'accompagnement .....	1.91		
intérieur .....	3.26 - 5.16 - 5.18		
tableau de bord .....	1.90		
économie de carburant .....	2.13	⇒	2.15
enfants .....	1.02 - 1.05 - 1.12 - 1.33	⇒	1.49
	3.18 - 3.19 - 3.20		
entretien:			
carrosserie .....	4.12 - 4.13		
garnitures intérieures .....	4.14		
mécanique .....	4.04	⇒	4.11
environnement .....	2.16 - 2.17		
E.S.P. : contrôle dynamique de conduite ....	2.21 - 2.22		
essuie-vitres .....	1.96	⇒	1.98
essuie-vitres (balais) .....	5.28 - 5.29		

## F feux :

de brouillard .....	1.94 - 5.14 - 5.15		
de croisement .....	1.91 - 5.11 - 5.12		
de détresse .....	1.89		
de direction .....	1.89 - 5.11	⇒	5.13 - 5.15 - 5.16
de plaque d'immatriculation .....	5.16		
de position .....	1.90 - 5.11	⇒	5.13 - 5.15
de recul .....	5.15		
de route .....	1.92 - 5.11 - 5.13		
de stop .....	5.15 - 5.16		
réglage .....	1.95		
filtre:			
à air .....	4.10		
à huile .....	4.08		
frein à main .....	2.12		
freinage d'urgence .....	2.27		
fusibles .....	5.19 - 5.20		

G galeries .....	3.34 - 3.35		
gonflage des pneumatiques .....	0.04 - 0.05		

H haut-parleurs (emplacement) .....	5.27 - 5.28		
heure .....	1.84 - 1.85		
huile moteur .....	4.08		

I identification du véhicule .....	6.02 - 6.03		
incidents (anomalies de fonctionnement) .	5.33	⇒	5.40
indicateurs :			
de direction .....	1.89		
de tableau de bord .....	1.54	⇒	1.82
installation radio .....	5.26 - 5.27		

J jauge d'huile moteur .....	4.06 - 4.07		
------------------------------	-------------	--	--

L lampes .....	5.11	⇒	5.18
lavage .....	4.12 - 4.13		
lave-vitres .....	1.96	⇒	1.98 - 4.10
levage du véhicule (changement de roue) .....	5.07		
lève-vitres .....	3.18	⇒	3.20
levier de sélection de boîte automatique ..	2.37	⇒	2.41
levier de vitesses .....	2.07		
limiteur de vitesse .....	2.28	⇒	2.31
liquide de freins .....	4.09		
liquide de refroidissement moteur .....	4.10		
lunette arrière (désembuage) .....	3.04 - 3.14		

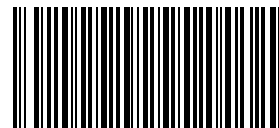
M manivelle .....	5.05		
marche arrière (passage) .....	2.11		
masses .....	6.06 - 6.26		
miroirs de courtoisie .....	3.23		
mise en route du moteur .....	2.03 - 2.07		
montre .....	1.84 - 1.85		
moteur (caractéristiques) .....	6.05		

N niveau de carburant .....	1.54	⇒	1.82
niveaux .....	4.04	⇒	4.11

O ordinateur de bord .....	1.70	⇒	1.82
----------------------------	------	---	------

# INDEX ALPHABÉTIQUE

- P** pare-soleil ..... 3.23  
peinture (entretien) ..... 4.12 - 4.13  
peinture (référence) ..... 6.02  
pièces de rechange ..... 6.18  
plafonniers ..... 3.24 - 5.16  
planche de bord ..... 1.50 → 1.53  
plaques d'identification ..... 6.02 - 6.03  
pneumatiques ..... 0.04 - 5.08 → 5.10  
portes / porte de coffre ..... 1.02 → 1.16 - 3.34  
poste de conduite ..... 1.50 → 1.53  
prééquipement radio ..... 5.26 - 5.27  
pression des pneumatiques ..... 0.04 - 5.09  
prétensionneurs de ceintures de sécurité  
avant ..... 1.26 - 1.32  
prise accessoires (allume-cigares) ..... 3.29  
projecteurs (réglage) ..... 1.95  
projecteurs additionnels ..... 5.14  
projecteurs avant ..... 5.11 → 5.14
- R** radio (pré-équipement) ..... 5.27 - 5.28  
rangements ..... 3.25 → 3.28 - 3.32  
réglage de la position de conduite ..... 1.18 → 1.25  
réglage des projecteurs ..... 1.95  
réglage des sièges avant ..... 1.20 - 1.21  
régulateur de vitesse ..... 2.32 → 2.36  
régulateur - limiteur de vitesse ..... 2.28 → 2.31  
régulation de la température ..... 3.04 → 3.17  
remorquage (caravanage) ..... 5.31  
remorquage (dépannage) ..... 5.31 - 5.33  
répétiteurs latéraux ..... 5.16  
réservoir:  
à carburant (capacité) ..... 1.99  
lave-vitres ..... 4.10  
liquide de freins ..... 4.09  
liquide de refroidissement ..... 4.08  
retenue complémentaire au ceintures ..... 1.26 → 1.32  
retenue enfants ..... 1.33 → 1.49
- R** rétroviseurs ..... 1.87 - 1.88  
rodage ..... 2.02  
roue de secours ..... 5.02 → 5.04  
roues (sécurité) ..... 5.08 → 5.10
- S** sécurité enfants ..... 1.02 - 1.05 - 1.09 - 1.12  
1.33 → 1.49 - 3.17 - 3.18 - 3.20  
sièges arrière (fonctionnalité) ..... 3.30 - 3.31  
sièges avant (réglages) ..... 1.20 - 1.21  
sièges chauffants ..... 1.20  
signal danger ..... 1.89  
signalisation éclairage ..... 1.89 → 1.94  
spots d'éclairage ..... 3.26  
système antiblocage des roues : ABS ..... 2.25 - 2.26  
système antidémarrage ..... 1.17  
système antipatinage : ASR ..... 2.23 - 2.24  
système de retenue enfants ..... 1.33 → 1.49  
système de surveillance de la pression  
des pneus ..... 2.18 → 2.20
- T** tableau de bord ..... 1.54 → 1.82  
tablette arrière ..... 3.32  
témoins de contrôle ..... 1.54 → 1.82  
température extérieure ..... 1.84 - 1.85  
télécommande à radiofréquence : pile ..... 5.25  
toit ouvrant ..... 3.21 - 3.22  
transport d'objets dans le coffre ..... 3.39
- V** ventilation ..... 3.02 → 3.17  
verrouillage des portes ..... 1.02 → 1.16  
vidange moteur ..... 4.08  
vide-poches ..... 3.25 → 3.28  
volant de direction (réglage) ..... 1.86
- W** warning ..... 1.89



8200600121



**CRÉATEUR D'AUTOMOBILES**